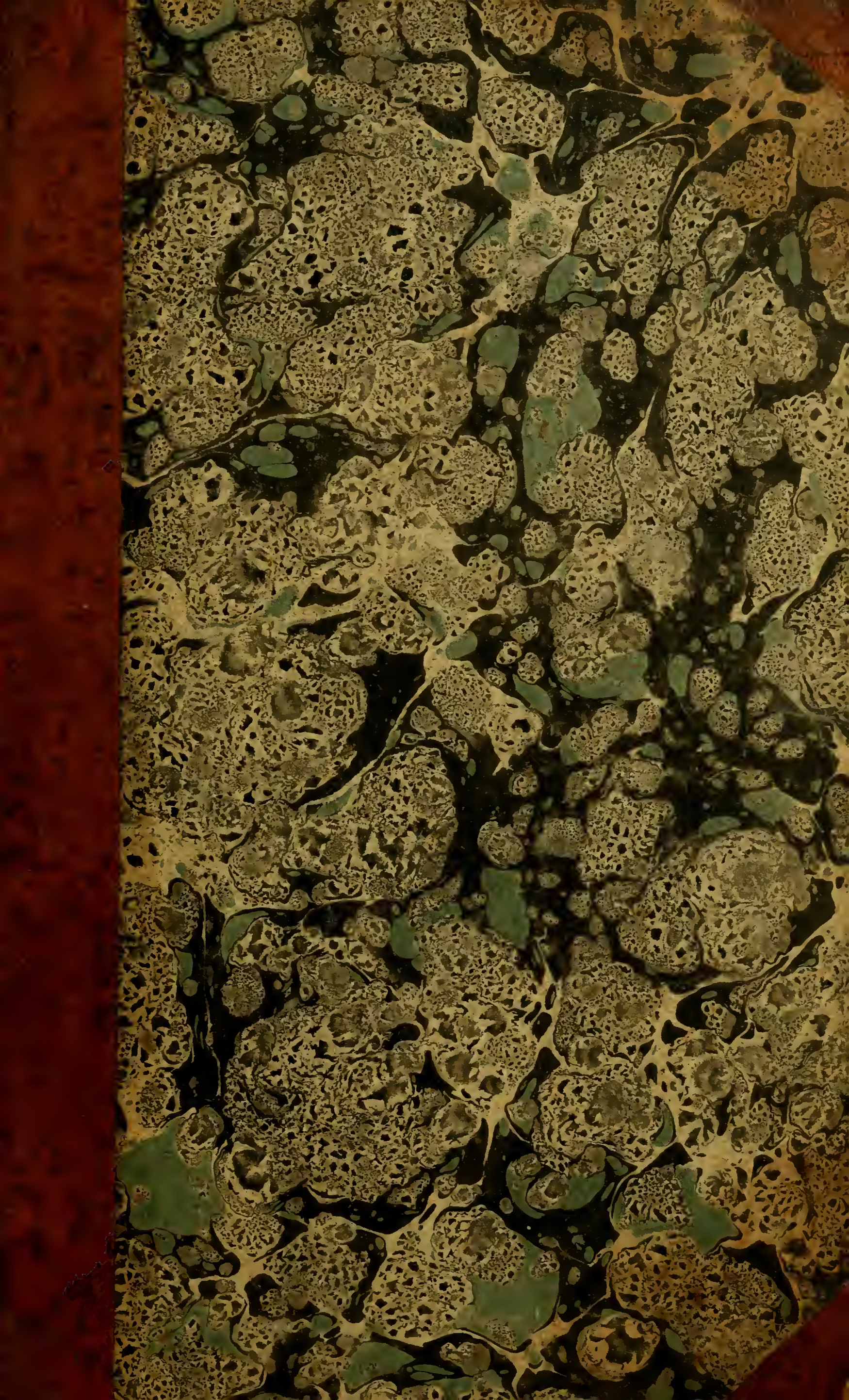
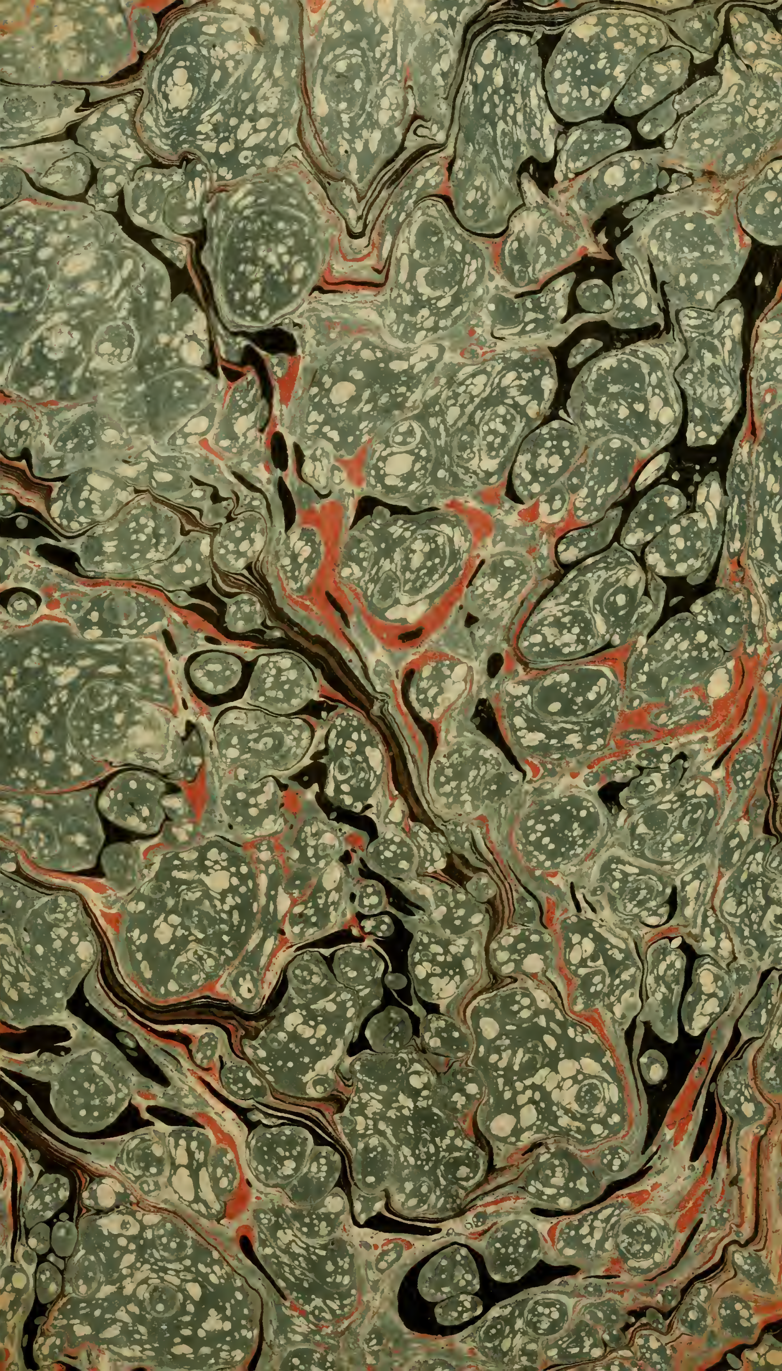




S.

# HISTOIRE

## NATURELLE

## DES POISSONS.

---

TOME NEUVIÈME.

---

ON SOUSCRIT

A PARIS,

CHEZ DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue des Noyers, N° 22;

BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

A MONS,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

# HISTOIRE NATURELLE

## GÉNERALE ET PARTICULIÈRE

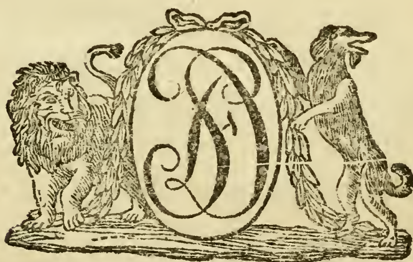
# DES POISSONS;

Ouvrage faisant suite à l'Histoire naturelle, générale et particulière, composée par Leclerc de Buffon, et mise dans un nouvel ordre par C. S. Sonnini, avec des Notes et des Additions.

RÉDIGÉ PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

## TOME NEUVIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XI.

# AVERTISSEMENT.

DES personnes dont je respecte et me plais à suivre les conseils, m'ont fait observer que la marche suivie jusqu'à présent dans cette Histoire naturelle des Poissons n'étoit pas la meilleure. La répétition continuelle du nom de M. de Lacépède, placé en tête de chaque article, paroît, me dit-on, fastidieuse, outre qu'elle occupe dans la page un espace qui peut être employé plus utilement. D'un autre côté, ajoute-t-on, mes additions à la plupart des articles, ayant rapport aux habitudes des poissons, sont mal placées en notes, où souvent l'on n'est pas disposé à les chercher, tandis que plusieurs fragmens du texte de Lacépède pourroient être retranchés sans inconvénient, comme ayant un rapport moins direct à l'histoire de chaque espèce; d'où il résulteroit pour l'ouvrage en général moins de

longueurs, et en même tems plus de clarté et de précision.

J'adopte bien volontiers cette sorte de réforme, qui sera aussi, je l'espère, du goût de mes lecteurs. A commencer de ce volume, les articles ne porteront plus en tête le nom de M. de Lacépède, parce que, généralement parlant, ils ne seront plus en entier de ce profond et élégant écrivain. Ce qui sera sorti de sa plume aura pour marque indicative les signes » «. Le reste sera de moi et les notes ne contiendront plus que ce qu'elles doivent contenir, c'est-à-dire, les citations et les passages des ouvrages cités.

Quoique ce nouvel arrangement soit pour moi un surcroît de travail, je n'hésite point à le suivre, puisque l'ouvrage doit y gagner, et que c'est un moyen plus prompt d'arriver à sa fin, sans qu'il perde de son intérêt, ni de son utilité.

# HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS.

## QUATRE-VINGT-SEIZIÈME GENRE.

### LES TRIGLES.

Point d'aiguillons dentelés entre les deux nageoires dorsales ; des rayons articulés et non réunis par une membrane, auprès de chacune des nageoires pectorales.

### PREMIER SOUS-GENRE.

Plus de trois rayons articulés auprès de chaque nageoire pectorale.

#### PREMIÈRE ESPÈCE.

La trigle asiatique ; *trigla asiatica.* — Quatre rayons articulés auprès de chaque nageoire pectorale.

### SECOND SOUS-GENRE.

Trois rayons articulés auprès de chaque nageoire pectorale.

#### SECONDE ESPÈCE.

La trigle lyre ; *trigla lyra.* — Les

nageoires pectorales longues ; la mâchoire supérieure prolongée en deux lobes dentelés ; les orifices des narines tubuleux ; la nageoire de la queue un peu en croissant.

TROISIÈME ESPÈCE.

La trigle caroline ; *trigla carolina.* — Les nageoires pectorales longues ; onze rayons à celle de l'anus ; celle de la queue arrondie ; six rayons à la membrane des branchies.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La trigle ponctuée ; *trigla punctata.* — Les nageoires pectorales longues ; celle de la queue arrondie ; la tête alongée ; le corps parsemé de petites taches rouges.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La trigle lastoviza ; *trigla lastoviza.* — Les nageoires pectorales longues ; les écailles qui garnissent le corps, disposées en rangées transversales ; la ligne latérale garnie d'aiguillons à deux pointes.

SIXIÈME ESPÈCE.

La trigle hirondelle ; *trigla hirundo.* — Les nageoires pectorales larges ; quatorze rayons à la nageoire de l'anus ; celle de la

queue fourchue, ou en croissant; la ligne latérale garnie d'aiguillons.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La trigle pin; *trigla pini.* — Des lames ou feuilles minces et étroites attachées le long de la ligne latérale; la nageoire de la queue en croissant.

HUITIÈME ESPÈCE.

La trigle gurnau; *trigla gurnardus.* — Les nageoires pectorales courtes; celle de la queue fourchue; la ligne latérale large et garnie d'aiguillons; des taches noires, et des taches rouges sur le dos.

NEUVIÈME ESPÈCE.

La trigle grondin; *trigla grunniens.* — Les nageoires pectorales courtes; celle de la queue fourchue; la ligne latérale dénuée de larges écailles.

DIXIÈME ESPÈCE.

La trigle milan; *trigla milvus.* — Les nageoires pectorales courtes; celle de la queue fourchue; la ligne latérale divisée en deux vers la nageoire caudale.

ONZIÈME ESPÈCE.

La trigle menue; *trigla minuta.* — La

nageoire de la queue arrondie ; deux arêtes ou saillies longitudinales sur le dos ; les nageoires pectorales et thoracines très-pointues ; huit rayons à chacune de ces nageoires pectorales ; vingt-quatre à la seconde nageoire du dos.

## TROISIÈME SOUS-GENRE.

Moins de trois rayons articulés auprès de chaque nageoire pectorale.

### DOUZIÈME ESPÈCE.

La trigle cavillone ; *trigla cavillone.* — La nageoire de la queue lancéolée.

# LES TRIGLES.

» « Les tableaux génériques montrent les différences qui séparent les trigles des prionotes et des dactyloptères. Mais si leurs formes extérieures ressemblent assez peu à celles de ces deux derniers genres, pour que nous ayons dû les en séparer, elles s'en rapprochent beaucoup par leurs habitudes ; et presque toutes ont, comme la pirapède, le pouvoir de voler dans l'atmosphère, lorsque la mer ne leur offre pas un asyle assez sûr. Elles sont d'ailleurs, comme les dactyloptères et les prionotes, extrêmement fécondes : elles pondent souvent jusqu'à trois fois dans la même année ; et c'est cette reproduction remarquable que plusieurs anciens grecs ont voulu désigner par le nom de *trigle*, *trigla*, *triglis*, *triglos*, corrompu de *trigonos*, en latin *ter pariens* (qui produit trois fois (1)). De même que les pirapèdes,

(1) Voyez Oppien 1, 590 (*) ; et Elien 10, ch. 1.

(*) *Accipiunt triglicæ terno cognomina partu.*

Sonnini.

elles volent et nagent en troupes nombreuses; elles montrent une réunion constante; et quoique la simultanéité des mouvemens et des manœuvres de milliers d'individus ne soit pour ces animaux que le produit d'un danger redouté à la fois par tous, ou d'un besoin agissant sur tous dans les mêmes momens, elles n'en présentent pas moins l'apparence de cette société touchante et fidelle qu'un sentiment mutuel fait naître et conserve. Peintes d'ailleurs de couleurs très-vives, très-variées, très-agréables, elles répandent souvent l'éclat du phosphore. Resplendissantes dans leurs tégumens, brillantes dans leur parure, rapides dans leur natation, agiles dans leur vol, vivant ensemble sans se combattre, pouvant s'aider sans se nuire, on croiroit devoir les comprendre parmi les êtres sur lesquels la Nature a répandu le plus de faveurs. Mais les dons qu'elles ont reçus ne sont presque tous que des dons funestes; et comme si elles avoient été destinées à donner à l'homme des leçons de sagesse et de modération, leur éclat les trahit et les perd; la magnificence de leur parure les empêche de se dérober à la recherche active de leurs ennemis; leur grand nombre les

décèle lorsqu'elles fendent en troupes le sein des eaux salées ; leur vol les livre plus facilement à l'oiseau de proie ; et leurs attributs les plus frappans auroient bientôt amené la destruction de leurs espèces, si une fécondité extraordinaire ne réparoit sans cesse, par la production de nouveaux individus, la perte de ceux qui périssent victimes des tyrans des mers, ou de ceux de l'atmosphère » «.

## LA TRIGLE ASIATIQUE (1).

### PREMIÈRE ESPÈCE.

» « On la trouve généralement dans l'Océan, mais particulièrement dans les mers de l'Asie. Son corps est mince; son museau proéminent; l'intérieur de sa bouche hérissé d'aspérités; la première pièce de l'opercule branchial dentelée, et chaque nageoire pectorale conformée comme une sorte de faux (2). » «

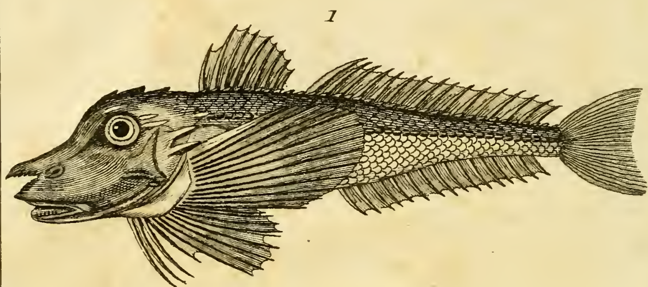
Linnæus est le premier qui ait fait mention de cette espèce, et la courte description qu'on vient de lire est celle que ce grand naturaliste en a donnée. Il faut que ce soit une espèce rare, puisqu'aucun autre ichthyologiste n'en a parlé, et qu'elle n'a été indiquée par aucun navigateur.

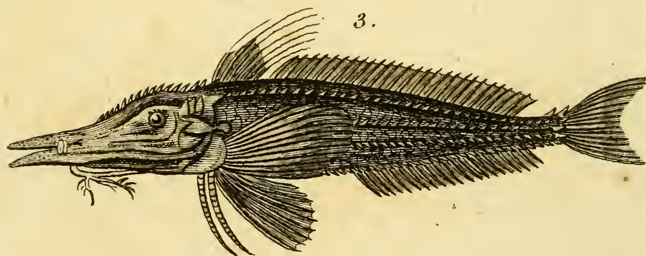
---

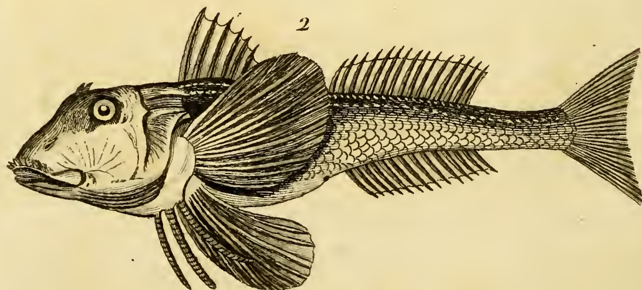
(1) *Trigla digitis quaternis... trigla asiatica.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 7. — Artedi, gen. pisc. gen. 32, n° 12. Additament.

(2)

| | |
|---|---|
| A la première nageoire du dos. . | 7 rayons. |
| A la seconde . . . . . . . . . . . | 16 |
| A chacune des pectorales. . . . . | 18 |
| A chacune des thoracines. . . . . | 6 |
| A celle de l'anus. . . . . . . . . | 17 |
| A celle de la queue. . . . . . . . | 18 |




De Seve del. V.e Tardieu S.

1. LA LYRE.

2. LE PERLON.

3. LE MALARMAT.

# LA LYRE (1).

*Voyez la planche* XLIII, *fig.* 1.

SECONDE ESPÈCE.

» « Une ressemblance bien foible, je le sais, a déterminé les naturalistes grecs à

(1) »« *Trigla lyra.* Dans plusieurs provinces de France, *gronau*, *rouget.* Sur les rivages voisins des Pyrénées occidentales, *boureau.* A Gênes, *organie.* A Naples, *pesce organo.* En Angleterre, *piper.* En Allemagne, *meer-leyer* ou *see-leyer.*

*Trigla lyra.* Lin. édition de Gmelin.

*Trigle gronau.* Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod.

*Trigla rostro longo diacantho, naribus tubulosis.* Artedi, gen 46, syn. 74.

*Gronau* et *lyre.* Rondelet, première partie, liv. 10, chap. 8. — Gesner, p. 516; et (germ.) fol. 20, *b.* — Jonston, lib. 1, tit. 3, cap. 1, *a* 3.

*Lyra prior Rondelet.* Aldrovand. lib. 2, cap. 7, p. 146.

*Piper.* Ray, p. 89. — Bloch, pl. CCCL. — Willugb. Ichthyol. p. 282. — Brit. Zoolog. 3, p. 234, n° 3, tab. 14.

*Gronau* ou *grognaut.* Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »«

décorer de ce nom l'être que nous allons décrire (1); mais toutes les fois que la sévérité de l'histoire le permet, ne nous refusons pas au charme de leur imagination agréable et féconde. Et d'ailleurs le poisson que nous voulons continuer d'appeler *lyre*, a été revêtu des nuances assez belles pour mériter de paroître à jamais consacré, par sa dénomination, pour ainsi dire, mythologique, au dispensateur de la lumière qui colore en même tems qu'elle éclaire et vivifie.

Un rouge assez vif règne en effet sur tout le corps de la trigle que nous desirons de faire connoître ; il se diversifie dans la partie inférieure de l'animal, en se mêlant à des teintes blanches ou argentées; la sorte de dorure qui distingue les rayons par lesquels la membrane des nageoires est soutenue, ajoute à l'éclat de ce rouge que font ressortir d'ailleurs quelques nuances de verd ou de noir répandues sur ces mêmes na-

---

*La lyre.* En allemand, *meer-leyer*, *see-leyer.*

*Trigla digitis ternis*, *naribus tubulosis*... *trigla lyra.* Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 2.

(1) Aristot. Hist. animal. lib. 4, cap. 9. Ælian. lib. 10, cap. 11. SONNINI.

geoires;

geoires ; et ainsi les couleurs les plus brillantes, celles dont la poésie a orné le char radieux du dieu des arts et de la lumière, resplendissent sur le poisson que l'ingénieuse Grèce appela du nom de l'instrument qui fut cher à ce dieu.

Au bout du museau de la trigle que nous examinons, s'avancent deux lames osseuses, triangulaires et dentelées ou plutôt découpées, de manière à montrer une image vague de cordes tendues sur une lyre antique.

La tête proprement dite est d'ailleurs arrondie et comme emboîtée dans une enveloppe lamelleuse, qui se termine par derrière par quatre ou six aiguillons longs, pointus et très-forts, qui présente d'autres piquans au dessus des yeux, ainsi qu'à la pièce antérieure de chaque opercule, et dont presque toute la surface est ciselée et agréablement rayonnée.

De petites dents hérissent le devant du palais et les deux mâchoires, dont l'inférieure est la plus courte. Le corps et la queue sont couverts de petites écailles ; et des aiguillons courts et courbés vers l'arrière garnissent les deux côtés de la fossette longi-

tudinale dans laquelle l'animal peut coucher ses nageoires dorsales (1). » «

Le foie est petit, l'estomac alongé et la vessie d'air longue et non divisée.

La lyre se tient plus volontiers près des rivages qu'en haute mer. Elle vit dans notre Océan, principalement aux environs de Cornwallis, aussi bien que dans la Méditerranée, près des côtes de France, de Gènes, des îles de Malte et de Sardaigne; elle est à Saint-Jean de Luz l'objet d'une pêche abondante. Lorsqu'elle se sent prise, elle fait entendre une espèce de sifflement qui l'a fait nommer en Angleterre *poisson siffleur* (*the fish piper*).

Ce poisson a la chair dure et sèche; aussi n'est-elle pas très-recherchée. C'est néanmoins un assez bon mets lorsqu'après l'avoir fait bouillir, on la mange avec du vinaigre (2).

---

| | |
|---|---|
| (1) A la membrane des branchies. . | 7 rayons. |
| A la première dorsale. . . . . . | 9 |
| A la seconde. . . . . . . . . . . | 16 |
| A chacune des pectorales . . . . | 12 |
| A chacune des thoracines. . . . | 6 |
| A celle de l'anus . . . . . . . . . | 16 |
| A celle de la queue. . . . . . . . | 19 |

(2) Rondelet, à l'endroit précédemment cité.

# LA TRIGLE CAROLINE (1).

TROISIÈME ESPÈCE.

»« CETTE trigle a les nageoires pectorales très-longues et assez grandes pour s'élever au dessus de la surface des eaux. Nous devons donc l'inscrire parmi les véritables poissons volans. Voyons rapidement ses traits principaux.

La tête est comme ciselée, et parsemée de figures étoilées ou rayonnantes qui ont un peu de relief. L'enveloppe lamelleuse qui la recouvre montre deux petits piquans dentelés au dessus de chaque œil, deux plus

(1) »« *Trigla carolina.* Dans quelques contrées anglaises, *the smaller flying fish.*

*Trigla carolina.* Lin. édition de Gmelin.

*Trigle caroline.* Bonat. pl. de l'Encycl. méthod.

*Trigle carolin* ou *caroline.* Bloch, pl. CCCLII. »«

*Le carolin.* En allemand, *den carolinschen seehahn.*

*Trigla digitis tribus, pinnæ dorsalis parte priore maculatâ...... trigla carolina.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 11. — Artedi, Gen. pisc. gen. 32, n° 14, additament.

grands à la nuque, trois ou quatre à chaque opercule, et un à chaque os claviculaire. Les écailles qui revêtent le dos sont petites et dentelées. La ligne latérale est droite et lisse ; et le sillon longitudinal, dans lequel l'animal peut coucher ses nageoires dorsales, est bordé, de chaque côté, d'aiguillons recourbés.

Une tache noirâtre, qui occupe la moitié supérieure de l'œil, donne à cet organe une apparence singulière (1). Une autre tache noirâtre paroît vers le haut de la première nageoire dorsale. Le corps et la queue sont jaunâtres avec de petites taches violettes, et les nageoires pectorales sont violettes avec quatre bandes transversales brunes et arquées (2).

On trouve cette trigle, dont la chair est

---

(1) La prunelle est bleue et l'iris d'un gris argenté.
SONNINI.

(2) A la membrane branchiale de la caroline. . . . . . . . . . . . 6 rayons.

| | |
|---|---|
| A la premiere nagéoire du dos. . | 9 |
| A la seconde . . . . . . . . . . | 12 |
| A chacune des pectorales . . . | 13 |
| A chacune des thoracines. . . . | 6 |
| A celle de l'anus . . . . . . . . | 11 |
| A celle de la queue . . . . . | 15 |

dure et maigre, aux environs de la Caroline et des Antilles. » «

La longueur de ce poisson n'excède pas celle du doigt. Browne est le premier qui en ait donné la description et la figure (1).

---

(1) Hist. of Jamaïc.

# LA TRIGLE PONCTUÉE (1).

## QUATRIÈME ESPÈCE.

C'EST dans les mêmes mers qu'habite le carolin que se trouve la trigle ponctuée, »« dont les couleurs sont plus vives, plus variées et plus gaies. Nous décrivons ces nuances d'après une peinture qui fait partie de celles du museum d'histoire naturelle, et dont on a dû à Plumier le dessin original. La partie supérieure de l'animal est d'un rouge clair, et la partie inférieure d'un beau jaune. Les côtés et le dos sont parsemés de taches rondes, petites, et d'un rouge foncé. Ces mêmes taches rouges se montrent sur les nageoires du dos et de l'anus, qui sont lilas; sur celle de la queue, qui est bleue à sa

(1) »« *Trigla punctata.* En espagnol, *rubio volador.*

*Trigle ponctuée.* Bloch, pl. CCCLIII.

*Lyra alata.* Plumier, peintures sur vélin du museum d'histoire naturelle. »«

*La trigle ponctuée.* En allemand, *den punkirten seehahn.* En anglais, *punctulated trigla.*

base et jaune à son extrémité ; et sur les ailes, qui sont également jaunes à leur extrémité et bleues à leur base.

La tête de la ponctuée est plus alongée que celle de la caroline (1). » «

(1) A chacune des nageoires pectorales de la ponctuée. . . . . . . . . 13 rayons.
A chacune des thoracines. . . . 6
A celle de la queue. . . . . . . 12

# LA TRIGLE LASTOVIZA (1).

## CINQUIÈME ESPÈCE.

»« La trigle lastoviza est rouge par dessus et blanchâtre par dessous, avec des taches

---

(1) »« *Trigla lastoviza.*

*Trigla adriatica.* Lin. édit. de Gmelin.

*Trigla lineata.* Idem. — Brunnich, Pisc. massil. pag. 99.

*Trigle lastoviza.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. — Brit. zool. 3, p. 236, n° 5. — Ray, Pisc. p. 165, f. 11.

*Imbriago.* Bloch, pl. CCCLIV.

Autre espèce de *surmulet imbriaco.* Rondelet, première partie, liv. 10, chap. 4. »«

*La trigle lastoviza.* En anglais, *streaked gurnard.* En allemand, *lineirten seehahn.* En Languedoc, *imbriaco*, c'est-à-dire, *ivrogne*, à cause de sa brillante couleur rouge. Sur les bords de la mer Adriatique, *lastoviza.*

*Trigla striata rubra, subtùs alba........ trigla lineata.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 12. — *Trigla corpore squamis verticillato, lineâ laterali aculeatâ, pinnis pectoralibus subtùs nigris, digitis ternis... trigla adriatica.* Ibid. sp. 14. — Brunnich, Ichthyol. massil. p. 99, n° 13.

*Trigla corpore striato, rubro; operculis stelliferis;*

et des bandes couleur de sang, ou noirâtres, placées sur le dos. Les ailes offrent souvent par dessus quelques taches brunes, et par dessous une bordure et des points bleus sur un fond noir. Les thoracines et l'anale sont blanches, et quelquefois noires à leur sommet. Au reste, la ligne latérale de ce poisson est hérissée de piquans à deux pointes; la mâchoire supérieure presque aussi avancée que l'inférieure; le dessus des yeux garni de petites pointes; la nuque hérissée de deux aiguillons dentelés; chaque opercule armé de deux aiguillons semblables; l'os claviculaire étendu, pour ainsi dire, en épine également dentelée, et, de plus, longue, aiguë à son sommet et large à sa base; et la fossette dorsale bordée, de chaque côté, de piquans à trois ou quatre pointes (1). » «

---

*pinnis maculatis; caudâ subbifurcâ... trigla lineata.* Walb. edit. Gen. pisc. Arted. gen. 52, *species adhuc dubiæ*, n° 17. — *Trigla corpore squamis verticillato; lineâ laterali aculeatâ, pinnis pectoralibus subtùs nigris... trigla lastoviza.* Ibid. additament. n° 15.

(1) 10 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale de la trigle lastoviza.
17 rayons à la seconde.
10 rayons à chacune des pectorales.

L'estomac est petit, avec plusieurs appendices à sa partie inférieure. Le canal intestinal a deux sinuosités; le foie partagé en deux lobes est rougeâtre.

Ce beau poisson, qui ne devient pas plus grand que le carolin ou la trigle caroline, habite dans l'Océan du nord, dans la Méditerranée et dans la mer Adriatique. Sa chair dure et sèche est fort peu recherchée.

---

1 aiguillon et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
16 rayons à celle de l'anus.
13 rayons à celle de la queue.

## LE PERLON (1).

*Voyez planche* XLIII, *fig.* 2.

SIXIÈME ESPÈCE.

» « La partie supérieure de ce poisson est d'un violet mêlé de brun, et l'inférieure d'un blanc plus ou moins pur et argentin. » «

(1) » « *La trigle hirondelle. Trigla hirundo.* En France, *cabote*, *galline*, *gallinette*, *linette*, *perlon*, *grondin.* A Malte, *tigiega.* Dans la Ligurie, *corsano* et *corsavo.* A Rome, *capone.* En Angleterre, *tub-fish*, *sapphirine gurnard.* En Allemagne, *knurr-hahn.* En Danemarck, *soe-hane* ou *knurr-hane.* En Norvège, *riot*, *ouskarriot*, *knorrsoehane*, *soekok.* En Suède, *knorrhane*, *knoding*, *knot* ou *schmed.*

*Trigla hirundo.* Lin. édition de Gmelin.

*Trigle hirondelle de mer.* Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 93 *. — Muller, Prodr. zool. dan. p. 47, n° 409. — Faun. suecic. 340. * — It. Wgoth. p. 176.

*Trigla capite aculeato, appendicibus utrinque tribus, etc.* Artedi, gen. 44, syn. 73.

*Korax.* Athen. lib. 1, fol. 177.

*Hirundo prior.* Aldrov. lib. 2, cap. 3, p. 135.

*Hirundo.* Willughby, p. 280. — Raj. Pisc. p. 88.

Il a l'œil noir et l'iris argentin mêlé de rouge ; la nageoire pectorale d'un violet clair ; celle de la queue brune et le palais jaunâtre. Son estomac est petit et garni d'appendices ; le canal intestinal est menu et le foie d'un blanc rougeâtre. Il atteint souvent deux pieds de longueur et cinq de largeur.

On le trouve dans l'Océan du nord, principalement vers le Danemark et la Suède ; il est plus rare dans la Baltique ; il vit aussi dans la Méditerranée ; les pêcheurs du Languedoc le connoissent sous le nom de *cabote*, à cause de la grosseur de sa tête. Il paroît fréquenter aussi les côtes méridionales de l'Afrique, puisque Barrow le met au nombre

---

*Corvus.* Plin. lib. 32, cap. 11. — Salv. fol. 194, 195.

*Perlon.* Bloch, pl. LX.

*Corystion ventricosus.* Klein, Miss. pisc. 4, p. 45, n° 3.

*Corax.* Gesner, Aquat. p. 299; Thierb. p. 21. — Brit. zool. 3, p. 235, n° 4.

*Corbeau de mer.* Rondelet, première partie, liv. 10, chap. 6. »«

*Le perlon.* En suédois, *knorhane*, *knading*, *knot*, *schmed.*

*Trigla digitis ternis, lineá laterali aculeatá...... trigla hirundo.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 6.

des poissons que l'on pêche au cap de Bonne-Espérance (1).

» « Il nâge avec une grande rapidité, ses pectorales pouvant lui servir de rames puissantes. Comme il habite les fonds de la pleine mer pendant une grande partie de l'année, on le prend ordinairement avec des lignes de fond; et quoique sa chair soit dure, il est assez recherché dans plusieurs pays du Nord, et particulièrement sur les rivages du Danemarck, où on le sale et le sèche à l'air pour l'approvisionnement des vaisseaux (2).

Le bruissement qu'il fait entendre lorsqu'on le touche, a paru aux anciens naturalistes grecs et romains avoir quelque rapport avec le croassement des corbeaux; et voilà pourquoi ils l'ont nommé *corbeau de mer*. »«

---

(1) Le knorhaen est un bon poisson; c'est une espèce de *trigla*. (Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, par John Barrow, traduit par Degrandpré, tom. I, p. 50.)

(2)

| | | |
|---|---|---|
| A la membrane des branchies . | 7 | rayons. |
| A la première nageoire du dos . | 8 | |
| A la seconde. . . . . . . . . | 15 | |
| A chacune des pectorales . . . . | 12 | |
| A chacune des thoracines. . . . | 6 | |
| A celle de l'anus . . . . . . . . | 14 | |
| A celle de la queue . . . . . | 19 | |

## LA TRIGLE PIN (1).

### SEPTIÈME ESPÈCE.

»« Les lames ou feuilles minces, étroites et semblables à des feuilles de pin, qui garnissent les deux côtés de chaque ligne latérale, ont suggéré à Bloch le nom spécifique qu'il a donné à cette trigle, lorqu'il l'a fait connoître. Le museau de ce poisson est un peu échancré et terminé par plusieurs aiguillons ordinairement au nombre de six ou de huit. De petites dents hérissent les mâchoires. On aperçoit un os transversal et rude sur le devant du palais, et quatre os rudes et ovales auprès du gosier. On voit un piquant au dessus de chaque œil, ou à la pièce antérieure de chaque opercule, deux à la pièce postérieure, et un aiguillon presque triangulaire et dentelé à chaque os claviculaire. La fossette longitudinale du dos est bordée

(1) »« *Trigla pini.* Idem. Bloch, pl. CCCLV. »« *Le pin.* En allemand, *fichtenzweig.* En anglais, *pine-bough.*

d'épines inclinées vers la queue (1). Les écailles sont très-petites. »«

A l'exception du ventre qui est d'un jaune lavé, tout le corps du pin est rougeâtre. Les nageoires tirent sur le bleu, mais les ventrales sont rouges.

Bloch a reçu ce poisson préparé de la Hollande, sans aucune indication des mers où on le trouve. L'individu que ce célèbre ichthyologiste a fait peindre avoit un peu plus d'un demi-pied de long.

---

| | | |
|---|---|---|
| (1) A la membrane des branchies . | 7 | rayons. |
| A la première nageoire dorsale. . | 9 | |
| A la seconde . . . . . . . . . . | 19 | |
| A chaque nageoire pectorale. . . | 10 | |
| A chacune des thoracines. . . . | 6 | |
| A celle de l'anus. . . . . . . . | 16 | |
| A celle de la queue . . . . . . . | 18 | |

# LE GURNAU (1),

# LE GRONDIN (2).

## HUITIÈME ET NEUVIÈME ESPÈCES.

» « La première de ces trigles présente une faculté semblable à celle que nous avons remarquée dans la lyre. Elle peut faire entendre un bruissement très-sensible par le

(1) »« *La trigle gurnau. Trigla gurnardus.* Dans plusieurs contrées de France, *bellicant*, *gourneau.* Dans le Holstein, *schmiedknecht.* A Heiligeland, *see-hahn*, ou *kurre*, ou *kurre-fish.* En Hollande, *knorhaan.* A Malte, *tigiega.* En Turquie, *kirlanidsi-baliick.*

*Trigla gurnardus.* Lin. édit. de Gmelin.

*Trigle grondin.* Daubent. Encycl. méthod.

*Trigle grondeur.* Bonat. pl. de l'Encycl. méthod.

*Trigla varia, rostro diacantho, aculei geminis ad utrumque oculum.* Artedi, gen. 46, syn. 74. — Gron. Mus. 1, p. 44, n° 101; Zooph. p. 84, n° 283. — Brun. Pisc. massil. p. 74, n° 90.

*Gurneau.* Bloch, pl. LVIII. — Charleton, Onom. pag. 139.

*Corystion gracilis griseus, etc.* Klein, Miss. pisc. 4, p. 40, n° 5, tab. 14, fig.3

*Coccyx alter* Belon, Aquat. p. 204.

*Grey gurnard.* Brit. zoolog. 3, pag. 231, n° 1. —

frôlement

frôlement de ses opercules, que les gaz de l'intérieur de son corps font, pour ainsi dire,

---

Willughby, Ichth. p. 279, tab. S, 2, fig. 1. — Ray, Pisc. p. 86. »«

*Trigla digitis ternis, dorso maculis nigris rubrisque.... trigla gurnardus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 3.

*Trigla dorso ad pinnas carinato scabro : lineâ laterali asperâ in caudâ truncatâ bifidâ : pinnis pectoralibus albescentibus.* Gronov. *locis suprà citatis.*

*Trigla digitis ternis, lineâ laterali pinnatâ, radio dorsali primo anticè serrato, pinnis pectoralibus subtùs nigris.... trigla gurnardus.* Brunnich, *loco suprà citato.*

(2) » « *La trigle grondin. Trigla grunniens.* Dans plusieurs provinces de France, *morrude*, *rouget*, *rouget grondin*, *perlon*, *galline*, *rondela.* Dans le nord de la France, *hunchem.* Dans plusieurs contrées du nord de l'Europe, *sehe-hanen.* En Angleterre, *the red gurnard*, *rot chet.* Aux environs de Naples, *cocchou.* Dans la Ligurie, *cabriggia.* Sur plusieurs côtes de l'Adriatique, *organt.*

*Trigla cuculus.* Lin. édit. de Gmelin.

*Trigle perlon.* Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. — Mus. Adolph. Frid. 2, p. 93. *

*Trigla tota rubens, rostro parùm bicorni, operculis branchiarum striatis.* Artedi, gen. 45, syn. 74.

*Rouget* et *rouget grondin.* Bloch, pl. LIX.

*O kokkix.* Arist. lib. 4, cap. 9; et lib. 8, cap. 13. —

vibrer, en s'échappant avec violence lorsque l'animal comprime ses organes internes; et voilà d'où lui vient le nom de *gurnau* qu'elle porte. Ce gurnau a d'ailleurs plusieurs rapports de conformation avec la lyre, et, de plus, il ressemble beaucoup au grondin, qui est doué, comme la lyre, de la faculté de siffler ou de bruire. Mais, indépendamment des différences indiquées sur le tableau du genre des trigles, et qui séparent le grondin

---

Ælian. lib. 10, cap. 11. — Oppian. lib. 1, p. 5. — Athen. lib. 7, p. 309.

*Cuculus*. Gaz. Aristot.

*Morrude* ou *rouget*. Rondelet, première partie, liv. 10, chap. 2. — Gesner, p. 305 et 306, et (germ.) fol. 17, *b*. — Aldrovand. lib. 2, cap. 4, p. 139. — Jonston, Pisc. p. 64, tab. 17, fig. 11. — Willughby, p. 281. — Ray, p. 89.

*Cuculus minor*. Belon, Aquat. p. 104.

*Cuculus lyræ species*. Schonev. p. 32.

*Lyra*. Charlet. p. 139.

*Corystion capite conico, etc.* Klein, Miss. pisc. 4, p. 46, n° 6, tab. 4. fig. 4.

*Red gurnard*. Brit. zool. 3, p. 233, n° 2.»«

*Le grondin*. En Allemagne, *roter seehahn*. Aux environs de Kiel, *seehahn*, *schmiedeknecht*. En hollandais, *hunche*, c'est-à-dire, *coq*.

*Trigla digitis ternis, lineâ laterali muticâ.... trigla cuculus*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 4.

du gurnau, le grondin a la tête et l'ouverture de la bouche plus petites que celles du gurnau : celui-ci peut parvenir à la longueur d'un mètre (1); celui-là n'atteint ordinairement qu'à celle de trois ou quatre décimètres ( douze à quinze pouces ) (2). Les écailles qui revêtent le gurnau sont blanches ou grises, et bordées de noir; des taches rouges et noires sont souvent répandues sur son dos; ses nageoires de la poitrine et de la queue offrent une teinte noirâtre; celles de l'anus et du dos sont d'un gris rougeâtre; la première dorsale est parsemée de taches blanches; les lames épaisses et larges, qui recouvrent la ligne latérale, sont noires et

---

(1) A la première nageoire dorsale du gurnau . . . . . . . . . . . . 7 rayons.
A la seconde . . . . . . . . . 19
A chacune des pectorales . . . . 10
A chacune des thoracines. . . . 6
A celle de l'anus . . . . . . . . 17
A celle de la queue . . . . . . 9

(2) A la première nageoire dorsale du grondin. . . . . . . . . . . . 10 rayons.
A la seconde. . . . . . . . . 18
A chacune des pectorales . . . . 10
A chacune des thoracines. . . . 6
A celle de l'anus . . . . . . . . 12
A celle de la queue . . . . . . 15

bordées de blanc. Le grondin a les lames de ses lignes latérales blanches et bordées de noir; la partie supérieure de son corps et de sa queue rouge et pointillée de blanc; la partie inférieure argentée; les nageoires caudales et pectorales rougeâtres; celle de l'anus blanche, et les deux dorsales blanches et pointillées d'orangé. On voit deux aiguillons près de chaque œil du grondin.

Au reste, le gurnau et le grondin ont tous les deux les thoracines blanches. Leur chair est très-agréable au goût : celle du grondin est même quelquefois exquise. » «

Le gourneau habite l'Océan européen, sur-tout dans la partie qui baigne les côtes de l'Angleterre; il se trouve également dans la mer Baltique et dans la Méditerranée. Il se tient sur le fond où il cherche les crustacés dont il se nourrit. Aussi le pêche-t-on avec la ligne de fond à laquelle on attache pour appât un morceau de poisson ou d'étoffe rouge. C'est au mois de mai et de juin qu'il s'approche des rivages pour y déposer sur des fonds unis, ou pour y féconder ses œufs qui sont bons à manger.

L'époque du frai est la même dans l'espèce du grondin que dans celle du gourneau; mais le grondin est plus vorace que le gour-

neau et il dévore tout ce qu'il rencontre. Il a du reste les mêmes habitudes et il fréquente les mêmes eaux; on le trouve aussi, dit-on, dans celles du cap de Bonne-Espérance. On le prend en grande quantité avec les lignes de fond. C'est un des poissons les plus délicats; il a d'ailleurs peu d'arêtes. Sa chair, quoique cuite, présente encore assez distinctement les couleurs dont il est paré quand il est vivant.

# LE MILAN DE MER (1).

## DIXIÈME ESPÈCE.

» « Plusieurs trigles ont reçu des noms d'oiseaux ; on les a appelées *hirondelle*, *coucou*, *milan*, etc. Il étoit en effet assez naturel de donner, à des poissons ailés qui s'élèvent dans l'atmosphère, des dénomina-

(1) »« *La trigle milan. Trigla milvus.* Dans plusieurs provinces méridionales de France, *belugo*, c'est-à-dire, *étincelle*, *galline.* Dans la Ligurie, *organo.* Dans les Deux-Siciles, *cocco.*

*Trigla lucerna.* Lin. édit. de Gmelin.

*Trigle milan.* Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonat. pl. de l'Encyclop. méthod.

*Trigla rostro parùm bifido, lineâ laterali, ad caudam bifurcâ.* Artedi, gen. 45, syn. 73.

*Milan marin.* Rondelet, première partie, liv. 10, chap. 7. — Aldrov. lib. 2, cap. 58, p. 276.

*Lucerna, milvus* et *milvago.* Gesner, p. 497 ; et (germ.) fol. 17, *a.*

*Lucerna venetorum.* — Willughby, p. 281. — Ray, pag. 88.

*Cuculus.* Salvian. fol. 190, 191. — Gronov. Mus. 1, n° 100 ; Zooph. p. 84, n° 284. »«

*Trigla digitis ternis, rostro subbifido lineâ laterali*

tions qui rappelassent les rapports de conformation, de facultés et d'habitudes, qui les lient avec les habitans de l'air. Aussi ces noms spécifiques ont-ils été imposés par des observateurs et adoptés assez généralement, même dès le tems des anciens naturalistes.... La trigle milan a été aussi appelée, et même par plusieurs célèbres naturalistes, *lanterne* ou *fanal*, parce qu'elle offre d'une manière assez remarquable la propriété de luire dans les ténèbres, qui appartient non seulement aux poissons morts dont les chairs commencent à s'altérer et à se décomposer, mais encore à un nombre assez grand d'osseux et de cartilagineux vivans (1). C'est principalement la tête du milan, et particulièrement l'intérieur de sa bouche, et sur-tout son palais, qui brillent dans l'obscurité, de l'éclat doux et tranquille que répandent, pendant les belles nuits de l'été des contrées méridionales, tant de subs-

---

*ad caudam bifidâ.... trigla lucerna.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 5.

*Trigla digitis ternis, lineâ laterali pinnatâ, radio dorsali secundo et tertio setaceis, pinnis pectoralibus nigris.... trigla lucerna.* Brunnich, Ichthyol. massil. p. 76, n° 91.

(1) Voyez le Discours sur la nature des poissons.

tances phosphoriques vivantes ou inanimées. Lorsque dans un tems calme, et après le coucher du soleil, plusieurs centaines de trigles milans, exposées au même danger, saisies du même effroi, emportées hors de leur fluide par la même nécessité d'échapper à un ennemi redoutable, s'élancent dans les couches les plus basses de l'air et s'y maintiennent pendant quelques instans, en agitant leurs ailes membraneuses, courtes à la vérité, mais mues par des muscles puissans, c'est un spectacle assez curieux que celui de ces lumières paisibles qui montant avec vîtesse au dessus des ondes, s'avançant, retombant dans les flots, dessinant dans l'atmosphère des routes de feu qui se croisent, se séparent et se réunissent, ajoutent une illumination aérienne, mobile, et perpétuellement variée, à celle qui repose, pour ainsi dire, sur la surface phosphorique de la mer. Au reste les milans, volant ou nageant en troupes, offrent pendant le jour un coup d'œil moins singulier, mais cependant agréable par la vivacité, la disposition et l'harmonie de leurs couleurs. Le rouge domine fréquemment sur leur partie supérieure; et l'on voit souvent de belles taches noires, bleues ou jaunes, sur leurs

grandes nageoires pectorales. Leur ligne latérale est garnie d'aiguillons, et divisée en deux vers la queue (1). » «

Leurs écailles sont fort petites et le dedans de leur bouche est jaunâtre. Willughby pense avec toute raison que le milan marin n'est point une espèce distincte de l'hirondelle de mer. En effet, ces deux trigles se ressembleroient entièrement si la ligne latérale du premier ne se partageoit pas vers la queue (2). Gmelin soupçonne aussi que ce ne sont que des variétés de la même espèce (3).

On trouve le milan de mer dans l'océan Septentrional et dans la Méditerranée. Il est peu estimé, sa chair étant presque toujours dure et sèche. Les marins ont observé que, lorsque ce poisson s'élève au dessus de la surface de l'eau, c'est un signe de changement de tems.

---

(1) A la première nageoire du dos . 10 rayons.
A la seconde . . . . . . . . . . 17
A chacune des pectorales . . . . 10
A chacune des thoracines . . . . 6
A celle de l'anus. . . . . . . . . 15

(2) Hist. pisc. *loco suprà citato.*

(3) Lin. syst. nat.

# LA TRIGLE MENUE (1).

## ONZIÈME ESPÈCE.

» « Le nom de cette trigle désigne sa petitesse : sa longueur n'égale ordinairement que celle du doigt. Les deux saillies longitudinales qui forment la fossette propre à recevoir les nageoires du dos lorsque l'animal les incline et les plie, sont composées de petites lames un peu redressées et piquantes. Le museau est échancré et dentelé. On compte deux aiguillons au dessus des yeux; deux autres aiguillons (2), et deux piquans plus forts que ces quatre premiers,

(1) »« *Trigla minuta.* Lin. édit. de Gmelin.

*La petite trigle.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. »«

*Trigla digitis tribus, dorso bicarinato*......... *trigla minuta.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 10. — Artedi, Gen. pisc. gen. 52, n° 13, additam.

(2) 5 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.

24 rayons à la seconde.

8 à chacune des pectorales.

auprès de l'occiput ; et une épine assez grande garnit la partie postérieure de chaque opercule » « : La queue est arrondie ; les nageoires du ventre et les pectorales se terminent en pointe aiguë.

Cette espèce vit, selon Linnæus (1), dans les mers de l'Inde.

---

| | | |
|---|---|---|
| 6 | rayons | à chacune des thoracines. |
| 14 | | à celle de l'anus. |
| 10 | | à celle de la queue. |

(1) Mantis. plant. alter. p. 528.

# LA CAVILLONNE (1).

## DOUZIÈME ESPÈCE.

» « Rondelet a décrit cette trigle, dont il a aussi publié une figure gravée. N'ayant que deux rayons articulés et isolés à chaque nageoire pectorale, non seulement elle est séparée des espèces que nous venons de décrire, mais elle appartient même à un sous-genre particulier » «.

On l'a appelée *cavillone* en Languedoc, à cause, dit Rondelet, de sa ressemblance avec une cheville que l'on y appelle *caville*. Ce poisson est en effet court, arrondi, gros vers la tête et se terminant en pointe. Il ne passe guère la longueur du doigt. Ses écailles sont petites, placées obliquement, dentelées sur leurs bords, et très-rudes, d'où le naturaliste que nous venons de citer a donné à cette trigle la dénomination

(1) »« *La trigle cavillone. Trigla cavillone.*

Autre espèce de *surmulet*, dite *cavillone*. Rondelet, première partie, liv. 10, chap. 5.

*Mullus asperus*. Id. ibid. »«.

latine de *mullus asperus*, c'est-à-dire, *surmulet couvert d'aspérités.*

» « La ligne latérale est très-droite et très-voisine du dos. On voit un piquant au dessus de chaque œil, et six aiguillons très-grands et un peu aplatis à la partie postérieure de cette sorte de casque ou d'enveloppe lamelleuse et ciselée, qui défend la tête.

La cavillone est d'un très-beau rouge, lequel fait ressortir la couleur de ses ailes, qui sont blanches par dessus, et d'un verd noirâtre par dessous (1). Ses dimensions sont ordinairement aussi petites que celles de la menue. Son foie est très-long; mais son estomac est peu étendu, et son pylore garni d'un petit nombre d'appendices ou cœcums. La chair de cette trigle est dure, et peu agréable au goût. » « C'est un poisson de la mer Méditerranée.

---

(1) 7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos, qui est triangulaire.

## QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME G.

### LES PERISTEDIONS.

Des rayons articulés et non réunis par une membrane, auprès des nageoires pectorales; une seule nageoire dorsale; point d'aiguillon dentelé sur le dos; une ou plusieurs plaques osseuses au dessous du corps.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le péristédion malarmat; *peristedion malarmat.* — Tout le corps cuirassé.

SECONDE ESPÈCE.

Le péristédion chabrontère; *peristedion chabrontera.* — Deux plaques osseuses garnissant le dessous du corps.

## LE MALARMAT (1).

*Voyez la planche* XLIII, *fig.* 3.

PREMIÈRE ESPÈCE.

» « Les plaques osseuses qui garnissent le dessous du corps des péristédions, et y forment une sorte de plastron, séparent ces

(1) » « *Le péristédion malarmat.* En Italie, *pesce capone*, *pesce furca*, *forchato*, *pesce forcha.* Dans la Ligurie, *scala feno.* En Allemagne, *gabel-fisch*, *panzerhalm.* En Hollande, *roode duyvel visch.* En Angleterre, *rochet.* Dans les Indes orientales, *ikan seytan mera* et *ikan paring.* En grec, *olosteon.*

*Trigla cataphracta.* Lin. édit. de Gmelin. — Bloch, pl. CCCXLIX.

*Trigle malarmat.* Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonat. planches de l'Encyclop. méthod. — Mus. Adolph. Fr. 2, p. 92. *

*Trigla.... corpore octogono.* Arted. gen. 46, syn. 75.

*Lyra altera Rondeletii.* Aldrovand. lib. 2, cap. 7, p. 147. — Willughby, p. 283. — Ray, p. 89.

*Lyra.* Salvian. fol. 192, *b*, ad iconem, et 193.

*Malarmat.* Rondelet, première partie, liv. 10, chap. 9. — Gesner, p. 517, 610; et (germ.) fol. 20, *b*. Gronov. Mus. 1, n° 98.

*Malarmat.* Duhamel, Traité des pêches, part. 2,

poissons des trigles proprement dites, et nous ont suggéré le nom générique que nous leur donnons (1). Cette cuirasse est très-étendue sur la partie inférieure du malarmat; elle la couvre en entier; elle se réunit avec celle qui défend la partie supérieure; ou, pour mieux dire, la totalité du corps et de la queue de cet osseux est renfermée dans une sorte de gaîne composée de huit rangs de lames, qui la font paroître octogone. Chacune de ces lames est plus large que longue, et irrégulièrement hexagone; dans son milieu elle est relevée par un piquant recourbé vers l'arrière. Ces plaques ou lames dures sont d'autant moins grandes qu'elles sont placées plus près de la queue, et l'on compte quelquefois plus de quarante pièces à chacune des

---

sect. 5, chap. 5, p. 113, pl. IX, fig. 1 et 2. — Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »«

*Trigla digitis geminis, rostro furcato elongato, corpore loricato... trigla cataphracta.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 1.

*Trigla digitis geminis, rostro furcato elongato, corpore loricato angulato....... trigla cataphracta.* Brunnich, Ichthyol. massil. p. 72, n° 89.

(1) *Peristethion*, en grec, signifie *pectoral*, *plastron*.

rangées

rangées longitudinales de ces lames aiguillonnées.

La tête est renfermée, comme celle de presque toutes les trigles, dans une enveloppe à quatre faces, dure, un peu osseuse, relevée par des arêtes longitudinales, et parsemée de piquans dans sa partie supérieure. Le museau se termine en deux os longs et plats, dont l'ensemble ressemble assez à celui d'une fourche.

Les mâchoires sont dépourvues de dents proprement dites ; le palais et la langue sont lisses. On voit à la mâchoire inférieure plusieurs barbillons très-courts, et deux autres barbillons longs et ramifiés.

Chaque opercule est composé d'une seule lame et terminé en pointe. L'anus est plus près du museau que de la nageoire caudale, qui est en croissant ; et on ne compte auprès de chaque nageoire pectorale que deux rayons articulés et libres ; ce qui donne au malarmat un rapport de plus avec la trigle cavillone (1).

---

(1) 7 rayons à la membrane branchiale.
7 rayons à la première partie de la nageoire du dos, dont la membrane est plus basse que ces mêmes rayons.

Presque tout l'animal est d'un rouge pâle, comme plusieurs trigles; les thoracines sont grises et les pectorales noirâtres. »«

A l'intérieur, ce poisson a un petit estomac, le pylore entouré de six appendices, le foie grand et blanchâtre, la rate petite et rouge, la vésicule d'air fort ample.

Le malarmat habite toute l'étendue de la Méditerranée; il est fort abondant sur les côtes de France, d'Espagne et de l'Etat romain, plus rare près de celles de Gênes. On le trouve aussi aux Indes orientales et aux îles Moluques. Il se nourrit de vers marins, de mollusques et de plantes marines, qu'il recherche au fond de la mer où il se tient communément. Il nage avec tant de rapidité que souvent il brise ses appendices et sa cuirasse contre les rochers. De là lui est venu vraisemblablement le nom de *malarmat* (mal armé).

On le pêche pendant toute l'année; mais principalement, en beaucoup d'endroits, au

---

26 rayons à la seconde partie de cette même nageoire.
12 rayons à chaque pectorale.
20 à celle de l'anus.
13 à celle de la queue.

tems de carême. Ce poisson a peu de chair et fournit peu à manger lorsqu'il est petit; il se dessèche même si aisément qu'il devient fort léger, et que, pendu au plancher, il peut tenir lieu de girouette et indiquer par la direction de sa queue l'endroit d'où soufle le vent. On ne fait cas de cette espèce de trigle que quand elle a acquis de la grosseur; et quoique sa chair ne soit point succulente, l'art des cuisiniers parvient à la faire figurer sur nos tables comme un bon mets. Après avoir trempé le poisson dans l'eau bouillante pour le dépouiller de ses mailles, ils l'apprêtent avec différentes sauces, ou bien ils lui ouvrent le ventre, le vuident, le remplissent d'une farce et le font rôtir. Il est à remarquer que, dès que le malarmat a perdu la vie, sa couleur rouge s'altère et s'efface.

### *Pêche du malarmat.*

Sur une grande étendue des côtes de la Méditerranée, l'on fait la pèche au *malarmat* avec un filet que l'on nommoit autrefois *tartane*, parce que l'on y employoit les petits bâtimens de ce nom. Les pêcheurs proven-

çaux l'appellent à présent *trabacou* ou *trabuqué*. C'est une espèce de *drège* (1) qui a une manche ou poche assez étendue, dans laquelle le poisson s'engage. Ce filet a beaucoup d'ampleur; on l'établit sur l'eau à vingt, trente ou trente-cinq brasses, et on le traîne par le moyen de tartanes ou de tout autre bâtiment à la voile. (Voyez la pl. XLIV, fig. 1. Il faut éviter soigneusement les fonds de roche qui endommageroient les filets.

---

(1) Voyez la description et la figure de la *drège*, dans le vol. VII, p. 73, de cette Histoire des poissons.




De Seve del. Ve. Tardieu S.

1. TRABACOU ou MAÏS.

2. LE ROUGET.

## LE PÉRISTÉDION CHABRONTÈRE (1).

### SECONDE ESPÈCE.

La chabrontère, qui se trouve dans la Méditerranée, a le museau fourchu; le corps arrondi et marqué de quatre sillons; plusieurs aiguillons droits ou recourbés au dessus du museau; six petits piquans disposés en triangle, trois au desssus et trois autres au dessous de la queue (2); la partie inférieure du corps couverte de deux plaques osseuses; toutes les nageoires, excepté celle de la queue, très-longues et d'un rouge éclatant (3).

(1) »« *Peristedion chabrontera.* Osbeck, Fragm. ichthyol. Hispan.

*Trigle chabrontère.* Bonaterre, planches de l'Enc. méthodique. »«

(2) »« A la membrane des branchies. 7 rayons.
A la nageoire du dos. . . . . . 26
A chacune des thoracines. . . . 6
A celle de l'anus . . . . . . . . 20 »«

(3) Osbeck, *loco suprà citato.*

## QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME G.

### LES ISTIOPHORES.

»« Point de rayons articulés et libres auprès des nageoires pectorales ni de plaques osseuses au dessous du corps; la première nageoire du dos arrondie, très-longue et d'une hauteur supérieure à celle du corps; deux rayons à chaque thoracine.

ESPÈCE.

L'istiophore porte-glaive; *istiophorus gladifer*. — La mâchoire supérieure prolongée en forme de lame d'épée; deux nageoires de l'anus. »«

## LE VOILIER (1).

» « Marcgrave, Pison, Willughby, Ray, Jonston, Ruysch, mon savant confrère Broussonnet et feu le célèbre Bloch ont parlé de ce poisson très-remarquable par sa forme, sa grandeur et ses habitudes. En effet, sa tête ressemble beaucoup à celle des xiphias; il parvient, comme ces derniers, à une longueur de plus de trois mètres (neuf pieds) : comme ces derniers encore, il jouit d'une grande force, d'une grande agilité, d'une grande audace; il attaque avec courage, et souvent avec avantage, des ennemis très-dangereux.....

(1) » « *Istiophore porte-glaive; istiophorus gladifer.* Par plusieurs auteurs ou voyageurs français, *voilier*, *brochet volant*, *bécasse de mer.* Par les allemands, *schwerdt-makrebe.* Par les anglais, *ola* et *sword-fish.* Par les hollandais des Indes orientales, *zeyl-visch*, *layer*, *zee-snippe.* Aux Indes orientales, *ikan tsjabelang jang terbang.*

*Voilier, scomber gladius.* Bloch, pl. CCCXLV. » «

*Le voilier.* Au Brésil, *guebucu*, par les indigènes; et *bicuda* par les portugais.

La mâchoire supérieure de l'istiophore que nous décrivons est trois fois plus avancée que l'inférieure : très-étroite, très-longue, convexe par dessus et pointue, elle ressemble à une épée, et a indiqué le nom spécifique de l'animal. Elle est garnie, ainsi que le palais et la mâchoire inférieure, de dents très-petites dont on ne trouve aucun vestige sur la langue. La tête est menue; chaque opercule composé de deux lames; le corps alongé, épais et garni, ainsi que la queue, d'écailles difficiles à voir au dessous de la membrane qui les couvre; la ligne latérale courbe et terminée par une saillie longue et dure; le dos noir; chaque côté bleu; le dessous du corps et de la queue argentin; la couleur des pectorales et de l'anale noire, et celle de la première nageoire dorsale d'un bleu céleste parsemé de taches petites et d'un rouge brun (1).

---

| | | |
|---|---|---|
| (1) A la membrane branchiale . . | 7 | rayons. |
| A la première nageoire dorsale. . | 45 | |
| A la seconde. . . . . . . . . | 7 | |
| A chaque pectorale. . . . . . | 15 | |
| A chaque thoracine. . . . . . | 2 | |
| A la première de l'anus. . . . | 9 | |
| A la seconde de l'anus. . . . . | 5 | |
| A celle de la queue. . . . . . . | 20 | |

Les pectorales sont pointues; la caudale est fourchue; chaque nageoire thoracine ne présente que deux rayons longs, larges et un peu courbés : on compte deux nageoires de l'anus; elles sont toutes les deux triangulaires, et à peu près de la même surface que la seconde dorsale, au dessous de laquelle la seconde nageoire de l'anus se trouve placée.

Quant à la première dorsale, sa forme et ses dimensions sont très-dignes d'attention. Elle s'étend depuis la nuque jusqu'à une petite distance de l'extrémité de la queue : elle est donc très-longue. Elle est aussi très-haute, sa hauteur surpassant la moitié de sa longueur. Son contour est arrondi, et elle s'élève comme un disque, ou plutôt comme un voile, qui a fait nommer l'animal *voilier*, et d'après laquelle nous lui avons donné le nom générique de *porte-voile* (*isthiophorus*, istiophore (1)). » «

Les parties intérieures de ce poisson ne diffèrent point, suivant la remarque de Pison, de celles du xiphias et du thon (2).

---

(1) *Istion*, en grec, signifie *voile de navire*.

(2) Hist. nat. et medic. *Indiæ utriusque*, lib. 5, pag. 57.

» « Le porte-glaive nage souvent à la surface de l'eau, au dessus de laquelle sa nageoire dorsale paroît d'assez loin, et présente une surface de quinze ou seize décimètres (trois pieds et demi environ) de long sur huit ou neuf (près de deux pieds) de haut. Il habite les mers chaudes des Indes orientales aussi bien que des occidentales. Le célèbre chevalier Banks l'a vu à Madagascar et à l'Isle de France. Il a pris à Surate un individu de cette espèce, qui avoit plus de trois mètres (neuf pieds) de longueur, dont le plus grand diamètre du corps étoit d'un quart de mètre (neuf pouces), et qui pesoit dix myriagrammes (deux cents livres environ.)

Dans sa natation rapide, l'istiophore porte-glaive s'avance sans crainte, se jette sur de très-gros poissons, ne recule pas devant l'homme, et se précipite contre les vaisseaux, dans le bordage desquels il laisse quelquefois des tronçons de son arme brisée par la violence du choc. Il lutte avec facilité contre les ondes agitées, ne se cache pas à l'approche des orages, paroît même rechercher les tempêtes, pour saisir plus promptement une proie troublée, fatiguée et, pour ainsi dire, à demi-vaincue par le bouleversement des flots; et voilà pourquoi

son apparition sur l'Océan a été regardée par des navigateurs comme le présage d'un ouragan.

Il avale tout entiers des poissons longs de trois ou quatre décimètres (douze à quinze pouces). » «

Il a beaucoup de chair, qui est sans arêtes et assez bonne, pourvu qu'il soit encore jeune; elle n'est point alors trop imprégnée de graisse, ni visqueuse, comme dans le poisson qui a acquis de la grosseur avec l'âge et que l'on abandonne, dit Pison, aux matelots et aux porte-faix.

## QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME G.

### LES GYMNETRES.

» « POINT de nageoire de l'anus; une seule nageoire dorsale; les rayons des nageoires thoracines très-alongés.

ESPÈCE.

LE GYMNÈTRE HAWKEN; *gymnetrus Hawkenii.* — Deux rayons à chaque nageoire thoracine. » «

# LES GYMNÈTRES.

» « Les poissons renfermés dans ce genre n'ayant pas de nageoire de l'anus, nous aurions inscrit les gymnètres à la tête des thoracins de la cinquième division, si l'espérance de recueillir de nouveaux renseignemens au sujet de ces animaux ne m'avoit fait différer jusqu'à ce moment l'impression de cet article.

Les gymnètres ont beaucoup de rapports avec les régalecs ; mais indépendamment de plusieurs différences qu'il est aisé d'apercevoir, et sans considérer, par exemple, que les régalecs ont deux nageoires dorsales, et que les gymnètres n'en ont qu'une, ces derniers appartiennent à l'ordre des thoracins, et les régalecs à celui des apodes. » «

## LE GYMNÈTRE HAWKEN (1).

» « Le hawken a été ainsi nommé par reconnoissance pour l'ami des sciences naturelles (M. Hawken) qui a envoyé dans le tems un individu de cette espèce à Bloch de Berlin » «.

Voici la description qu'en donne ce célèbre ichthyologiste : le hawken se distingue par sa nageoire du ventre qui a deux rayons ; chacun de ces rayons se partage vers le bout en plusieurs rameaux enfermés dans une large membrane. La nageoire de la queue est en forme de croissant et le corps en forme de glaive. Les ouvertures branchiales sont larges, les rayons mous. On voit par la figure coloriée que les nageoires sont couleur de sang ; le corps et la queue d'un gris bleu avec des taches et de petites bandes brunes disposées assez régulièrement.

L'individu envoyé par M. Hawken à M. Bloch avoit été pris dans la mer des Indes, aux environs de Goa, le 23 juillet 1788. Il avoit trois pieds et demi de longueur, sur dix pouces de largeur ; il pesoit dix livres.

(1) »« *Gymnetrus Hawkenii.* Bloch, pl. CCCCXXIII. »« *Le gymnètre hawken.* En anglais, *hawkens-fish.* En allemand, *gymnetere hawken.*

## CENTIÈME GENRE.

### LES MULLES.

»« Le corps couvert de grandes écailles qui se détachent aisément ; deux nageoires dorsales ; plus d'un barbillon à la mâchoire inférieure.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le mulle rouget ; *mullus ruber.* — Le corps et la queue rouges, même lorsqu'ils sont dénués d'écailles ; point de raies longitudinales ; les deux mâchoires également avancées.

SECONDE ESPÈCE.

Le mulle surmulet ; *mullus surmuletus.* — Le corps et la queue rouges ; des raies longitudinales jaunes ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le mulle japonais ; *mullus japonicus.* — Le corps et la queue jaunes ; point de raies longitudinales.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le mulle auriflamme ; *mullus auri-*

*flamma*. — Le dos comme bronzé; une raie longitudinale large et rousse, de chaque côté de l'animal; une tache noire vers l'extrémité de la ligne latérale; la nageoire de la queue jaune et sans tache; les barbillons blancs; des dents petites et nombreuses.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le mulle rayé; *mullus vittatus*. — Blanchâtre; cinq raies longitudinales de chaque côté, deux brunes et trois jaunes; la nageoire de la queue rayée obliquement de brun; les barbillons de la longueur des opercules; les écailles légèrement dentées.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le mulle tacheté; *mullus maculatus*. — La tête, le corps, la queue et les nageoires rouges; trois taches grandes, presque rondes, et noires, de chaque côté du corps; huit rayons à la première nageoire du dos; dix à celle de l'anus.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le mulle deux-bandes; *mullus bifasciatus*. — Une bande très-foncée, transversale, et terminée en pointe, à l'origine de la première nageoire du dos; une bande presque semblable vers l'origine de la queue;

la

la nageoire caudale divisée en deux lobes très-distincts; la tête couverte d'écailles semblables à celles du dos; les barbillons épais à leur base, et déliés à leur extrémité.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le mulle cyclostome; *mullus cyclostomus.* — Point de raies, de bandes, ni de taches; l'extrémité des barbillons atteignant à l'origine des thoracines; l'ouverture de la bouche représentant une très-grande portion de cercle; la ligne latérale parallèle au dos; huit rayons à la première dorsale.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le mulle trois-bandes; *mullus trifasciatus.* — Trois bandes transversales, larges, très-foncées, et finissant en pointe; la tête couverte d'écailles semblables à celles du dos; l'extrémité des barbillons atteignant à l'extrémité des nageoires thoracines.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le mulle macronème; *mullus macronema.* — Une raie longitudinale de chaque côté du corps; une tache noire vers l'extrémité de la ligne latérale; sept rayons à la première dorsale; l'extrémité des barbillons atteignant à l'extrémité des nageoires thoracines.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le mulle barberin; *mullus barberinus.* — Une raie longitudinale de chaque côté du corps; une tache noire vers l'extrémité de la ligne latérale; huit rayons à la première dorsale; l'extrémité des barbillons n'atteignant que jusqu'à la seconde pièce des opercules; cette seconde pièce garnie d'un piquant recourbé.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le mulle rougeatre; *mullus rubescens.* — Le corps et la queue rougeâtres; une tache noire vers l'extrémité de la ligne latérale; la seconde dorsale parsemée, ainsi que la nageoire de l'anus et celle de la queue, de taches brunes et faites en forme de lentilles.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le mulle rougeor; *mullus chryserydros.* — Le corps et la queue rouges; une grande tache dorée entre les nageoires dorsales et celle de la queue; des rayons dorés aboutissant à l'œil comme à un centre; les opercules dénués de piquans, et non d'écailles semblables à celles du dos; les barbillons atteignant jusqu'à la base des tho-

racines, et se recourbant ensuite; quatre rayons à la membrane des branchies.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le mulle cordon-jaune; *mullus flavo-lineatus*. — Le dos bleuâtre; une raie latérale et longitudinale, dorée; la nageoire de la queue et le sommet de celles du dos, jaunâtres; trois pièces à chaque opercule; un petit piquant à la seconde pièce operculaire; les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; quatre rayons à la membrane des branchies; les barbillons recourbés, et n'atteignant pas tout à fait jusqu'à la base des nageoires thoracines. »«

# LE ROUGET (1).

*Voyez la planche* XLIV, *fig.* 2.

## PREMIÈRE ESPÈCE.

» « Avec quelle magnificence la Nature n'a-t-elle pas décoré ce poisson ! Quels souvenirs ne réveille pas ce mulle dont le

---

(1) »« *Le mulle rouget. Mullus ruber.* Dans plusieurs contrées de France, *barbet*, *petit surmulet.* En Angleterre, *red surmulet*, *smaller red-beard.* En Allemagne, *der kleine roth-bart*, *die rothe see barbe.* Par les tamules, *nagarey.* Par les turcs, *tekyr.* En Italie, *triglia.* Sur les rivages de la Ligurie, *triglia verace.* A Venise, *barboni.* En Portugal, *barbarin.*

*Mullus barbatus.* Lin. édit. de Gmelin. — Mus. Adolph. Frid. 2, p. 91.* — Bloch, pl. CCCXLVIII, fig. 2.

*Mulet rouget.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonat. pl. de l'Encyclop. méthod.

*Trigla capite glabro, cirris geminis in maxilla inferiore* Artedi, gen. 43, syn. 73.

*E trigla.* Arist. lib. 2, cap. 17; lib. 4, cap. 11; lib. 5, cap. 9; lib. 6, cap. 17; lib. 8, cap. 2, 13; et lib. 9, cap. 2, 37.

*Trigle.* Ælian. lib. 2, cap. 41, p. 118; lib. 9, cap. 51, 65, p. 557; et lib. 10, cap. 2. — Athen. lib. 7, p. 324, 325. — Oppian. lib. 1, p. 5, 6. — Plin. lib. 9,

nom se trouve dans les écrits de tant d'auteurs célèbres de la Grèce et de Rome! De quelles reflexions, de quels mouvemens, de quelles images son histoire n'a-t-elle pas enrichi la morale, l'éloquence et la poésie! C'est à sa brillante parure qu'il a dû sa célébrité. Et en effet, non seulement un rouge éclatant le colore en se mêlant a des teintes argentines sur ses côtés et sur son ventre, non seulement ses nageoires resplendissent des divers reflets de l'or, mais encore le rouge dont il est peint, apparte-

---

cap. 17, 18, 51; et lib. 32, cap. 10, 11. — Wotton, lib. 8, cap. 169, fol. 151, *b*. — P. Jov. cap. 18, p. 85.

*Mullus minor.* Salvian. — Schonev. p. 47. — Willughby, p. 285.

*Mullus.* Raj. p. 90.

*Mulus*, vel *mullus.* Cuba, lib. 3, cap. 60, fol. 84, *b*.

*Mullus barbatus.* Varron, Rustic. lib. 3, cap. 17. — Rondelet, première partie, liv. 10, chap. 5.

*Mullus barbatus.* Gesner, Aquat. p. 565.

*Mullus Gesneri, qui minor Salviani dicitur.* Aldrov. lib. 2, cap. 1, p. 131. — Belon, Pisc. p. 170.

*Red surmulet.* Brit. zool. 3, p. 227, n° 1.

*Surmulet.* Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »«

*Le rouget.* En Sardaigne, *triglia.*

*Mullus cirris geminis, corpore rubro..... mullus barbatus.* Lin. Syst. nat. édit. Gmel. gen. 171, sp. 1.

nant au corps proprement dit du poisson, et paroissant au travers des écailles très-transparentes qui revêtent l'animal, reçoit par sa transmission et le passage que lui livre une substance diaphane, polie et luisante, toute la vivacité que l'art peut donner aux nuances qu'il emploie, par le moyen d'un vernis habilement préparé. Voilà pourquoi le rouget montre encore la teinte qui le distingue lorsqu'il est dépouillé de ses écailles; et voilà pourquoi encore les romains, du tems de Varron, gardoient les rougets dans leurs viviers comme un ornement qui devint bientôt si recherché, que Cicéron reproche à ses compatriotes l'orgueil insensé auquel ils se livroient, lorsqu'ils pouvoient montrer de beaux mulles dans les eaux de leurs habitations favorites.

La beauté a donc été l'origine de la captivité de ces mulles; elle a donc été pour eux, comme pour tant d'autres êtres dignes d'un intérêt bien plus vif, une cause de contrainte, de gêne et de malheur. Mais elle leur a été bien plus funeste encore par un effet bien éloigné de ceux qu'elle fait naître le plus souvent; elle les a condamnés à toutes les angoisses d'une mort lente et douloureuse; elle a produit dans l'ame de

leurs possesseurs une cruauté d'autant plus révoltante, qu'elle étoit froide et vaine. Sénèque et Pline rapportent que les romains, fameux par leurs richesses, et abrutis par leurs débauches, mêloient à leurs dégoûtantes orgies le barbare plaisir de faire expirer entre leurs mains un des mulles rougets, afin de jouir de la variété des nuances pourpres, violettes ou bleues, qui se succédoient depuis le rouge du cinabre jusqu'au blanc le plus pâle, à mesure que l'animal passant par tous les dégrés de la diminution de la vie, et perdant peu à peu les forces nécessaires pour faire circuler dans les ramifications les plus extérieures de ses vaisseaux le fluide auquel il avoit dû ses couleurs en même tems que son existence (1), parvenoit enfin au terme de ses souffrances longuement prolongées (2). Des mouvemens

(1) Voyez le discours sur la nature des poissons.

(2) Le luxe effréné et cruel de l'ancienne Rome commandoit que l'on fît cuire le rouget à un feu très-lent, sur les tables mêmes et sous un verre, afin que les convives pussent jouir des belles nuances que produisoit la dégradation de sa charmante couleur rouge, et se repaître, pour ainsi dire, la vue des souffrances du malheureux animal, avant de se rassasier de sa chair. SONNINI.

convulsifs marquoient seuls, avec les dégradations des teintes, l'approche de la fin des tourmens du rouget. Aucun son, aucun cri plaintif, aucune sorte d'accent touchant n'annonçoient ni la vivacité des douleurs, ni la mort qui alloit les faire cesser. Les mulles sont muets comme les autres poissons; et nous aimons à croire, pour l'honneur de l'espèce humaine, que ces romains, malgré leur avidité pour de nouvelles jouissances qui échappoient sans cesse à leurs sens émoussés par l'excès des plaisirs, n'auroient pu résister à la plainte la plus foible de leurs malheureuses victimes : mais ses tourmens n'en étoient pas moins réels; ils n'en étoient pas moins les précurseurs de la mort. Et cependant le goût de ce spectacle cruel ajouta une telle fureur pour la possession des mulles, au desir raisonnable, s'il eût été modéré, de voir ces animaux animer par leurs mouvemens et embellir par leur éclat les étangs et les viviers, que leur prix devint bientôt excessif : on donnoit quelquefois de ces osseux leur poids en argent (1). Le Calliodore, objet d'une des

(1) Des rougets ont pesé deux kilogrammes. Le kilogramme d'argent vaut à peu près 200 francs.

salires de Juvénal, dépensa 400 sesterces pour quatre de ces mulles. L'empereur Tibère vendit 4000 sesterces un rouget du poids de deux kilogrammes (cinq livres à peu près), dont on lui avoit fait présent. Un ancien consul nommé Célère en paya un 8000 sesterces ; et selon Suétone, trois mulles furent vendus 30,000 sesterces. Les Apicius épuisèrent les ressources de leur art pour parvenir à trouver la meilleure manière d'assaisonner les mulles rougets ; et c'est au sujet de ces animaux que Pline s'écrie : On s'est plaint de voir des cuisiniers évalués à des sommes excessives ; maintenant c'est au prix des triomphes qu'on achète et les cuisiniers et les poissons qu'ils doivent préparer. Et que ce luxe absurde, ces plaisirs féroces, cette prodigalité folle, ces abus sans reproduction, cette ostentation sans goût, ces jouissances sans délicatesse, cette vile débauche, cette plate recherche, ces appétits de brute, qui se sont engendrés mutuellement, qui n'existent presque jamais l'un sans l'autre, et que nous rappellent les traits que nous venons de citer, ne nous étonnent point. De Rome républicaine il ne restoit que le nom ; toute idée libérale avoit disparu ; la servitude avoit brisé tous

les ressorts de l'ame ; les sentimens généreux s'étoient éteints; la vertu, qui n'est que la force de l'ame, n'existoit plus; le goût, qui ne consiste que dans la perception délicate de convenances que la tyrannie abhorre, chaque jour se dépravoit; les arts, qui ne prospèrent que par l'élévation de la pensée, la pureté du goût, la chaleur du sentiment, éteignoient leurs flambeaux; la science ne convenoit plus à des esclaves dont elle ne pouvoit éclairer que les fers; des joies fausses, mais bruyantes et qui étourdissent, des plaisirs grossiers qui enivrent, des jouissances sensuelles qui amènent tout oubli du passé, toute considération du présent, toute crainte de l'avenir, des représentations vaines de ces trésors trompeurs entassés à la place des vrais biens que l'on avoit perdus, plusieurs recherches barbares, tristes symptômes de la férocité, dernier terme d'un courage abâtardi, devoient donc convenir à des romains avilis, à des citoyens dégradés, à des hommes abrutis. Quelques philosophes dignes des respects de la postérité s'élevoient encore au milieu de cette tourbe asservie: mais plusieurs furent immolés par le despotisme ; et dans leur lutte trop inégale contre une corruption trop générale, ils

éternisèrent par leurs écrits la honte de leurs contemporains, sans pouvoir corriger leurs vices funestes et contagieux.

Les poissons dont le nom se trouve lié avec l'histoire de ces romains dégénérés, ont fixé l'attention de plusieurs écrivains. Mais comme la plupart de ces auteurs étoient peu versés dans les sciences naturelles, comme d'ailleurs le surmulet a été, ainsi que le rouget, l'objet de la recherche prodigue et de la curiosité cruelle que nous venons de retracer, et comme ces deux osseux ont les mêmes habitudes, et assez de formes et de qualités communes pour qu'on ait souvent appliqué les mêmes dénominations à l'un et à l'autre, on est tombé dans une telle confusion d'idées au sujet de ces deux mulles, que d'illustres naturalistes très-récens les ont rapportés à la même espèce, sans supposer même qu'ils formassent deux variétés distinctes.

En comparant néanmoins cet article avec celui qui suit, il sera aisé de voir que le rouget et le mulet sont différens l'un de l'autre.

Le devant de la tête du rouget paroît comme tronqué, ou, pour mieux dire, le sommet de la tête de cet osseux est très-

élevé. Les deux mâchoires, également avancées, sont, de plus, garnies d'une grande quantité de petites dents. De très-petites aspérités hérissent le devant du palais, et quatre os placés auprès du gosier. Deux barbillons, assez longs pour atteindre à l'extrémité des opercules, pendent au dessous du museau. Chaque narine n'a qu'une ouverture. Deux pièces composent chaque opercule, au dessous duquel la membrane branchiale peut être cachée presque en entier (1). La ligne latérale est voisine du dos; l'anus plus éloigné de la tête que de la nageoire de la queue, qui est fourchue; et tous les rayons de la première dorsale, ainsi que le premier des pectorales, de l'anale et des thoracines, sont aiguillonnés.

Les écailles qui recouvrent la tête, le corps et la queue, se détachent facilement (2). » «

---

| | | |
|---|---|---|
| (1) A la membrane branchiale. . . | 3 | rayons. |
| A la première nageoire du dos. . | 7 | |
| A la seconde. . . . . . . . . . . | 9 | |
| A chacune des pectorales. . . . | 15 | |
| A chacune des thoracines. . . . | 6 | |
| A celle de l'anus. . . . . . . . | 7 | |
| A celle de la queue. . . . . . | 17 | |

(2) L'estomac est composé d'une membrane mince;

Le rouget n'atteint guère que huit à neuf pouces de longueur. Il se nourrit de crustacés, de coquillages, de plantes marines et même de cadavres d'animaux. Il se tient près des rivages plus souvent qu'en haute mer, et il fraie trois fois par an. On le pêche à la ligne, à laquelle on attache un morceau d'écrevisse, et au filet. Sa chair est blanche, ferme, et d'un goût exquis. Ses parties intérieures se corrompent facilement; de là vient qu'on ne peut le transporter au loin, et qu'on le voit rarement dans les marchés de Paris. Si on veut l'envoyer dans des lieux éloignés de la mer, on le fait cuire et on le met en pâte.

Ce poisson vit dans plusieurs mers; il est commun dans la Méditerranée, près de la France, de Rome, des îles de Malte et de Sardaigne. Je l'ai vu assez fréquemment dans les eaux de l'archipel du Levant, et j'ai remarqué qu'il étoit plus gros qu'ailleurs sur les rivages de Candie, l'ancienne Crête. Je l'ai mangé excellent à Alexandrie. La Propontide, le Bosphore et la mer Noire nourrissent cette espèce en grand nombre,

---

vingt-six cœcums sont placés auprès du pylore; le foie est divisé en deux lobes, et la vésicule du fiel petite.

et c'est un des poissons les plus communs, et en même tems les plus recherchés à Constantinople ; la bonté de sa chair lui a fait donner en Crimée le nom de *sultan balik*, poisson de Sultan. Celui que l'on pêche dans la mer Noire n'a pas cinq pouces de long, mais c'est un manger délicieux lorsqu'on l'a fait mariner (1).

Le même poisson fréquente l'océan Atlantique, le long du Portugal, de l'Espagne et de la France, sur-tout aux environs de Bordeaux. On le pêche également dans la mer Britannique près de Cornwallis, dans la mer du Nord sur les rives bataves, et dans la partie de la Baltique qui baigne les côtes du Danemarck. On le retrouve encore aux îles Moluques, et Bloch l'a reçu de Tranquebar (2).

---

(1) Nouveau Voyage de M. Pallas dans les gouvernemens méridionaux de l'Empire de Russie, en 1793 et 1794 ; traduction française, tom. II, p. 408.

(2) Je l'ai reçu, il y a quelque tems, de M. John de Tranquebar, qui m'en dit ce qui suit : Ce poisson, extrêmement beau, a des taches d'or sur un fond rouge ; il a six pouces de longueur ; sa chair est de très-bon goût. Il n'entre jamais dans les rivières ; on le prend à chaque saison, mais en petite quantité. (Bloch, Histoire naturelle des poissons, article du *rouget.*)

# LE SURMULET (1).

## SECONDE ESPÈCE.

» « Des raies dorées et longitudinales servent à distinguer ce poisson du rouget.

---

(1) » « *Le mullet surmulet. Mullus surmuletus.* Dans plusieurs contrées de France, *barbarin, rouget barbé, mulet barbé.* En Turquie, *tekyr.* En Allemagne, *rothbart.* Dans le Holstein, *peter-mœnnchen, goldecken.* Près d'Eckernfœrde, *schmerbutten* et *baguntken.* En Hollande, *konig van de haaring.* Dans les Moluques hollandaises, *byenaneque* et *baart-mannetje.* A la Chine, *ikan tamar.*

*Mulet surmulet.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. LVII.

*Trigla capite glabro, lineis utrinque quatuor luteis, etc.* Artedi, gen. 43, syn. 72.

*Mullus major.* Salvian.

*Mullus major ex Hispania missus.* Aldrov. lib. 2, cap. 1, p. 123.

*Mullus major noster et Salviani.* Willughby, p. 285, tab. S, 7, fig. 1. — Ray, p. 91, n° 2. — Brun. Pisc. Massil. p. 71, n° 88.

*Surmulet.* Belon, Aquat. p. 176.

*Striped surmulet.* Brit. zoolog. 3, p. 229, n° 2, tab. 13. » «

*Mullus cirris geminis, lineis luteis longitudinali-*

Elles s'étendent non seulement sur le corps et sur la queue, mais encore sur la tête, où elles se marient, d'une manière très-agréable à l'oeil, avec le rouge argentin qui fait le fond de la couleur de cette partie. Il paroît que ces nuances disposées en raies appartiennent aux écailles, et par conséquent s'évanouissent par la chûte de ces lames; tandis que le rouge sur lequel elles sont dessinées, provenant de la distribution des vaisseaux sanguins près de la surface de l'animal, subsiste dans tout son éclat, lors même que le poisson est entièrement dépouillé de son tégument écailleux. Le brillant de l'or resplendit d'ailleurs sur les nageoires; et c'est ainsi que les teintes les plus riches se réunissent sur le surmulet, comme sur le rouget, mais combinées dans d'autres proportions, et disposées d'après un dessin différent.

L'ouverture de la bouche est petite; la

---

*bus... mullus surmuletus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 171, sp. 2.

*Mullus cirris geminis, corpore argenteo; luteo longitudinaliter lineato desquamato rubro...... mullus barbatus.* Brunnich, Ichthyol. massil. p. 71, n° 88.

*Nota*, que cet auteur, comme beaucoup d'autres, confond le rouget avec le surmulet.

mâchoire

mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure, et la ligne latérale, parallèle au dos, excepté vers la nageoire caudale. Les deux barbillons sont un peu plus longs à proportion que ceux du rouget (1). »«

Ce poisson a l'estomac arrondi, le tube intestinal assez court, vingt-six appendices au pylore, le foie rougeâtre, et la rate noire.

»« Le surmulet vit non seulement dans la Méditerranée et dans l'océan Atlantique boréal, mais encore dans la Baltique, auprès des rivages des Antilles, et dans les eaux de la Chine (2). Il y varie dans sa longueur depuis deux jusqu'à cinq déci-

---

(1) »« 3 rayons à la membrane des branchies.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale.
9 rayons à la seconde.
15 à chacune des pectorales.
6 à chacune des thoracines.
7 à celle de l'anus.
22 à celle de la queue. »«

(2) Le commodore Byron trouva une grande quantité de très-beaux surmulets, dans une baie sablonneuse de la côte des Patagons, au détroit de Magellan. (Voyage autour du monde.) SONNINI.

mètres (environ cinq à quinze pouces); et quoique Juvénal ait écrit qu'un mulle, qui paroît devoir être rapporté à la même espèce que notre surmulet, a pesé trois kilogrammes (environ sept livres), on ne peut pas attribuer à un surmulet, ni à aucun autre mulle, le poids de quarante kilogrammes (environ quatre-vingt-deux livres), assigné par Pline à un poisson de la mer Rouge, que ce grand écrivain regarde comme un mulle, mais qu'il faut plutôt inscrire parmi ces silures si communs dans les eaux de l'Égypte, dont plusieurs deviennent très-grands, et qui, de même que les mulles, ont leur museau garni de très-longs barbillons.

Le mulle surmulet a la chair blanche, un peu feuilletée, ferme, très-agréable au goût, et, malgré l'autorité de Galien, facile à digérer, quand elle n'est pas très-grasse. Nous avons vu dans l'article précédent, qu'il étoit, comme le rouget, pour les romains qui vivoient sous les premiers empereurs, un objet de recherche et de jouissance insensées. Aussi ce poisson avoit-il donné lieu au proverbe, *ne le mange pas qui le prend*. Les morceaux que l'on en estimoit le plus, étoient la tête et le foie.

Il se nourrit ordinairement de poissons

très-jeunes, de cancres, et d'animaux à coquille. Galien a écrit que l'odeur de ce poisson étoit désagréable, quand il avoit mangé des cancres : et suivant Pline, il répand cette mauvaise odeur quand il a préféré des animaux à coquille. Au reste, comme le surmulet est vorace, il se jette souvent sur des cadavres, soit d'hommes, soit d'animaux. Les grecs croyoient même qu'il poursuivoit et parvenoit à tuer des poissons dangereux ; et le regardant comme une sorte de chasseur utile, ils l'avoient consacré à Diane.

Les surmulets vont par troupes, sortent, vers le commencement du printems, des profondeurs de la mer, font alors leur première ponte auprès des embouchures des rivières ; et selon Aristote, pondent trois fois dans la même année, comme d'autres mulles, et de même que plusieurs trigles.

On les pêche avec des filets, des louves, des nasses, et sur-tout à l'hameçon ; et dans plusieurs contrées, lorsqu'on veut pouvoir les envoyer au loin sans qu'ils se gâtent, on les fait bouillir dans de l'eau de mer aussitôt après qu'ils ont été pris, on les saupoudre de farine, et on les entoure d'une pâte qui les garantit de tout contact de l'air.

## LE MULLE JAPONAIS (1).

TROISIÈME ESPÈCE.

» « Ce poisson, qu'Houttuyn a fait connoître, ressemble beaucoup au rouget et au surmulet; mais il en diffère par la petitesse des dents dont ses mâchoires sont garnies, si même elles n'en sont pas entièrement dénuées : et d'ailleurs il ne présente pas de raies longitudinales; et sa couleur est jaune, au lieu d'être rouge (2). » «

Sa longueur ordinaire est d'un demi-pied. Il paroît n'être qu'une variété du surmulet. On le trouve dans la mer du Japon.

(1) »« *Mullus japonicus*. Lin. édition de Gmelin. — Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, p. 334, n° 23. »«

*Mullus flavus non striatus, caudâ bifurcâ, cirrhis geminis..... mullus japonicus*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 171, sp. 4. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. Lin. var. *b*.

(2) »« A la première nageoire du dos. 7 rayons.
A la seconde. . . . . . . . . . . . . 9 »«

## L'AMBIR (1).

### QUATRIÈME ESPÈCE.

Les arabes donnent le nom d'*ambir* à une espèce de mulle que Forskoel a observée dans la mer Rouge (2). Ses mâchoires sont armées d'un grand nombre de dents fort petites, mais très-serrées. Les trois individus que Forskoel a pu examiner lui parurent avoir perdu une partie de leurs barbillons, qui sembloient coupés tant ils étoient courts ; cependant les pêcheurs dirent au naturaliste danois que cette forme des barbes se trouvoit constamment sur tous les poissons de cette espèce.

Des traits jaunes marquent les côtés de

(1) » « *Le mulle auriflamme ; mullus auriflamma. Mulet ambir.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

*Mullus cirrhis duabus albis, vittâ utrinque fulvâ ; dorso fusco æneo : caudæ pinnâ flavâ, immaculatâ... mullus auriflamma.* Forskoel, Faun. Ægypt. arab. p. 30, n° 19. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 171, sp. 5. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. Lin. n° 2.

(2) *Loco suprà citato.*

la tête de l'ambir. Une large bande de couleur d'or brille de chaque côté sur le milieu du corps ; il y a au dessous de la queue deux autres bandes moins éclatantes et d'un jaune terne. Les nageoires du dos et de la queue sont jaunes et les autres blanchâtres (1). L'on voit une tache noire sur la queue au dessus de la ligne latérale. Les écailles ont leur bord membraneux.

---

(1) »« 3 rayons à la membrane des branchies.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 9 rayons articulés à la seconde dorsale.
17 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à celle de l'anus.
15 rayons à celle de la queue. »«

# LE MULLE RAYÉ (1).

## CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce poisson que Forskœl a trouvé, comme le précédent, dans les eaux de la mer Rouge (2), a de très-petites dents, serrées les unes contre les autres, dont la réunion semble former, sur chaque mâchoire, deux os séparés en devant. Les deux barbes qui sont sous la bouche ont la longueur des opercules des ouïes; le bord des écailles est dentelé, et la ligne latérale suit une direction presque droite, mais plus rapprochée du dos que du ventre. Au dessus de cette

(1) »« *Mullus vittatus.*

*Mulet rayé.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

En arabe, *abou dagn*, c'est-à-dire, *barbu.*

*Mullus cirrhis geminis, corpore vittis utrinque duabus fuscis tribus flavis, pinnâ caudæ obliquè furcatâ...... mullus vittatus.* Forskœl, Faun. Ægypt. arab. pag. 31, n° 20. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 171, sp. 6. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. Lin. n° 3.

(2) *Loco suprà citato.*

ligne sont, de chaque côté, deux bandes brunes et longitudinales; l'on en voit une autre roussâtre au milieu des côtés du corps et au dessous deux autres d'un jaune de soufre. Le reste du poisson est blanc; il y a des traits noirs et obliques sur les nageoires du dos et de la queue (1).

---

(1) »« 3 rayons à la membrane des branchies.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 9 rayons articulés à la seconde. »«

# LE MULLE TACHETÉ (1).

## SIXIÈME ESPÈCE.

» « MARCGRAVE, Pison, Ruysch, Klein, et le prince Maurice de Nassau, cité par Bloch, ont parlé de ce mulle, que le professeur Gmelin ne regarde que comme une variété du surmulet. On trouve le tacheté dans la mer des Antilles, et on le pêche aussi dans les lacs que le Brésil renferme.

---

(1) » « *Mullus maculatus.* En Espagne et en Portugal, *salmoneta.* Au Brésil, *pirametara.* — Bloch, planche CCCXLVIII, fig. 1. — Marcgrav. Brasil. 181. — Pisc. Ind. p. 60. »«

En allemand, *gefleckter rothbart.* En anglais, *maculated surmulet.*

*Mullus surmuletus, pirametra.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 171, sp. 2, var. *b.*

*Mullus sanguineus, maculis tribus rotundis nigris ad lineam lateralem, et fimbriâ aureâ pinnæ caudalis bifurcâ ornatus, cirrhis geminis... mullus maculatus.* Walbaum, Arted. Gen. pisc. nov. gen. Lin. n° 1, var. *g.*

*Autre poisson de roche.* Rochefort, Hist. nat. et morale des îles Antilles; 1658, chap. 16, pag. 172, et fig. p. 173.

Ce poisson a dans certaines eaux, et particulièrement dans celles qui sont peu agitées, la chair tendre, grasse et succulente. Les deux mâchoires sont également avancées; l'ouverture de l'anus est placée vers le milieu de la longueur totale; une belle couleur rouge répandue sur presque tout l'animal est relevée par la teinte dorée ou jaune des barbillons, ainsi que du bord de la nageoire caudale, et par trois taches noires, presque rondes et assez grandes, que l'on voit de chaque côté sur la ligne latérale (1) » «.

Peu de tems après la mort de ce poisson, il perd sa couleur rouge et elle se change en une teinte dorée ou jaune, à laquelle se trouvent encore mêlées quelques traces de rouge de sang (2). Il atteint la longueur d'un petit saumon (3), et sa chair est si

| | | |
|---|---|---|
| (1) A la première nageoire du dos. | 8 | rayons. |
| A la seconde . . . . . . . . . . | 10 | |
| A chaque pectorale. . . . . . . | 15 | |
| A chaque thoracine . . . . . . | 6 | |
| A celle de l'anus . . . . . . . . | 10 | |
| A celle de la queue . . . . . . . | 19 | |

(2) Marcgrave, à l'endroit précédemment cité.

(3) Manuscrit du prince de Nassau, cité par Bloch, Hist. nat. des poissons, article du *mulet tacheté*.

délicate que ce n'est qu'à force d'assaisonnement et d'épices que l'on parvient à la conserver. Pison ajoute que le foie de ce mulle est d'un blanc roussâtre, mais sans vésicule de fiel, ce qui fait qu'on le mange avec plaisir dans plusieurs ragoûts (1).

(1) *Hist. nat. et medic. Indiæ utriusque*, lib. 3, pag. 61.

# LE MULLE DEUX-BANDES (1), LE MULLE CYCLOSTOME (2), LE MULLE TROIS-BANDES (3); ET LE MULLE MACRONÈME (4).

7e, 8e, 9e ET 10e ESPÈCES.

» « C'EST d'après les observations manuscrites de Commerson, qui m'ont été remises dans le tems par Buffon, que j'ai inscrit parmi les mulles ces quatre espèces encore inconnues des naturalistes. Disons uniquement dans cet article, que le deux-bandes a les écailles de sa partie supérieure tachées vers leur base, et ses mâchoires garnies de petites dents (5); que le cyclostome (6) a sa nageoire caudale non seule-

(1) *Mullus bifasciatus.*

(2) *Mullus cyclostomus.*

(3) *Mullus trifasciatus.*

(4) *Mullus macronemus.*

(5) 7 rayons aiguillonnés à la première dorsale du mulle deux-bandes.

1 rayon aiguillonné et 9 rayons articulés à la seconde.

6 ou 7 rayons à celle de l'anus.

(6) La dénomination de *cyclostome* désigne la forme de la bouche : *kyklos* signifie *cercle ;* et *stoma*, *bouche.*

ment fourchue comme celle de presque tous les mulles, mais encore très-grande, et de petites dents à ses deux mâchoires (1); que les opercules du trois-bandes sont composés chacun de deux pièces, et ses deux nageoires dorsales très-rapprochées (2); que le macronème (3) a les thoracines beaucoup plus petites que les pectorales, et une bande longitudinale et très-foncée sur la base de la seconde dorsale (4); et enfin que de petites dents arment les mâchoires du macronème et du trois-bandes, qui l'un et l'autre ont, comme le cyclostome, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure » «.

---

(1) 8 rayons aiguillonnés à la première dorsale du cyclostome.
1 rayon aiguillonné et 8 rayons articulés à la seconde.
7 ou 8 rayons à celle de l'anus.

(2) 7 rayons aiguillonnés à la première dorsale du trois-bandes.
9 rayons à la seconde.
6 ou 7 rayons à celle de l'anus.

(3) *Makros* veut dire *long*, et *nema*, *fil*, *filament*, *barbillon*.

(4) 7 rayons aiguillonnés à la première dorsale du macronème.
8 ou 9 rayons à la seconde.
7 ou 8 rayons à celle de l'anus.

## LE MULLE BARBERIN (1), LE MULLE ROUGEATRE (2), LE MULLE ROUGEOR (3), ET LE MULLE CORDON-JAUNE (4).

### 11e, 12e, 13e ET 14e ESPÈCES.

» « VOICI quatre autres espèces de mulles, encore inconnues des naturalistes, et dont nous devons la description à Commerson.

(1) *Mullus barberinus.*

*Mullus binis in mento cirris, tæniâ longitudinali nigrâ, ocelloque caudæ utrinque nigricante, etc.* Commerson, manuscrits déjà cités.

(2) *Mullus rubescens.*

*Surmulet.* Commerson, manuscrits déjà cités.

*Mullus rubescens, maculâ suprà caudæ basin nigrâ, pinnâ dorsi secundâ, anali, et caudâ fuscâ, lenticulatis.* Id. ibid.

(3) *Mullus chryserydros.*

*Mullus rubens, dorso inter pinnam cognominem et caudæ basin flavescente, lineis aureis circà oculos radiatis.* Commerson, manuscrits déjà cités.

(4) *Mullus flavo lineatus.*

*Mullus lineâ laterali flavo deauratâ, caudâ apicibusque pinnarum superiorum sublutescentibus.* Commerson, manuscrits déjà cités.

Le barbarin parvient jusqu'à la longueur de quatre ou cinq décimètres (quinze à dix-huit pouces.) Sa partie supérieure est d'un verd foncé, mêlé de quelques teintes jaunes ; du rougeâtre et du brun règuent sur la portion la plus élevée de la tête et du dos ; une raie longitudinale et noire s'étend de chaque côté de l'animal, dont la partie inférieure est blanchâtre; une tache noire, presque ronde et assez grande, paroît vers l'extrémité de chaque ligne latérale ; et une couleur incarnate distingue les nageoires (1).

La mâchoire supérieure extensible, et un peu plus avancée que l'inférieure, est garnie, comme celle-ci, de dents aiguës, très-courtes et clair-semées ; la langue est cartilagineuse et dure ; quelques écailles semblables à celles

---

(1) 3 rayons à la membrane des branchies.
7 à la première nageoire du dos.
9 à la seconde (le dernier est beaucoup plus long que les autres).
17 à chacune des pectorales.
6 à chacune des thoracines.
7 à celle de l'anus.
15 à celle de la queue, qui est très-fourchue.

du dos sont répandues sur les opercules, au dessous de chacun desquels Commerson a vu le rudiment d'une cinquième branchie; la ligne latérale, qui suit la courbure du dos, dont elle est voisine, est composée, comme celle de plusieurs mulles, d'une série de petits traits ramifiés du côté du dos et semblables aux raies d'une demi-étoile; et enfin les écailles, qui revêtent le corps et la queue, sont striées en rayons vers leur base et finement dentelées à leur extrémité, de manière à donner la même sensation qu'une substance assez rude, à ceux qui frottent le poisson avec la main, en la conduisant de la queue vers la tête.

Le barberin habite la mer voisine des Moluques......

Le rougeâtre, dont les principaux caractères sont exposés dans le tableau générique des mulles, parvient communément, selon Commerson, à la longueur de trois décimètres (près d'onze pouces) ou environ.

Il paroît que le rougeor ne présente pas ordinairement des dimensions aussi étendues que celle du rougeâtre, et que sa longueur ne dépasse guère deux décimètres (sept pouces. On le trouve pendant presque toutes

les

les saisons, mais cependant assez rarement auprès des rivages de l'Ile de France.... Ses couleurs brillantes sont indiquées par son nom. Il resplendit de l'éclat de l'or, et de celui du rubis ou de l'améthyste. Un rouge foncé et assez semblable à celui de la lie du vin paroît sur presque toute sa surface. Une tache très-grande, très-remarquable, très-dorée, s'étend entre les nageoires dorsales et celle de la queue, descend des deux côtés du mulle et représente une sorte de selle magnifique placée sur la queue de l'animal. Les yeux sont d'ailleurs entourés de rayons dorés et assez longs; et des raies jaunes ou dorées sont situées obliquement sur la seconde dorsale et sur la nageoire de l'anus (1).

La mâchoire supérieure est extensible,

(1) 4 rayons à la membrane des branchies du rougeor (le quatrième est très-éloigné des autres).
7 à la première nageoire dorsale.
10 à la seconde.
16 à chacune des pectorales.
6 à chacune des thoracines.
8 à celle de l'anus.
15 à celle de la queue, qui est très-fourchue.

et un peu plus longue que l'inférieure; les deux mâchoires sont garnies de dents courtes, mousses, disposées sur un seul rang et séparées l'une de l'autre; la langue est attachée à la bouche dans tout son contour; des dents semblables à celles d'un peigne garnissent le côté concave de l'arc osseux de la première branchie; à la place de ces dents, on voit des stries dans la concavité des arcs osseux des trois autres organes respiratoires.

Sa chair est d'un goût agréable; mais celle du cordon-jaune est sur-tout très-recherchée.

Ce dernier mulle paroît dans différentes saisons de l'année. Sa grandeur est à peu près égale à celle du rougeor. Sa partie supérieure est d'un bleu mêlé de brun, sa partie inférieure d'un blanc argentin; et ces nuances sont animées par un cordon ou raie longitudinale d'un jaune doré qui règne de chaque côté de l'animal.

Ajoutons que le sommet des deux nageoires dorsales présente des teintes jaunâtres; qu'on voit quelquefois au devant des yeux une ou deux raies obliques jaunes ou dorées...

Les formes du cordon-jaune ont beaucoup de rapports avec celle du rougeor;

mais ses dents sont beaucoup plus petites, et même à peine visibles (1). »«

---

(1) A la membrane des branchies du cordon-jaune. . . . . . . . . 4 rayons.
A la première nageoire dorsale. 7
A la seconde. . . . . . . . . . . 8
A chaque pectorale. . . . . . . 16
A chaque thoracine. . . . . . 6
A celle de l'anus . . . . . . . . 8
A celle de la queue, qui est fourchue. . . . . . . . . . . . . 15

## CENT-UNIÈME GENRE.

### LES APOGONS.

» « Les écailles grandes et faciles à détacher; sommet de la tête élevé; deux nageoires dorsales; point de barbillons au dessous de la mâchoire inférieure.

ESPÈCE.

L'APOGON ROUGE; *apogon ruber.* — Six rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale. » «

## LE ROI DES ROUGETS (1).

» « Ce poisson vit dans les eaux qui baignent les rochers de Malte. Il est remar-

(1) » « *L'apogon rouge; apogon ruber.* A Malte, *re di triglia.*

*Mulet, roi des rougets.* Daubenton, Encycl. méth. — Bonat. planches de l'Encycl. méthod.

*Trigla capite glabro, tota rubens, cirris carens.* Artedi, gen. 43, syn. 72.

*Mullus imberbis, sive rex mullorum.* Willughby, p. 286. — Ray, p. 91. » «

*Mullus imberbis.... mullus imberbis.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 171, sp. 3.

quable par sa belle couleur rouge. L'ouverture de sa bouche est grande; son palais et ses deux mâchoires sont hérissés d'aspérités (1). » «

Les écailles du roi des rougets sont grandes; ses gros yeux ont l'iris couleur d'or; sa langue est unie; son estomac ample et muni de quatre appendices; sa vésicule d'air entière et son foie placé dans l'hypocondre gauche.

---

(1) 6 rayons à la première dorsale.
2 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à la seconde.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
20 rayons à celle de la queue, qui est échancrée.

*Apogon* signifie, *imberbe*, *sans barbe*, *sans barbillons*.

## CENT-DEUXIÈME GENRE.

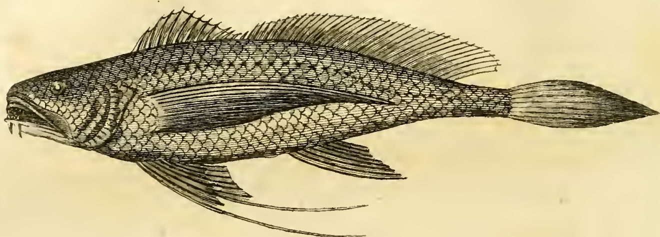
### LES LONCHIURES.

» « La nageoire de la queue lancéolée ; cette nageoire et les pectorales aussi longues, au moins, que le quart de la longueur totale de l'animal ; la nageoire dorsale longue, et profondément échancrée ; deux barbillons à la mâchoire inférieure.

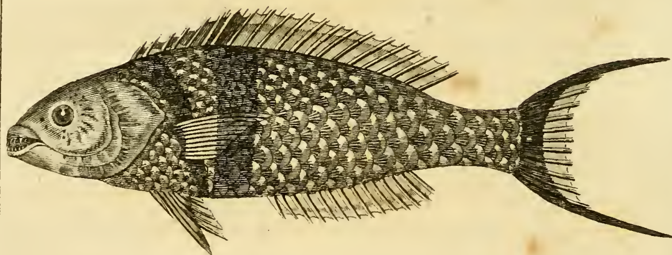
### ESPÈCE.

Le lonchiure dianème ; *lonchiurus dianema.* — Le premier rayon de chaque thoracine terminé par un long filament. » «

1



2



De Seve del. Bigant s.

1. LE LONCHIURE *dianème*.

2. LABRE *à deux bandes*.

# LE LONCHIURE DIANÈME (1).

*Voyez la planche* XLV, *fig.* 1.

» « C'est Bloch qui a fait connoître ce genre de poisson, auquel nous n'avons eu besoin que d'assigner des caractères précis, véritablement distinctifs, et analogues à nos principes de distribution méthodique. La seule espèce que l'on ait encore inscrite parmi ces lonchiures ou poissons à longue queue, est remarquable par la longueur du filament qui termine le premier rayon de chaque thoracine (2); et voilà pourquoi nous l'avons nommée *dianème*, qui veut dire

(1) » « *Lonchiurus dianema.*

*Lonchiurus barbatus.* Bloch, pl. CCCLX. » «

En anglais, *the beardet lanzettail.* En allemand, *den bartigen lanzettschwantz.* Par Bloch, *lonchiure à barbillons.*

| | | |
|---|---|---|
| (2) A la membrane branchiale. . . | 5 | rayons. |
| A la nageoire dorsale. . . . . | 46 | |
| A chacune des pectorales. . . . | 15 | |
| A chacune des thoracines. . . . | 6 | |
| A celle de l'anus. . . . . . . . | 9 | |
| A celle de la queue.. . . . . . . | 18 | . |

*deux fils* ou *deux filamens.* L'individu que Bloch a vu lui avoit été envoyé de Surinam, » « et voici la description que ce naturaliste en a publiée :

La tète comprimée et toute couverte d'écailles finit en forme de nez ; l'ouverture de la bouche est petite ; les mâchoires d'égale longueur sont également armées de petites dents pointues. Les os des lèvres sont larges ; les narines sont solitaires et ovales ; les yeux verticaux ont la prunelle noire et l'iris bleu. L'opercule antérieur a plusieurs incisions au bord, qui le font paroître dentelé. L'anus est au centre du corps ; la ligne latérale est proche du dos, et forme vers le milieu un arc léger. Toutes les nageoires se terminent en pointe, et n'ont que des rayons mous et ramifiés ; la dorsale seule, qui est composée de deux parties, a des rayons simples. Une couleur brune domine presque sur tout le corps (1).

(1) Bloch, Hist. nat. des poissons, article du *lonchiure à barbillons.*

## CENT-TROISIÈME GENRE.

### LES MACROPODES.

» « Les thoracines au moins de la longueur du corps proprement dit ; la nageoire caudale très-fourchue, et à peu près aussi longue que le tiers de la longueur totale de l'animal ; la tête proprement dite et les opercules revêtus d'écailles semblables à celles du dos ; l'ouverture de la bouche très-petite.

#### ESPÈCE.

Le macropode verd-doré ; *macropodus viridi-auratus*. — Les écailles variées d'or et de verd ; toutes les nageoires rouges ; une petite tache noire sur chaque opercule. »«

## LE MACROPODE VERD-DORÉ (1).

» « Le verd-doré ne parvient qu'à de petites dimensions ; il n'a ordinairement qu'un ou deux décimètres de long ( de trois à six pouces à peu près ) : mais il est très-agréable à voir ; ses couleurs sont magnifiques, ses mouvemens légers, ses évolutions variées ; il anime et pare d'une manière charmante l'eau limpide des lacs ; et il n'est pas surprenant que les chinois, qui cultivent les beaux poissons comme les belles fleurs, et qui aiment, pour ainsi dire, à faire de leurs pièces d'eau, éclairées par un soleil brillant, autant de parterres vivans, mobiles, et émaillés de toutes les nuances de l'iris, se plaisent à le nourrir, à le multiplier, et à multiplier aussi son image par une peinture fidelle.....

Le nom spécifique de ce poisson indique l'or et le verd fondus sur sa surface et relevés par le rouge des nageoires. Ce rouge

(1) *Macropodus viridi-auratus.*

ajoute d'autant plus à la parure de l'animal, que ses instrumens de natation présentent de grandes dimensions, particulièrement la nageoire caudale et les thoracines ; et la longueur de ces thoracines, qui sont comme les pieds du poisson, est le trait qui nous a suggéré le nom générique de *macropode*, lequel signifie *long pied*.

Au reste, le verd-doré n'a pas de dents, ou n'a que des dents très-petites. Chaque opercule n'est composé que d'une pièce ; et sur la surface de cette pièce on voit une tache petite, ronde, très-foncée, faisant de loin l'effet d'un vuide ou d'un trou, et imitant l'orifice de l'organe de l'ouïe d'un grand nombre de quadrupèdes ovipares »«.

## NOMENCLATURE

*Des labres, cheilines, cheilodiptères, ophicéphales, hologymnoses, scares, ostorhinques, spares, diptérodons, lutjans, centropomes, bodians, tœnianotes, sciènes, microptères, holocentres et persèques.*

» « Les poissons renfermés dans les dix-sept genres que nous venons de nommer, forment bien plus de deux cents espèces, et composent par leur réunion une tribu, à l'examen, à la description, à l'histoire de laquelle nous avons dû apporter une attention toute particulière. En effet, les caractères généraux par lesquels on pourroit chercher à la distinguer, se rapprochent beaucoup de ceux des tribus ou des genres voisins. De plus, les espèces qu'elle comprend ne sont séparées l'une de l'autre que par des traits peu prononcés, de manière que depuis le genre qui précèderoit cette grande et nombreuse tribu en la touchant immédiatement dans l'ordre le plus naturel, jusqu'à celui qui la suivroit dans ce même ordre en lui étant aussi immédiatement

contigu, on peut aller d'espèce en espèce en ne parcourant que des nuances très-rapprochées. Et comment ne s'avanceroit-on pas ainsi, en ne rencontrant que des différences très-peu sensibles, puisque les deux extrêmes de cette série se ressemblent beaucoup, sont placés, par conséquent, à une petite élévation l'un au dessus de l'autre, et cependant communiquent ensemble, si je puis employer cette expression, par plus de deux cents dégrés ?

Les divisions que l'on peut former dans cette longue série ne peuvent donc être déterminées qu'après beaucoup de soins, de recherches et de comparaisons ; et voilà pourquoi presque tous les naturalistes, même les plus habiles, n'ayant pas eu à leur disposition assez de tems, ou des collections assez nombreuses, ont établi pour cette tribu des genres caractérisés d'une manière si foible, si vague, si peu constante, ou si erronée, que, malgré des efforts pénibles et une patience soutenue, il étoit quelquefois impossible, en adoptant leur méthode distributive, d'inscrire un individu de cette tribu, que l'on avoit sous les yeux, dans un genre plutôt que dans un autre, de le rapporter à sa véritable espèce, ou,

ce qui est la même chose, d'en reconnoître la nature....

J'ai employé et circonscrit d'une manière nouvelle et rigoureuse les genres des labres, des scares, des spares, des lutjans, des bodians, des holocentres, et des persèques. J'ai introduit parmi ces associations particulières le genre des ophicéphales, proposé récemment par Bloch. Séparant dans chaque réunion les poissons à deux nageoires dorsales, de ceux qui n'en offrent qu'une, j'ai fait naître le genre des cheilodiptères dans le voisinage des labres, celui des diptérodons auprès des spares, celui des centropomes à la suite des lutjans, celui des véritables sciènes, que l'on a eu jusqu'ici tant de peine à reconnoître, à une petite distance des bodians. J'ai placé entre ces sciènes et les bodians le nouveau genre des tænianotes, qui forme un passage naturel des unes aux autres ; j'ai inscrit le nouveau groupe des cheilines entre les labres et les cheilodiptères, celui des hologymnoses entre les ophicéphales et les scares, celui des ostorhinques entre les scares et les spares, celui des microptères entre les sciènes et les holocentres; et j'ai distribué parmi les labres, parmi les lutjans, ou parmi les holocentres,

les espèces appliquées par Bloch à ses genres des johnius, des anthias, des épinéphèles, et des gymnocéphales, qui m'ont paru caractérisés par des traits spécifiques plutôt que par des caractères génériques, et que par conséquent je n'ai pas cru devoir admettre sur mon tableau général des poissons.

Toutes ces opérations ont produit les dix-sept genres des labres, des cheilines, des cheilodiptères, des ophicéphales, des hologymnoses, des scares, des ostorhinques, des spares, des diptérodons, des lutjans, des centropomes, des bodians, des tænianotes, des sciènes, des microptères, des holocentres et des persèques, dont nous allons tâcher de présenter les formes et les habitudes.

## CENT-QUATRIÈME GENRE.

### LES LABRES.

» « La lèvre supérieure extensible; point de dents incisives ni molaires; les opercules des branchies, dénués de piquans et de dentelure; une seule nageoire dorsale; cette nageoire du dos très-séparée de celle de la queue, ou très-éloignée de la nuque, ou composée de rayons terminés par un filament. »«

### PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue, ou en croissant.

#### PREMIÈRE ESPÈCE.

Le labre hépate; *labrus hepatus.* — Dix aiguillons et onze rayons articulés à la nageoire du dos; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; une tache noire vers le milieu de la longueur de la nageoire dorsale; des bandes transversales noires.

#### SECONDE ESPÈCE.

Le labre operculé; *labrus operculatus.* — Treize aiguillons et sept rayons articulés

à

à la nageoire du dos; une tache sur chaque opercule, et neuf ou dix bandes transversales brunes.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le labre aurite; *labrus auritus.* — Chaque opercule prolongé par une membrane alongée, arrondie à son extrémité et noirâtre.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le labre faucheur; *labrus falcatus.* — Sept aiguillons à la nageoire dorsale; les premiers rayons articulés de cette nageoire, et de celle de l'anus, prolongés de manière à leur donner la forme d'une faux.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le labre oyène; *labrus oyena.* — Neuf aiguillons et dix rayons articulés à la nageoire du dos; les deux lobes de la nageoire caudale lancéolés; les deux mâchoires égales; la couleur argentée.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre sagittaire; *labrus jaculatrix.* — La nageoire du dos éloignée de la nuque; les thoracines réunies l'une à l'autre par une membrane; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; cinq bandes transversales.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre cappa; *labrus cappa.* — Onze aiguillons et douze rayons articulés à la nageoire du dos; un double rang d'écailles sur les côtés de la tête.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre lépisme; *labrus lepisma.* — Dix aiguillons et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; une pièce ou feuille écailleuse de chaque côté du sillon longitudinal, dans lequel cette nageoire peut être couchée.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre unimaculé; *labrus unimaculatus.* — Onze aiguillons et dix rayons articulés à la nageoire du dos; une tache brune sur chaque côté de l'animal.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le labre bohar; *labrus bohar.* — Dix aiguillons et quinze rayons articulés à la nageoire dorsale; les thoracines réunies l'une à l'autre par une membrane; deux dents de la mâchoire supérieure assez longues pour dépasser l'inférieure; la couleur rougeâtre avec des raies et des taches irrégulières blanchâtres.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le labre bossu; *labrus gibbus.* — Le dos élevé en bosse; les écailles rouges à leur base et blanches à leur sommet; deux dents de la mâchoire supérieure une fois plus longues que les autres.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le labre noir; *labrus niger.* — Dix rayons aiguillonnés et point de rayons articulés à la nageoire du dos; les pectorales falciformes et plus longues que les thoracines; la pièce antérieure de chaque opercule profondément échancrée.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le labre argenté; *labrus argentatus.* — Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire dorsale; la lèvre inférieure plus longue que la supérieure; la pièce postérieure de chaque opercule anguleuse du côté de la queue.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le labre nébuleux; *labrus nebulosus.* — Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; les rayons des nageoires terminés par des filamens.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Le labre grisatre; *labrus cinerascens.* — Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; cette nageoire et celle de l'anus prolongées et anguleuses vers la caudale; une seule rangée de dents très-menues.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Le labre armé; *labrus armatus.* — Un aiguillon couché horisontalement vers la tête au devant de la nageoire du dos; la ligne latérale droite; la couleur argentée.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre chapelet; *labrus catenula.* — Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; huit séries de taches très-petites, rondes et égales sur chaque côté de l'animal; deux bandes transversales sur la tête ou la nuque; le dos élevé.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre long-museau; *labrus longirostris.* — Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire dorsale; le museau très-avancé; chaque opercule com-

posé de deux pièces dénuées d'écailles semblables à celles du dos.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre thunberg; *labrus Thunberg.* — Douze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire dorsale; tous ces rayons plus hauts que la membrane; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; la courbure du dos et celle de la partie inférieure de l'animal diminuant à la fin de la nageoire dorsale et de celle de l'anus.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Le labre grison; *labrus griseus.* — Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; celle de la queue en croissant très-peu échancré; deux grandes dents à chaque mâchoire; la couleur grisâtre.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Le labre croissant; *labrus lunaris.* — Huit rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; celle de la queue en croissant; une teinte violette sur plusieurs parties de l'animal.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le labre fauve; *labrus rufus.* — Vingt-

trois rayons à la nageoire du dos; douze à celle de l'anus; celle de la queue en croissant; tout le poisson d'une couleur fauve ou jaune.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

LE LABRE CEILAN; *labrus zeylanicus.* — Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire dorsale; celle de la queue en croissant; la couleur générale de l'animal verte par dessus et d'un pourpre blanchâtre par dessous; des raies pourpres sur chaque opercule.

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

LE LABRE DEUX-BANDES; *labrus bifasciatus.* — Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; deux bandes brunes et transversales sur le corps proprement dites.

VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

LE LABRE MÉLAGASTRE; *labrus melagaster.* — Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; les thoracines alongées; la pièce antérieure de l'opercule seule garnie d'écailles semblables à celles du dos.

VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre malaptère; *labrus malapterus.* — Vingt rayons articulés et point de rayons aiguillonnés à la nageoire dorsale; douze rayons articulés à celle de l'anus; la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos.

VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre a demi-rouge; *labrus semiruber.* — Douze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; le sixième rayon articulé de la dorsale beaucoup plus long que les autres; la base de la partie postérieure de la dorsale garnie d'écailles; quatre dents plus grandes que les autres à la mâchoire supérieure; la partie antérieure de l'animal rouge et la postérieure jaune.

VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre tétracanthe; *labrus tetracanthus.* — Quatre rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire dorsale; la lèvre supérieure large, épaisse et plissée; dix-huit rayons articulés à celle de l'anus; ces derniers rayons, et les rayons articulés de la dorsale, terminés par des filamens; trois rangées longitudinales de

points noirs sur la dorsale; une rangée de points semblables sur la partie postérieure de la nageoire de l'anus; la caudale en croissant.

VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre demi-disque; *labrus semi-discus.* — Vingt-un rayons à la nageoire dorsale; cette nageoire festonnée ainsi que celle de l'anus; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; la seconde pièce de chaque opercule anguleuse; dix-neuf bandes transversales de chaque côté de l'animal; une tache d'une nuance très-claire et en forme de demi-disque à l'extrémité de la nageoire caudale, qui est en croissant.

TRENTIÈME ESPÈCE.

Le labre cerclé, *labrus doliatus.* — Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; la seconde pièce de chaque opercule anguleuse; la caudale en croissant; vingt-trois bandes transversales de chaque côté de l'animal.

TRENTE-UNIÈME ESPÈCE.

Le labre hérissé; *labrus hirsutus.* — Onze rayons aiguillonnés et douze rayons

articulés à la dorsale; la nageoire en croissant, six grandes dents à la mâchoire supérieure; la ligne latérale hérissée de petits piquans; douze raies longitudinales de chaque côté du poisson; quatre autres raies longitudinales sur la nuque; le dos parsemé de points.

TRENTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le labre fourche; *labrus furca.* — Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; le dernier rayon de la dorsale et le dernier rayon de l'anale très-longs; les deux lobes de la caudale pointus et très-prolongés; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; de très-petites dents à chaque mâchoire.

TRENTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Le labre six-bandes; *labrus sexfasciatus.* — Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; le museau avancé; l'ouverture de la bouche très-petite; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; six bandes transversales; la caudale fourchue.

TRENTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le labre macrogastère; *labrus macrogaster.* — Treize rayons aiguillonnés et

quinze rayons articulés à la dorsale; le ventre très-gros; des écailles semblables à celles du dos, sur la tête et les opercules; la caudale en croissant; six bandes transversales.

TRENTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

Le labre filamenteux; *labrus filamentosus*. — Quinze rayons aiguillonnés et garnis chacun d'un filament, et neuf rayons articulés à la dorsale; l'ouverture de la bouche en forme de demi-cercle vertical; quatre ou cinq bandes transversales sur le dos.

TRENTE-SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre anguleux; *labrus angulosus*. — Douze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; les rayons articulés de cette dorsale beaucoup plus longs que les aiguillonnés de cette même nageoire; les lèvres larges et épaisses; des lignes et des points représentant un réseau sur la première pièce de l'opercule; la seconde pièce échancrée et anguleuse; cinq ou six rangées longitudinales de petits points de chaque côté de l'animal.

TRENTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre huit-raies; *labrus octo-*

*vittatus.* — Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; les dents de la mâchoire supérieure beaucoup plus longues que celles de l'inférieure ; la pièce postérieure de l'opercule anguleuse ; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos ; quatre raies un peu obliques, de chaque côté du poisson.

TRENTE-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre moucheté ; *labrus punctulatus.* — Treize rayons aiguillonnés à la dorsale, qui est très-longue ; cette dorsale, l'anale et les thoracines, pointues ; la caudale en croissant ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; l'ouverture de la bouche, très-grande ; cinq ou six grandes dents à la mâchoire d'en bas, et deux dents également grandes à celle d'en haut ; toute la surface du poisson parsemée de petites taches rondes.

TRENTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre commersonnien ; *labrus Commersonnii.* — Neuf rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du

dos; les dents des deux mâchoires presque égales; un rayon aiguillonné et dix-sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; le dos et une grande partie des côtés du poisson parsemés de taches égales, rondes et petites.

QUARANTIÈME ESPÈCE.

Le labre lisse; *labrus lævis.* — Quinze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; les rayons articulés de cette nageoire plus longs que les aiguillonnés; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les dents grandes, recourbées et égales; la ligne latérale presque droite; la caudale un peu en croissant; les écailles très-difficilement visibles; cinq grandes taches ou bandes transversales.

QUARANTE-UNIÈME ESPÈCE.

Le labre macroptère; *labrus macropterus.* — Vingt-huit rayons à la dorsale; vingt-un à l'anale; presque tous les rayons de ces deux nageoires longs, et garnis de filamens; la caudale en croissant; une tache noire sur l'angle postérieur des opercules, qui sont couverts, ainsi que la tête, d'écailles semblables à celles du dos.

QUARANTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le labre quinze-épines; *labrus quin-*

decim-aculeatus. — Quinze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; les dents petites et égales; l'opercule anguleux; six bandes transversales sur le dos et la nuque.

QUARANTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Le labre macrocéphale; *labrus macrocephalus*. — Onze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la tête grosse; la nuque et l'entre-deux des yeux très-élevés; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les dents crochues, égales, et très-séparées l'une de l'autre; la nageoire de la queue divisée en deux lobes un peu arrondis; les pectorales ayant la forme d'un trapèze.

QUARANTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le labre plumiérien; *labrus Plumieris*. — Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; un rayon aiguillonné et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; des raies bleues sur la tête; le corps argenté et parsemé de taches bleues et de

taches couleur d'or; les nageoires dorées; une bande transversale et courbée sur la caudale.

QUARANTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

Le labre gouan; *labrus Gouanii.* — Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; chaque opercule composé de trois pièces dénuées d'écailles semblables à celles du dos, et terminé par une prolongation large et arrondie; la ligne latérale insensible; une appendice pointue entre les thoracines; la caudale en croissant.

QUARANTE-SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre ennéacanthe; *labrus enneacanthus.* — Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; la ligne latérale interrompue; six bandes transversales; deux autres bandes transversales sur la caudale, qui est en croissant; deux ou quatre dents grandes, fortes et crochues à l'extrémité de chaque mâchoire; les écailles grandes.

QUARANTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre rouges-raies; *labrus rubro lineatus.* — Douze rayons aiguillonnés et

onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à celle de l'anus; les dents du bord de chaque mâchoire alongées, séparées l'une de l'autre, et seulement au nombre de quatre; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; onze ou douze raies rouges et longitudinales de chaque côté du poisson; une tache œillée à l'origine de la dorsale; une autre tache très-grande à la base de la caudale qui est un peu en croissant.

QUARANTE-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre kasmira; *labrus kasmira.* — Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la lèvre inférieure plus courte que la supérieure; les dents coniques; la pièce antérieure des opercules, échancrée; la caudale en croissant; sept raies petites et bleues sur chaque côté de la tête; quatre raies plus grandes et bleues, le long de chaque côté du corps.

QUARANTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre salmoïde; *labrus salmoïdes.* — Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons

articulés à la nageoire du dos; treize rayons à la nageoire de l'anus; l'opercule composé de quatre lames, et terminé par une prolongation anguleuse; deux orifices à chaque narine; la couleur génerale d'un brun noirâtre.

CINQUANTIÈME ESPÈCE.

La labre iris; *labrus iridens*. — Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; sept rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à l'anale; l'opercule composé de quatre lames, et terminé par une prolongation anguleuse; la caudale un peu en croissant; une tache ovale, grande, noire, et bordée de blanchâtre à l'extrémité de la nageoire du dos; une petite tache noire à l'angle postérieur de l'opercule.

## SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue rectiligne, ou arrondie, ou lancéolée.

CINQUANTE-UNIÈME ESPÈCE.

Le labre paon; *labrus pavo*. — Quinze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la dorsale; le corps et la queue d'un verd mêlé de jaune, et parsemé, ainsi que les opercules et la nageoire caudale,

de

de taches rouges et de taches bleues; une grande tache brune auprès de chaque pectorale, et une tache presque semblable de chaque côté de la queue.

CINQUANTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le labre bordé; *labrus marginalis*. — Deux rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire du dos; la couleur générale brune; la dorsale et l'anale bordées de roux.

CINQUANTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Le labre rouillé; *labrus ferrugineus*. — Deux rayons aiguillonnés et vingt-six rayons articulés à la nageoire du dos; trois aiguillons et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; le corps et la queue couleur de rouille et sans tache.

CINQUANTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le labre œillé; *labrus ocellaris*. — Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; les dents égales; les rayons de la nageoire du dos terminés par un filament; une tache bordée auprès de la nageoire caudale.

CINQUANTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

Le labre mélops; *labrus melops.* — Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; les opercules ciliés; l'anale panachée de différentes couleurs; un croissant brun derrière les yeux; des filamens aux rayons de la nageoire du dos.

CINQUANTE-SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre nil; *labrus niloticus.* — Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; les dents très-petites et échancrées; la couleur générale blanchâtre; la dorsale, l'anale et la caudale nuageuses.

CINQUANTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre louche; *labrus luscus.* — Dix-huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; le dessus de l'œil noir; toutes les nageoires jaunes ou dorées.

CINQUANTE-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre triple-tache; *labrus trimaculatus.* — Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois aiguillons et neuf rayons articulés à

celle de l'anus; le corps et la queue rouges et couverts de grandes écailles; trois grandes taches.

CINQUANTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre cendré; *labrus cinereus.* — Quatorze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; l'ouverture de la bouche étroite; les dents petites; celles de devant plus longues; des raies bleues sur les côtés de la tête; une tache auprès de la caudale.

SOIXANTIÈME ESPÈCE.

Le labre cornubien; *labrus cornubius.* — Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus; le museau en forme de boutoir; les premiers rayons de la dorsale tachetés de noir; une tache noire sur la queue dont la nageoire est rectiligne.

SOIXANTE-UNIÈME ESPÈCE.

Le labre mêlé; *labrus mixtus.* — La partie inférieure de l'animal jaune; la supérieure bleue, avec des nuances brunes ou jaunes; les dents antérieures plus grandes que les autres.

SOIXANTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le labre jaunatre; *labrus fulvus*. — L'ouverture de la bouche large; trois ou quatre grosses dents à l'extrémité de la mâchoire supérieure; de petites dents au palais; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure et garnie d'une double rangée de petites dents; un fort aiguillon à la caudale; les écailles minces; la couleur fauve ou orangée.

SOIXANTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Le labre merle; *labrus merula*. — Dix rayons aiguillonnés et garnis d'un filament, et quinze rayons articulés à la dorsale; la caudale rectiligne; l'ouverture de la bouche médiocre; les dents grandes et recourbées; les mâchoires également avancées; les écailles grandes; la couleur générale d'un bleu tirant sur le noir.

SOIXANTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le labre rone; *labrus rone*. — Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus; la caudale rectiligne; la nageoire du dos s'étendant depuis la nuque jusqu'à une petite distance de la caudale; les rayons de cette

nageoire garnis d'un ou deux filamens; la partie supérieure du poisson d'un rouge foncé avec des taches ou des raies vertes; la partie inférieure d'un rouge mêlé de jaune.

SOIXANTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

Le labre fuligineux; *labrus fuliginosus*. — Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la mâchoire supérieure un peu plus courte que l'inférieure; les deux premières dents de chaque mâchoire plus alongées que les autres; la tête variée de verd, de rouge et de jaune; quatre ou cinq bandes transversales.

SOIXANTE-SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre brun; *labrus fuscus*. — Sept rayons aiguillonnés et filamenteux et treize rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; les deux dents de devant de chaque mâchoire plus longues que les autres; des rugosités disposées en rayons auprès des yeux; deux raies vertes, larges et longitudinales de chaque côté du corps; des écailles sur une partie de la caudale qui est rectiligne; des

traits colorés et semblables à des lettres chinoises, le long de la ligne latérale.

SOIXANTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre échiquier; *labrus centiquadrus.* — Neuf rayons aiguillonnés et filamenteux et treize rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; les quatre dents antérieures de la mâchoire supérieure et les deux de devant de la mâchoire inférieure plus alongées que les autres; la tête variée de rouge; toute la surface du corps et de la queue peinte en petits espaces alternativement blanchâtres et d'un noir pourpré.

SOIXANTE-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre marbré; *labrus marmoratus.* — Dix rayons aiguillonnés et treize rayons articulés plus longs que les aiguillonnés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; les dents égales et écartées l'une de l'autre; la nageoire caudale rectiligne; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; presque toute la surface de l'animal parsemée de petites taches foncées et des taches moins petites et blanchâtres, de manière à paroître marbrée.

SOIXANTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre large-queue; *labrus macrourus*. — Vingt-six rayons à la nageoire du dos; dix-neuf à celle de l'anus; le museau petit et avancé; les dents grandes, fortes et triangulaires; dix rayons divisés chacun en quatre ou cinq ramifications à la caudale, qui est rectiligne et très-large, ainsi que très-longue, relativement aux autres nageoires; un grand nombre de petites raies longitudinales sur le dos; une tache sur la dorsale à son origine; presque toute la queue, l'anale et l'extrémité de la nageoire du dos d'une couleur foncée.

SOIXANTE-DIXIÈME ESPÈCE.

Le labre girelle; *labrus julis*. — Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; les deux dents de devant de la mâchoire supérieure plus grandes que les autres; une large raie longitudinale dentelée et d'un blanc jaunâtre de chaque côté du corps; le plus souvent une raie bleue, étroite et longitudinale au dessous de la raie dentelée; la caudale arrondie.

SOIXANTE-ONZIÈME ESPÈCE.

Le labre parotique; *labrus paroticus*. — Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons

articulés à la dorsale; les dents de devant plus grandes que les autres; les nageoires rousses; une tache d'un beau bleu sur chaque opercule.

SOIXANTE-DOUZIÈME ESPÈCE.

Le labre bergsnyltre; *labrus bergsnyltrus.* — Neuf rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; les rayons de la dorsale garnis de filamens; une tache noire sur la queue.

SOIXANTE-TREIZIÈME ESPÈCE.

Le labre guaze; *labrus guaza.* — Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; la caudale arrondie et composée de rayons plus longs que la membrane qui les réunit; la couleur brune.

SOIXANTE-QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le labre tancoïde; *labrus tancoïdes.* — Quinze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; le museau recourbé vers le haut; la caudale arrondie; la couleur générale d'un rouge nuageux, ou des raies nombreuses, rouges, bleues et jaunes.

SOIXANTE-QUINZIÈME ESPÈCE.

Le labre double-tache; *labrus bimaculatus*. — Quinze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; des filamens aux rayons de la nageoire du dos et aux deux premiers rayons de chaque thoracine; l'anale lancéolée; l'extrémité de la dorsale en forme de faux; une grande tache sur chaque côté du corps et sur chaque côté de l'animal.

SOIXANTE-SEIZIÈME ESPÈCE.

Le labre ponctué; *labrus punctatus*. — Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus; toutes les nageoires pointues, excepté la caudale qui est arrondie; la pièce postérieure de chaque opercule couverte d'écailles semblables par leur forme et égales par leur grandeur à celles du dos; la ligne latérale interrompue; de petites écailles sur une partie de la dorsale et de l'anale; plusieurs rayons articulés de la dorsale beaucoup plus alongés que les aiguillons de cette nageoire; un grand nombre de points; neuf

raies longitudinales et trois taches rondes sur chaque côté du poisson.

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre ossifage; *labrus ossiphagus.* — Dix-sept rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre onite; *labrus onitis.* — Dix-sept rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie et jaune; la couleur générale brune; la partie inférieure de l'animal tachetée de gris et de brun; des filamens aux rayons de la nageoire dorsale.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre perroquet; *labrus psittacus.* — Dix-huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; la couleur générale verte; le dessous du corps jaune; une raie longitudinale bleue de chaque côté du corps; quelquefois des taches bleues sur le ventre.

QUATRE-VINGTIÈME ESPÈCE.

LE LABRE TOURD; *labrus turdus*. — Dix-huit rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; le corps et la queue alongés; la partie supérieure de l'animal jaune avec des taches blanches ou vertes, et quelquefois avec des taches blanches et bordées d'or au dessous du museau.

QUATRE-VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

LE LABRE CINQ-ÉPINES; *labrus pentacanthus*. — Dix-neuf rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la dorsale; cinq rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; des filamens aux rayons de la nageoire du dos; le corps et la queue bleus ou rayés de bleu.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

LE LABRE CHINOIS; *labrus chinensis*. — Dix-neuf rayons aiguillonnés et cinq rayons articulés à la dorsale; cinq rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; des filamens aux rayons de la nageoire du dos; le sommet de la tête très-obtus; la couleur livide.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Le labre japonais; *labrus japonicus.* — Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et cinq rayons articulés à la nageoire de l'anus; des filamens aux rayons de la nageoire du dos; les opercules couverts d'écailles semblables à celles du corps; des dents petites et aiguës aux mâchoires; la couleur jaune.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le labre linéaire; *labrus linearis.* — Vingt rayons aiguillonnés et un rayon articulé à la nageoire du dos; quinze rayons à celle de l'anus; la dorsale très-longue; le corps alongé; la tête comprimée; la couleur blanche ou blanchâtre.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

Le labre lunulé; *labrus lunulatus.* — Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; les écailles larges et striées en creux; les pectorales et la caudale arrondies; la ligne latérale interrompue; la couleur générale d'un brun verdâtre, avec des bandes transversales plus foncées; le plus

souvent un croissant jaune et bordé de noir sur le bord postérieur de chaque opercule; deux taches jaunes sur la membrane branchiale qui est verte.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre varié; *labrus variegatus.* — Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale, trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; les lèvres larges et doubles; la caudale un peu arrondie; le corps et la queue alongés; la couleur générale rouge; quatre raies longitudinales olivâtres et quatre autres bleues de chaque côté du poisson; la dorsale bleue à son origine, ensuite blanche, ensuite rouge; la caudale bleue en haut et jaune en bas.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre maillé; *labrus reticulatus.* — Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; l'ensemble du poisson comprimé et ovale; la couleur verte avec un réseau rouge; une tache noire sur chaque opercule et sur la dorsale; des bandes et des filamens rouges à la nageoire du dos.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre tacheté; *labrus guttatus.* — Quinze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; la couleur générale rougeâtre; un grand nombre de points blancs disposés avec ordre; des taches noires; une tache au milieu de la base de la caudale.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre cock; *labrus coquus.* — La caudale arrondie; la partie supérieure nuancée de pourpre et de bleu foncé; l'inférieure d'un beau jaune.

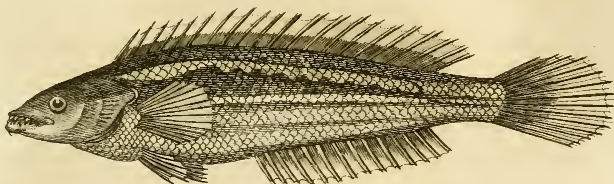
QUATRE-VINGT-DIXIÈME ESPÈCE.

Le labre canude; *labrus cinœdus.* — Des rayons aiguillonnés à la dorsale qui s'étend depuis la nuque jusqu'à la caudale; la gueule petite; les dents crénelées ou lobées; la couleur générale jaune; le dos d'un rouge pourpre.

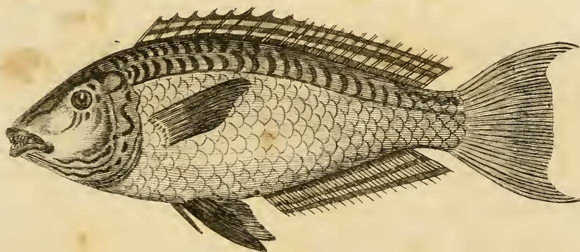
QUATRE-VINGT-ONZIÈME ESPÈCE.

Le labre blanches-raies; *labrus albo vittatus.* — Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale;

1



2



De Seve del. Bigant S.

1. LA GIRELLE.

2. LABRE *du brésil*.

une seule rangée de dents petites et aiguës à chaque mâchoire ; les lèvres très-épaisses ; le corps alongé ; la couleur générale jaunâtre ; deux raies longitudinales blanches et très-longues, et une troisième raie supérieure semblable aux deux premières, mais plus courte de chaque côté de l'animal ; la caudale arrondie.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME ESPÈCE.

Le labre bleu ; *labrus cœruleus*. — Dix-sept rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la couleur générale bleue, avec des taches jaunes et des raies bleuâtres ; une grande tache bleue sur le devant de la dorsale ; les thoracines, l'anale et la caudale bordées de la même couleur ; les dents de devant plus longues que les autres.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME ESPÈCE.

Le labre rayé ; *labrus lineatus*. — Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale ; les dents de devant plus longues que les autres ; le museau long ; la nuque un peu relevée

et convexe; le corps alongé; la caudale arrondie; le dos rougeâtre; les côtés bleus; la poitrine jaune; le ventre d'un bleu pâle; quatre raies vertes et longitudinales de chaque côté du poisson.

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME ESPÈCE.

LE LABRE BALLAN; *labrus ballan.* — Vingt rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; un sillon sur la tête; une petite cavité rayonnée sur chaque opercule; la couleur jaune avec des taches couleur d'orange.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME ESPÈCE.

LE LABRE BERGYLTE; *labrus bergylta.* — Vingt rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la tête alongée; les écailles grandes; les derniers rayons de la dorsale et de l'anale beaucoup plus longs que les autres; des taches sur les nageoires; des raies brunes et bleues disposées alternativement sur la poitrine.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME ESPÈCE.

LE LABRE HASSEK; *labrus hassek.* —
Point

Point de rayons aiguillonnés aux nageoires; le corps très-alongé; la ligne latérale droite ou presque droite; une raie longitudinale et mouchetée de noir de chaque côté de l'animal.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre aristé; *labrus aristatus*. — Trente-deux rayons à la dorsale; vingt-cinq à l'anale; le corps comprimé et ovale; les écailles courtes et relevées chacune par deux arêtes; les dents éloignées l'une de l'autre; les deux de devant de la mâchoire inférieure plus avancées que les autres.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre birayé; *labrus bivittatus*. — Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; toutes les nageoires pointues, excepté celle de la queue qui est arrondie; le dos rouge; les côtés jaunes; deux raies longitudinales et brunes de chaque côté du poisson; la supérieure placée sur l'œil; des taches jaunes sur la caudale qui est violette; le ventre rougeâtre.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre grandes-écailles; *labrus*

*macrolepidotus.* — Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à celle de l'anus; les écailles grandes et lisses; les mâchoires aussi avancées l'une que l'autre; la tête courte et comprimée; deux demi-cercles de pores muqueux au dessous des yeux; la caudale arrondie; la couleur générale jaune.

CENTIÈME ESPÈCE.

LE LABRE TÊTE-BLEUE; *labrus cyanocephalus.* — Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; la ligne latérale interrompue; les écailles grandes, rondes et minces; les opercules terminés en pointe du côté de la queue; le dos bleu; les côtés argentés; la tête bleue.

CENT UNIÈME ESPÈCE.

LE LABRE A GOUTTES; *labrus guttulatus.* — Point de rayons aiguillonnés; dix-neuf rayons à la dorsale, neuf à l'anale; la caudale arrondie; les écailles dures et couvertes d'une membrane; le dos brun; les côtés bleus; le dessous blanchâtre; la tête bleue; des taches argentées sur la tête, les côtés et

l'anale; des taches jaunes sur la nageoire du dos.

CENT DEUXIÈME ESPÈCE.

Le labre boisé; *labrus tessellatus.* — Dix-sept rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la tête et les opercules presque entièrement dénués d'écailles semblables à celles du dos, excepté dans une petite place auprès des yeux; les deux mâchoires également avancées; plusieurs pores muqueux au dessous des narines; quatre rayons à la membrane branchiale qui est étroite; les écailles petites et molles; le corps alongé; la caudale arrondie; le dos violet; les côtés argentés; des taches imitant des compartimens de boiserie.

CENT TROISIÈME ESPÈCE.

Le labre cinq-taches; *labrus quinquemaculatus.* — Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la tête garnie d'écailles semblables à celles du dos; un demi-cercle de pores muqueux au dessous de chaque narine; la couleur générale d'un jaune mêlé de violet; une

tache sur le nez; une tache sur l'opercule; deux taches sur la dorsale, et une cinquième sur la nageoire de l'anus.

CENT QUATRIÈME ESPÈCE.

Le labre microlépidote; *labrus microlepidotus.* — Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les opercules garnis d'écailles semblables à celles du dos; les écailles très-petites; la partie supérieure de l'animal d'un jaune brun et sans tache; l'inférieure argentée; la caudale arrondie.

CENT CINQUIÈME ESPÈCE.

Le labre vieille; *labrus vetula.* — Seize rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; six rayons à la membrane branchiale; le museau dénué d'écailles semblables à celles du dos; de petites écailles sur la caudale qui est arrondie; la tête rougeâtre; le dos couleur de plomb; les côtés jaunes et tachés; les thoracines, l'anale et la caudale bleuâtres et bordées de noir; des taches arrondies et petites sur l'anale, la caudale et la dorsale.

CENT SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre karut; *labrus carutta.* — Onze rayons aiguillonnés et vingt-neuf rayons articulés à la dorsale qui présente deux parties très-distinctes; toute la tête couverte d'écailles semblables à celles du dos; la caudale arrondie; la partie supérieure du museau plus avancée que l'inférieure.

CENT SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre anéi; *labrus aneus.* — Neuf rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la dorsale qui présente deux parties très-distinctes; toute la tête couverte d'écailles semblables à celles du dos; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure.

CENT HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre ceinture; *labrus cingulum.* — Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; seize rayons à celle de l'anus; les deux dents de devant de chaque mâchoire plus grandes que les autres; le museau pointu; la partie antérieure de l'animal livide, la postérieure brune; ces deux portions séparées par une bande ou ceinture blanchâtre; des taches

petites, lenticulaires et d'un noir pourpré sur la tête, la dorsale, l'anale et la caudale qui est arrondie.

CENT NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre digramme; *labrus digramma.* — Onze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et dix rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les deux dents de devant plus grandes que les autres; deux lignes latérales; la supérieure se terminant un peu au delà de la dorsale et s'y réunissant à la latérale opposée; l'inférieure commençant à peu près au dessous du milieu de la dorsale et allant à la caudale qui est arrondie.

CENT DIXIÈME ESPÈCE.

Le labre hololépidote; *labrus hololepidotus.* — Onze rayons aiguillonnés et vingt-sept rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; les dents de la mâchoire inférieure à peu près égales; la tête et les opercules garnis d'écailles semblables à celles du dos; chaque opercule terminé en pointe; la caudale très-arrondie.

CENT ONZIÈME ESPÈCE.

Le labre tænioure; *labrus tæniourus.* — Vingt rayons à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; les dents des deux mâchoires grandes et séparées; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; les écailles grandes et bordées d'une couleur foncée; point de ligne latérale facilement visible; une bande transversale à la base de la caudale, qui est arrondie.

CENT DOUZIÈME ESPÈCE.

Le labre parterre; *labrus hortulanus.* — Cinq rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale, qui est basse; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; le museau avancé; les dents de la mâchoire supérieure presque horisontales; deux lignes latérales se réunissant en une vers le milieu de la nageoire du dos; la caudale arrondie; des taches sur la tête et les opercules, qui sont dénués d'écailles semblables à celles du dos; une ou deux taches à côté de chaque rayon de la dorsale et de l'anale; la surface du corps et de la

queue, divisée par des raies obliques, en losanges dont le milieu présente une tache.

CENT TREIZIÈME ESPÈCE.

Le labre sparoïde; *labrus sparoïdes*. — Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; dix rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à l'anale, qui est très-grande; la hauteur du corps égale, ou à peu près, à la longueur du corps et de la queue pris ensemble; une concavité au dessus des yeux; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la tête et les opercules garnis d'écailles semblables à celles du dos; la caudale arrondie; des taches irrégulières, ou en croissant, ou en larmes, répandues sans ordre, sur chaque côté de l'animal.

CENT QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le labre léopard; *labrus leopardus*. — Neuf rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; l'ouverture de la bouche assez grande; les deux dents de devant de chaque mâchoire plus grandes que les autres; deux pièces à chaque opercule; la caudale et les pectorales arrondies;

les rayons aiguillonnés de la dorsale plus hauts que la membrane; point d'écailles facilement visibles; une raie noire s'étendant depuis l'œil jusqu'à la pointe postérieure de l'opercule; une bande très-foncée placée sur la caudale; des taches composées de taches plus petites, et répandues sur la tête, le corps, la queue, la dorsale et l'anale, de manière à imiter les couleurs du léopard.

### CENT QUINZIÈME ESPÈCE.

Le labre malaptéronote; *labrus malapteronotus.* — Vingt-un rayons articulés à la nageoire du dos; treize rayons à celle de l'anus; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les dents de devant de la mâchoire inférieure inclinées en avant; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; une tache foncée sur la pointe postérieure de l'opercule; la ligne latérale fléchie en en bas, en formant ensuite un angle, pour se diriger vers la caudale, qui est arrondie; trois bandes blanchâtres de chaque côté du poisson.

### CENT SEIZIÈME ESPÈCE.

Le labre diane; *labrus diana.* — Douze

rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; la nageoire dorsale présentant trois portions distinctes; la caudale arrondie; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; quatre grandes dents au bout de la mâchoire supérieure; deux grandes dents au bout de la mâchoire inférieure; une dent grande et tournée en avant, à chaque coin de l'ouverture de la bouche; un petit croissant d'une couleur foncée sur chaque écaille.

CENT DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

LE LABRE MACRODONTE; *labrus macrodontus.* — Treize rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; les derniers rayons de la dorsale et de l'anale plus longs que les premiers; les écailles assez grandes; la partie postérieure de la tête relevée; quatre dents fortes et crochues à l'extrémité de chaque mâchoire; une dent forte, crochue, et tournée en avant, auprès de chaque coin de l'ouverture de la bouche.

CENT DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre neustrien; *labrus Neustriæ.* — Vingt rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; sept rayons à la membrane branchiale; la caudale arrondie; les dents égales, fortes et séparées l'une de l'autre; le dos marbré d'aurore, de brun et de verdâtre; les côtés marbrés d'aurore, de brun et de blanc.

CENT DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre calops; *labrus calops.* — Douze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la dorsale; treize rayons à l'anale; le premier et le dernier des rayons de la nageoire de l'anus articulés; l'œil très-grand et très-brillant; la ligne latérale droite; les écailles fortes et larges; la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos; une tache grande et brune au delà, mais auprès de chaque nageoire pectorale.

CENT VINGTIÈME ESPÈCE.

Le labre ensanglanté; *labrus cruentatus.* — Neuf rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; les dents courtes, égales et séparées l'une de

l'autre ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; l'œil très-grand ; la ligne latérale très-voisine du dos ; la hauteur de l'extrémité de la queue très-inférieure à celle de sa partie antérieure ; la caudale arrondie ; la couleur générale argentée, avec des taches très-grandes, irrégulières, et couleur de sang.

### CENT VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

LE LABRE PERRUCHE ; *labrus psittaculus.* — Dix-huit rayons à la dorsale, qui est très-basse, et à peu près de la même hauteur dans toute sa longueur ; l'ouverture de la bouche très-petite ; les deux mâchoires presques égales ; le corps alongé ; la caudale arrondie ; la couleur générale verte ; trois raies longitudinales et rouges de chaque côté de l'animal ; une raie rouge et longitudinale sur la dorsale, qui est jaune ; une bande noire sur chaque œil ; une bande rouge et bordée de bleu, de l'œil à l'origine de la dorsale, et sur le bord postérieur de chacune des deux pièces de l'opercule.

### CENT VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

LE LABRE KESLIK ; *labrus keslik.* — Huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguil-

lonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale rectiligne ; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité ; la ligne longitudinale qui termine le dos, droite, ou presque droite ; des raies longitudinales jaunâtres, et souvent festonnées ; une tache bleue auprès de la base de chaque pectorale.

CENT VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Le labre combre ; *labrus comber.* — Vingt rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et quatre rayons articulés à l'anale ; la caudale lancéolée ; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité ; le dos rouge ; une raie longitudinale et argentée de chaque côté de l'animal.

## TROISIÈME SOUS-GENRE.

### La nageoire de la queue divisée en trois lobes.

CENT VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le labre brasilien ; *labrus brasiliensis.* — Neuf rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons

articulés à la nageoire de l'anus; le premier et le dernier rayon de la caudale prolongés en arrière; deux dents recourbées et plus longues que les autres à la mâchoire supérieure; quatre dents semblables à la mâchoire inférieure; deux ou trois lignes longitudinales à la dorsale et à l'anale.

CENT VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

Le labre verd; *labrus viridis.* — Huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; treize rayons à l'anale; le premier et le dernier rayon de la caudale très-prolongés en arrière; les deux dents de devant de chaque mâchoire plus longues que les autres; les écailles vertes et bordées de jaune; presque toutes les nageoires jaunes, et le plus souvent bordées ou rayées de verd.

CENT VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

Le labre trilobé; *labrus trilobatus.* — Vingt-neuf rayons à la nageoire du dos; dix-sept à celle de l'anus; la dorsale longue et basse; les dents grandes, fortes, et presque égales les unes aux autres; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; la ligne latérale ramifiée, droite,

fléchie ensuite vers le bas, et enfin droite jusqu'à la caudale; des taches nuageuses.

### CENT VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le labre deux-croissans; *labrus bilunulatus.* — Treize rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale, qui présente deux portions distinctes; la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos; quatre grandes dents à chaque mâchoire; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; une petite tache sur un grand nombre d'écailles; une grande tache de chaque côté de l'animal, auprès de l'extrémité de la dorsale.

### CENT VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

Le labre hébraïque; *labrus hebraïcus.* — Vingt-un rayons articulés à la nageoire du dos; treize rayons à la nageoire de l'anus; des raies imitant des caractères hébraïques ou orientaux, sur la tête et les opercules, qui sont dénués d'écailles semblables à celles du dos; une petite tache à la base d'un très-grand nombre d'écailles; les pectorales d'une couleur très-claire ou très-vive, ainsi qu'une bande transversale située auprès de chaque opercule.

CENT VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le labre large-raie; *labrus latovittatus.* — Quarante-deux rayons presque tous articulés à la dorsale; quarante-un rayons articulés à l'anale; la dorsale et l'anale très-longues; le corps alongé; la tête très-alongée, et dénuée, ainsi que les opercules, d'écailles semblables à celles du dos; un grand nombre de dents très-petites et égales; une raie longitudinale sur la base de la nageoire du dos; une raie longitudinale, large et droite, depuis la base de chaque pectorale jusqu'à la caudale.

CENT TRENTIÈME ESPÈCE.

Le labre annelé; *labrus annulatus.* — Vingt-un rayons à la nageoire du dos; quinze rayons à celles de l'anus; les dents petites et égales; l'opercule terminé un peu en pointe; les écailles très-difficiles à voir; dix-neuf bandes transversales, étroites, régulières, et placées de chaque côté du poisson, de manière à se réunir avec les bandes analogues du côté opposé. » «

LES

# LES LABRES.

» « La Nature n'a accordé aux labres ni la grandeur, ni la force, ni la puissance...; mais ils ont reçu des proportions agréables, des mouvemens agiles, des rames rapides; mais toutes les couleurs de l'arc céleste leur ont été données pour leur parure. Les nuances les plus variées, les tons les plus vifs, leur ont été prodigués. Le feu du diamant, du rubis, de la topaze, de l'émeraude, du saphir, de l'améthyste, du grenat scintille sur leurs écailles polies; il brille sur leur surface en gouttes, en croissans, en raies, en bandes, en anneaux, en ceintures, en zones, en ondes; il se mêle à l'éclat de l'or et de l'argent qui y resplendit sur de grandes places, ou il relève les reflets plus doux, les teintes obscures, les aires pâles, et pour ainsi dire décolorées. . . . . . . . . Un présent bien plus précieux a été fait par la bienfaisante Nature à ces animaux dont la splendeur et l'élégance plaisent aux yeux. Ils ont plus que de l'éclat, ils ont le repos; l'homme du

moins ne leur déclare presque jamais la guerre; et si leur asyle, où ils ont si peu souvent à craindre les filets ou les lignes des pêcheurs, est quelquefois troublé par la tempête, ils peuvent facilement échapper à l'agitation des vagues, et aller chercher dans d'autres plages des eaux plus tranquilles et un séjour plus paisible. Tous les climats peuvent en effet leur convenir. Il n'est aucune partie du globe où on ne trouve une ou plusieurs espèces de labres; ils vivent dans les eaux douces des rivières du Nord, et dans les fleuves voisins de l'équateur et des tropiques. On les rencontre auprès des glaces amoncelées de la Norvège ou du Groenland, et auprès des rivages brûlans de Surinam ou des Indes orientales; dans la haute mer, et à une petite distance des embouchures des rivières; non loin de la Caroline, et dans les eaux qui baignent la Chine et le Japon; dans le grand Océan, et dans les mers intérieures, la Méditerranée, le golfe de Syrie, l'Adriatique, la Propontide, le Pont-Euxin, l'Arabique; dans la mer si souvent courroucée d'Ecosse, et dans celle que les ouragans soulèvent contre les promontoires austraux de l'Asie et de l'Afrique.

De cette dissémination de ces animaux sur le globe, de cette diversité de leurs séjours, de cette analogie de tant de climats différens avec leur bien-être, il résulte une vérité très-importante pour le naturaliste, et que nous avons déjà plusieurs fois indiquée : c'est que les oppositions d'un climat à un autre sont presque nulles pour les habitans des eaux ; que l'influence de l'atmosphère s'arrête, pour ainsi dire, à la surface des mers ; qu'à une très-petite distance de cette même surface et des rivages qui contiennent les ondes, l'intérieur de l'Océan présente à peu près dans toutes les saisons et sous tous les dégrés d'élévation du pole une température presque uniforme, dans laquelle les poissons plongent à volonté et vont chercher, toutes les fois qu'ils le desirent, ce qu'on pourroit appeler leur printems éternel ; qu'ils peuvent, dans cet abri plus ou moins écarté et séparé de l'inconstante atmosphère, braver et les ardeurs du soleil des tropiques, et le froid rigoureux qui règne autour des montagnes congelées et entassées sur les océans polaires ; qu'il est possible que les animaux marins aient des retraites tempérées au dessous même de ces amas énormes de monts de glace

flottans ou immobiles ; et que les grandes diversités que les mers et les fleuves présentent relativement aux besoins des poissons, consistent principalement dans le défaut ou l'abondance d'une nourriture nécessaire, dans la convenance du fond, et dans les qualités de l'eau salée ou douce, trouble ou limpide, pesante ou légère, privée de mouvement ou courante, presque toujours paisible ou fréquemment bouleversée par d'horribles tempêtes.

Il ne faut pas conclure néanmoins de ce que nous venons de dire, que toutes les espèces de labres aient absolument la même organisation : les unes ont le dos élevé, et une hauteur remarquable relativement à leur longueur, pendant que d'autres, dont le corps et la queue sont très-alongés, présentent dans cette même queue une rame plus longue, plus étendue en surface, plus susceptible de mouvemens alternatifs et précipités. La longueur, la largeur et la figure des nageoires offrent aussi de grandes différences, lorsqu'on les considère dans diverses espèces de labres. D'ailleurs plusieurs de ces poissons ont les yeux beaucoup plus gros que ceux de leurs congénères, et conformés de manière à leur donner une vue

plus fine, ou plus forte, ou plus délicate, et plus exposée à être altérée par la vive lumière des régions polaires, ou par les rayons plus éblouissans encore que le soleil répand dans les contrées voisines des tropiques. De plus, la forme, les dimensions, le nombre et la disposition des dents varient beaucoup dans les labres, suivant leurs différentes espèces. Ceux-ci ont des dents très-grandes, et ceux-là des dents très-petites ; dans quelques espèces ces armes sont égales entre elles, et dans d'autres très-inégales ; et enfin, lorsqu'on examine successivement tous les labres déjà connus, on voit ces mêmes dents tantôt presque droites et tantôt très-crochues, souvent implantées perpendiculairement dans les os des mâchoires, et souvent inclinées dans un sens très-oblique. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait aussi de la diversité dans les alimens des différentes espèces que nous allons décrire rapidement ; et voilà pourquoi, tandis que la plupart des labres se nourrissent d'œufs, de vers, de mollusques, d'insectes marins, de poissons très-jeunes ou très-petits, quelques uns de ces osseux, et particulièrement le tancoïde, qui vit dans la mer Britannique, préfèrent des crustacés

ou des animaux à coquille, dont ils peuvent briser la croûte, ou concasser l'écaille.

Au reste, si les naturalistes qui nous ont précédés ont bien observé les couleurs et les formes d'un assez grand nombre de véritables labres, ils se sont peu attachés à connoître leurs habitudes générales, qui ne présentant rien de différent de la manière de vivre de plusieurs genres de thoracins osseux, n'ont piqué leur curiosité par aucun phénomène particulier et remarquable. Nous n'avons donc pu tirer, de la diversité des mœurs de ces poissons, qu'un petit nombre d'indications pour parvenir à distinguer les espèces auxquelles ils appartiennent. Mais, en combinant les traits de la conformation extérieure avec les tons et les distributions des couleurs, nous avons obtenu des caractères spécifiques d'autant plus propres à faire éviter toute équivoque, que la nuance et sur-tout les dispositions de ces mêmes couleurs m'ont paru constantes dans les diverses espèces de labres, malgré les différences d'âge, de sexe et de pays natal, que les individus m'ont présentées dans les nombreux examens que j'ai été à portée d'en faire; et c'est ainsi que nous avons pu composer un tableau sur lequel on distinguera

sans peine les signes caractéristiques des cent trente espèces de véritables labres que l'on devra compter d'après les recherches que j'ai eu le bonheur de faire » «.

---

## LE LABRE HÉPATE (1).

### PREMIÈRE ESPÈCE.

» « L'on trouve ce poisson dans la Méditerranée, et dans quelques rivières qui portent leurs eaux au fond de l'Adriatique; son museau est pointu; son palais montre un espace triangulaire hérissé d'aspérités, et ses mâchoires sont garnies de petites dents. » «

---

(1) » « *Labrus hepatus.*

*Labre hépate.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — *Idem.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. » «

*Labrus maxillâ inferiore longiore*, *lineis utrinque transversis nigris*.... *labrus hepatus*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 4.

*Labrus maxillâ inferiore longiore*, *caudâ bifurcâ*, *lineis utrinque transversis nigris.* Artedi, Gen. pisc. gen. 27, sp. 8. — Syn. pag. 53, n° 2.

On le nomme *sacheto* à Venise et sur les bords de la mer Adriatique.

Ajoutons que l'ouverture de la bouche de ce poisson paroît grande en proportion du volume de sa tête et de son corps ; que la mâchoire inférieure est plus alongée que la supérieure ; que les écailles sont fort minces ; que l'iris de l'œil est argenté ; que des bandes noirâtres entourent le corps, et qu'une tache noire marque à peu près le milieu de la longueur de la nageoire dorsale (1).

---

(1) »« 13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 6 rayons articulés à la nageoire de l'anus. »«

# LE LABRE MOUCHE (1).

## SECONDE ESPÈCE.

On trouve la mouche dans les mers de l'Asie et particulièrement dans le grand golfe de l'Inde ; sa forme représente à peu près un paraléllograme alongé ; sa nageoire dorsale se prolonge, à son sommet, en une sorte de filament, et celle de la queue est échancrée (2). Il présente de petites taches noires sur le derrière de la tête, une tache brune vers l'extrémité de chaque opercule, et dix bandes transversales brunes sur le corps (3).

(1) »« *Le labre operculé ; labrus operculatus.* Amœn. academ. 4, pag. 248.

*Labre mouche.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — *Idem.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. »«

*Labrus corpore fasciis decem, maculâque operculorum fuscis...... labrus operculatus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 7.

*Labrus caudâ bifidâ, corpore fasciis decem maculâque operculorum fuscis... labrus opercularis.* Arted. Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 13.

(2) »« 16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
16 rayons à celle de la queue. »«

(3) Lin. Amœnit. *loco suprà citato.*

# LE LABRE AURITE (1).

## TROISIÈME ESPÈCE.

»« C'EST dans les eaux douces ou dans les eaux salées de l'Amérique septentrionale que vit l'aurite »«. Il est particulièrement remarquable par la forme des opercules de ses ouïes, lesquelles se prolongent en une longue membrane noire et arrondie à son extrémité, ce qui leur donne l'apparence de nageoires (2). Les yeux ont leur iris de couleur jaune.

---

(1) »« *Labrus auritus.*

*Labre aurite.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — *Idem.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. »«

*Labrus operculis branchiarum pinniformibus*..... *labrus auritus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. g. 166, sp. 9.

*Labrus caudâ bifidâ ; operculis branchiarum pinniformibus*... *labrus auritus.* Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 15.

(2) »« 10 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la nageoire dorsale.
15 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE FAUCHEUR (1).

## QUATRIÈME ESPÈCE.

De même que l'aurite, ce labre vit dans les rivières et les lacs de l'Amérique septentrionale, aussi bien que dans la mer qui baigne les côtes de cette contrée. Il a le corps aussi large que la brême, les dents aiguës, la couleur argentée, les nageoires du ventre petites et les cinq premiers rayons articulés des nageoires du dos et de l'anus prolongés de manière à donner à ces nageoires la forme d'une faux ; d'où est venu le nom de *faucheur* imposé au poisson (2).

(1) »« *Labrus falcatus.*

*Labre faucheur.* Daubenton et Haüy, Encyc. méth. — *Idem.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. »«

*Labrus pinnâ dorsali analique radiis quinque primis inermibus falcatâ .... labrus falcatus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 10. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 19.

(2) »« 20 rayons articulés à la nageoire dorsale.
17 rayons à chacune des pectorales.
5 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 17 rayons articulés à l'anale.
20 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE OYENE (1).

## CINQUIÈME ESPÈCE.

La mer rouge nourrit l'oyène. Forskoel l'a trouvé à Suez et à Dsjedda ; il se tient sur les fonds sablonneux, et si quelque bruit ou quelque agitation subite de l'eau viennent à l'épouvanter, il s'enfonce dans le sable, s'y couche sur le côté et évite, par cette ruse, les filets des pêcheurs ; le danger passé, il sort de sa retraite.

Ses dents sont très-nombreuses, mais en même tems très-courtes ; ses mâchoires ont une longueur égale ; sa lèvre supérieure est rétractile, son dos en arc, son ventre droit et son corps oblong. La ligne latérale s'étend près du dos et passe au milieu de la queue sans faire d'inflexion. Les écailles

(1) »« *Labrus oyena*,

*Labre oyène*. Bonat. planches de l'Encyc. méth. »«

*Le labre oyène*. En arabe, *abou oyena*.

*Labrus corpore argenteo ; radiis dorsalibus 2—5 subinermibus... labrus oyena*. Forskoel, Faun. ægypt. arab. pag. 55, n° 9. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 48. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, addiment. n° 11.

sont larges, arrondies sur leurs bords, et leur surface présente des traits élevés qui, partant de la circonférence, aboutissent au même point ; il y a aussi des écailles sur la partie antérieure des opercules des ouïes. Les deux lobes de la nageoire de la queue imitent un fer de lance (1).

Une belle couleur argentée est répandue sur le poisson entier, à l'exception de ses nageoires teintes en verd de mer, et d'un liseré noir à l'angle antérieur de la nageoire du dos.

Forskœl a vu dans les mêmes eaux de la mer Rouge un autre labre, qui réunit les attributs et les habitudes de l'oyène, mais qui en diffère par des raies rouges et non continues. Ce n'est peut-être qu'une variété d'âge ou de sexe ; cependant les arabes le distinguent par un nom particulier, celui de *gasa* (2).

---

(1) »« 13 rayons à chacune des pectorales.

9 rayons aiguillonnés et 10 articulés à la nageoire du dos.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.

3 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.

16 rayons à la caudale. »«

(2) Forskœl, *loco suprà citato.*

# LE LABRE SAGITTAIRE (1).

## SIXIÈME ESPÈCE.

Celui-ci se trouve, avec la mouche, dans les mers de l'Asie. Il a la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure, la nageoire du dos placée loin de la tête, une membrane qui unit les nageoires thoracines, des nuances d'un jaune doré et cinq bandes transversales sur le corps (2) (3).

(1) »« *Labrus jaculatrix.*

*Sciène sagittaire.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. — Trans. philos. vol. LVI, pag. 187. »«

(2) »« 4 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la nageoire dorsale.
12 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 15 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale. »«

(3) Trans. philos. *loco citato.*

# LE LABRE CAPPA (1).

## SEPTIÈME ESPÈCE.

On trouve cette espèce dans la Méditerranée. Un double rang d'écailles se remarque sur les côtés de sa tête. Ses yeux sont grands, son corps se dessine en ovale, sa nageoire de la queue est échancrée, et la base de sa nageoire dorsale est placée dans une sorte de sillon, où elle reste cachée, lorsque le poisson la replie en arrière (2).

(1) »« *Labrus cappa.* Mus. Adolph. Frid. 2, p. 81.* *Sciène daine.* Bonaterre, planches de l'Enc. méth. — *Idem.* Daubenton et Haüy, Encycl. méthod. »« *Sciæna capitis lateribus squamarum ordine duplici..... sciæna cappa.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 1. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additament. n° 15.

(2) »« 16 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE LÉPISME (1).

## HUITIÈME ESPÈCE.

On ne connoît point les mers où vit le lépisme, et l'on ne sait sur son sujet que le peu que Linnæus nous en a appris. Deux lames écailleuses garnissent de part et d'autre la base de la nageoire dorsale de ce labre et forment une sorte de gouttière dans laquelle il peut coucher et cacher cette nageoire (2).

(1) »« *Labrus lepisma.*

*Sciène lépisme.* Bonat. planches de l'Encycl. méth. — *Idem.* Daubenton et Haüy, Encycl. méthod. »«

*Sciæna pinnâ dorsali intra duo folia squamea recondendâ .... sciæna lepisma.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 2 — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additament. n° 5. — *Nota.* Walbaum ajoute, avec toute raison, que le défaut de bonne description rend encore cette espèce fort douteuse.

(2) »« 10 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à la nageoire du dos.
11 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacun des thoracines.
5 rayons aiguillonnés et 16 rayons articulés à l'anale.
13 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE UNIMACULÉ (1).

### NEUVIÈME ESPÈCE.

Une tache brune vers le milieu de chaque côté du corps de ce poisson lui a fait donner par Linnæus la dénomination spécifique d'*unimaculé* (*unimaculatus*). » « Il a quatre dents à la mâchoire d'en haut, et six dents un peu grandes, ainsi que quelques autres plus petites, à la mâchoire d'en bas (2). » « On le trouve dans la mer Méditerranée.

---

(1) » « *Labrus unimaculatus.*

*Sciène mouche.* Bonat. planches de l'Encycl. méth. — *Idem.* Daubenton et Haüy, Encycl. méthod. » «

*Sciæna maculâ fuscâ in medio utrinque lateris.... sciæna unimaculata.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 3. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additament. n° 12.

(2) 11 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire du dos.
15 rayons à chacune des nageoires pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

## LE LABRE BOHAR (1).

### DIXIÈME ESPÈCE.

Bohar ou *bhar* est le nom que ce poisson porte en Arabie sur les bords de la mer Rouge, où Forskœl l'a observé et décrit (2). Le corps est oblong; la mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure, et il sort de celle-ci deux dents assez longues pour déborder la mâchoire d'en bas. Entre ces deux dents l'on en remarque deux plus courtes, et celles des côtés sont placées sur une même rangée; en bas les dents du milieu sont écartées, et parmi les latérales les trois premières ont le moins de longueur; une plus grande les suit, et la dernière est trois fois plus longue que les autres. Il y a deux petits barbillons au devant des narines.

(1) »« *Labrus bohar.*

*Sciène bohar.* Bonat. pl. de l'Encyclop. méthod. »«

*Sciæna rubens, lineis nebulisve albidis.... sciæna bohar.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 46, n° 47. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 9. — Arted. Gen. pisc. gen. 29, additament. n° 18.

(2) *Loco suprà citato.*

Les écailles sont lisses; une membrane unit les nageoires ventrales, et celle de la queue est échancrée. La couleur générale de ce labre est le rougeâtre, entre-mêlé de traits et d'ondes blanchâtres. Quand le poisson est vivant, il porte près du dos, de chaque côté, deux grandes taches qui disparoissent à sa mort (1).

---

(1) »« 10 rayons aiguillonnés et 15 rayons articulés à la nageoire dorsale.
7 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE BOSSU (1).

### ONZIÈME ESPÈCE.

La grande élévation du dos de ce poisson a engagé Forskœl à lui donner le nom de *bossu*. Il vit dans la mer d'Arabie avec le bohar, auquel il ressemble sous plusieurs rapports. Les seuls traits de dissemblance qui l'en séparent consistent dans la sorte de bosse du dos, et l'arrangement des dents, parmi lesquelles deux dents de la mâchoire supérieure sont du double plus longues, et celles du milieu serrées l'une contre l'autre. Les couleurs ne sont pas non plus les mêmes;

(1) »« *Labrus gibbus.*

*Sciène nagil.* Bonat. pl. de l'Encycl. méthod. »«

*Le labre bossu.* En arabe, selon Forskœl, *nagil*, *naqil*, et quelquefois *asmudi.*

*Sciæna rubens, albo guttata, dorso gibbo*...... *sciæna gibba.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 46, n° 48. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 10. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additament. n° 18, var.

les écailles du bossu sont rouges avec une bordure blanche (1).

---

(1) »« 6 rayons à la membrane branchiale.
10 rayons aiguillonnés et 5 rayons articulés à la nageoire du dos.
16 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
5 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE NOIR (1).

## DOUZIÈME ESPÈCE.

» « On peut remarquer aisément que l'extrémité de chaque mâchoire du labre noir est dépourvue de dents, et que son gosier est garni d'un très-grand nombre de dents petites et effilées. » «

Ces dents laissent entre elles une lacune sur le milieu des mâchoires. Les lèvres sont obtuses, et la supérieure s'avance et se retire au gré de l'animal. Le dessus de la tête est convexe et sans écailles; celles qui couvrent le corps n'ont aucune strie ni dentelure. Les nageoires pectorales se recourbent

(1) » « *Labrus niger.*

*Sciène gatie.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique. »«

*Le labre noir.* En arabe, *gatie.*

*Sciæna tota nigra, ventre fusco-albescente...... sciæna nigra.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 47, n° 49. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 11. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additam. n° 3.

en faux et sont plus longues que les ventrales. La pièce antérieure de chaque opercule est profondément échancrée (1).

---

(1) »« 10 rayons aiguillonnés et point de rayons articulés à la nageoire du dos.
7 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

Ce poisson tire son nom d'un noir ordinairement foncé qui règne sur sa partie supérieure, et dont on voit des teintes au milieu des nuances blanchâtres et brunes de son ventre. »« Forskœl l'a observé à Dsjedda dans les eaux de la mer Rouge.

# LE LABRE ARGENTÉ (1).

## TREIZIÈME ESPÈCE.

» « Dans l'argenté les dents sont d'autant plus grandes qu'elles sont plus éloignées du bout du museau. » « La mâchoire inférieure se prolonge davantage que la supérieure. Les opercules sont couverts d'écailles, et leur pièce postérieure se termine par un angle du côté de la queue.

» « Les écailles de l'argenté sont brunâtres et bordées d'argent, et une bandelette bleue paroît au dessous de chaque œil de ce poisson. » « Ses nageoires sont d'un brun

(1) » « *Labrus argentatus.*

*Sciène schaafen.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. » «

*Le labre argenté.* En arabe, *schaafen.*

*Sciæna argenti maculata.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 47, n° 50.

*Sciæña squamis suprà nigricantibus margine et apice argenteis subtùs rufescentibus, margine pallidis... sciæna argentata.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 12. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additament. n° 17.

roussâtre, à l'exception de celles du dos qui sont colorées en verd de mer et entourées d'un liseré roux clair. Du reste, dit Forskœl, il ressemble au bohar, avec lequel on le trouve dans la mer d'Arabie. (1).

---

(1) »« 10 rayons aiguillonnés et 14 rayons articulés à la nageoire dorsale.
7 rayons à la membrane branchiale.
17 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
18 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE NÉBULEUX (1).

## QUATORZIÈME ESPÈCE.

Cette espèce, qui habite la mer Rouge, se distingue par sa tête qui en dessus s'abaisse en ligne droite, par sa queue fourchue, par les filamens qui terminent les rayons de ses nageoires, enfin par des taches nuageuses bleues et d'un brun jaunâtre qui sont répandues sur tout son corps (2).

(1) »« *Labrus nebulosus.*

*Sciène bonkose.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

*Le labre nébuleux.* En arabe, *schaur* et *bonkose.*

*Sciæna nebulosa hamrur.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 52, n° 61.

*Sciæna nebulis longitudinalibus cœruleis et fusco-flavescentibus.... sciæna nebulosa.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 22. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, n° 8.

(2) »« 10 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire dorsale.

5 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.

15 rayons à chaque nageoire pectorale.

Forskoel a remarqué dans cette espèce de labre une variété qui offre des raies longitudinales d'un violet peu foncé ; la plus large est rouge et se trouve près du ventre. Cette variété est l'*abou hamrur* des arabes (1).

---

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.

17 rayons à la caudale. »«

(1) *Sciœna vittis longitudinalibus obsoletis violaceis.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 52, n° 61, var. *b.* — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 22. var. *b.* — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additam. n° 8, var. *a.*

# LE LABRE GRISATRE (1).

## QUINZIÈME ESPÈCE.

» « Le grisâtre est d'un gris tirant sur le verd, avec des raies longitudinales jaunes, et un liseré blanc autour des pectorales (2). » «

(1) »« *Labrus cinerascens.*

*Sciène tahmel.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

*Le labre grisâtre.* En arabe, *tahmel.*

*Sciæna cinereo-virescens; lineis longitudinalibus flavis... sciæna cinerascens.* Forskœl, Faun. Ægypt. arab. p. 53, n° 66. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 27. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, n° 14.

(2) »« 11 rayons aiguillonnés et 12 rayons articulés à la nageoire du dos.
18 rayons à chaque nageoire pectorale.
7 rayons à la membrane branchiale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
5 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à l'anale.
15 rayons à la caudale. »«

Il a les opercules des ouïes entiers et revêtus d'écailles; le corps en ovale alongé; la nageoire de la queue échancrée, et chacune de ses deux parties obtuse à son extrémité; les nageoires dorsale et anale prolongées et formant un angle vers la queue; une seule rangée de dents très-fines. C'est, de même que les précédens, un poisson de la mer d'Arabie.

# LE LABRE ARMÉ (1).

## SEIZIÈME ESPÈCE.

En décrivant les espèces de labres que Forskœl a trouvées dans la mer Rouge, ce naturaliste convient que ce qu'il en rapporte n'est pas sans incertitude. Souvent, dit-il, les dents de ces animaux tombent ou se déforment par quelque accident; la couleur des écailles est si fugitive et si changeante; les dimensions sont si peu constantes et les rayons des nageoires varient si fréquemment en nombre, que les notes qu'il

(1) »« *Labrus armatus.*

*Sciène galenfish.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. »«

*Sciæna ? galemfish..... sciæna armata.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. pag. 53, n° 68.

*Sciæna argentea, spina inter caput pinnamque dorsalem rigidâ horizontali, caudâ bifidâ......... sciæna armata.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 29. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additament. n° 32.

m'a été possible de rassembler ont besoin du sceau de nouvelles observations (1).

» « L'armé montre un aiguillon presque horisontal, tourné en avant, et situé entre la tête et la dorsale ; ce qui lui donne un rapport assez grand avec les cæsiomores, dont il diffère néanmoins par plusieurs traits, et avec lesquels il seroit impossible de le confondre, par cela seul que les cæsiomores ont au moins deux piquans entre la dorsale et le derrière de la tête. » « Le corps de ce poisson a la forme d'un ovale qui se termine en pointe à un bout, et un peu aplati sur les côtés ; il brille de la couleur et de l'éclat de l'argent ; ses nageoires sont blanches, à l'exception de celle de la queue qui est brune, liserée de blanc et échancrée ; il a aussi une bordure noire à la nageoire du dos et à l'anale. » «

---

(1) Forskœl, ouvrage cité, p. 47 et 48.

*Nota*, que cet auteur a rangé ces labres d'Arabie dans le genre des *sciènes*.

## LE LABRE CHAPELET (1) ET LE LABRE LONG MUSEAU (2).

### 17e ET 18e ESPÈCES.

» « Ces deux labres ne sont pas encore connus des naturalistes, et nous en avons vu la figure dans les dessins de Commerson. On les trouve dans le grand golfe de l'Inde et dans les mers voisines de ce golfe...... Six grandes dents arment les mâchoires du chapelet....... L'on peut compter, sur chaque côté du long-museau, quatre ou cinq petites raies longitudinales et trois ou quatre séries de taches très-petites et éloignées l'une de l'autre (3). » «

(1) *Labrus catenula.*

(2) *Labrus longirostris.*

(3) 5 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à la nageoire de l'anus.

# LE LABRE THUNBERG (1).

## DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

» « Les eaux salées qui mugissent si souvent autour des rivages orageux du Japon, nourrissent le thunberg, auquel nous avons cru devoir, par reconnoissance, donner le nom de l'habile voyageur qui l'a observé et décrit...... Une couleur brune, ainsi qu'une bordure blanche, distinguent les écailles de ce poisson (2) » «.

(1) *Labrus Thunberg.*
*Sciæna fusca.* Thunberg, Voyage au Japon.

(2) 6 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à l'anale.
19 rayons à la caudale.

## LE LABRE GRISON (1).

### VINGTIÈME ESPÈCE.

Ce poisson de l'Amérique septentrionale a été décrit par Catesby. Son museau est pointu, sa bouche large, l'extrémité de chacune de ses mâchoires est armée de deux grandes dents. Il n'a que trois nageoires, une fort longue et armée de piquans, qui couvre la plus grande partie du dos, une sous le ventre et la troisième derrière l'anus; sa queue assez grande se termine par une nageoire qui finit en ligne concave. Ce labre passe en Amérique pour un assez bon mets.

(1) »« *Labrus griseus.*

*Labre grison.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. »«

*Le labre grison.* En anglais, *the mangrove snapper.*

*Turdus pinnis branchialibus carens.* Catesby, Hist. nat. de la Caroline, tom. II, p. 9, fig. tab. 9.

*Labrus caudâ subbifidâ, corpore subgriseo..... labrus griseus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 5. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additam. n° 82.

*Synagris.* Klein, Miss. 5, p. 53, n° 18.

# LE LABRE CROISSANT (1).

## VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

La forme de la queue, assez semblable à celle de la lune dans son croissant, a valu le nom de *lunaris* (2) ou de *croissant* (3) à cette espèce qui vit dans les mers de l'Inde et de l'Amérique méridionale. Elle a la tête large et oblongue, la bouche étroite, de petites dents aux mâchoires, les opercules des ouïes lisses, sans écailles et se terminant en pointe aiguë. La tête est d'une

(1) »« *Labrus lunaris.*

*Labre croissant.* Daubenton et Haüy, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth.»«

*Le labre croissant.* Par les hollandais, *gaffelstaart.*

*Labrus oblongus, caudâ bifurcâ, capite purpurascente.* Gronov. Mus. 2, nº 180, tab. 6.

*Labrus pinnâ caudali medio truncatâ, dorsali anique lineâ purpureâ, labiis plicatis... labrus lunaris.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 6.

(2) Lin. syst. nat.

(3) Daubenton, Encyclop. méthod.

couleur pourprée; il y a des lignes blanches sur les opercules; les yeux ont l'iris argenté; le corps est cendré, et l'on voit sur chaque écaille une tache oblongue; la queue est rousse; les nageoires pectorales, dorsale et anale, ont une ou deux raies pourprées (1).

---

(1) »« 17 rayons à chaque nageoire pectorale du croissant.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 14 rayons articulés à l'anale.
16 rayons à la caudale.
8 rayons aiguillonnés et 13 rayons à la nageoire du dos. »«

# LE LABRE FAUVE (1).

## VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

» « Le fauve, qui parvient communément à la longueur de trois ou quatre décimètres (un pied environ), est sur toute sa surface d'un roux plus ou moins mêlé de jaune ou d'orangé..... Sa mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure; les dents antérieures de la mâchoire d'en haut sont plus longues que les autres. La Caroline et en général l'Amérique septentrionale sont la patrie du fauve (2)» «.

---

(1) »« *Labrus rufus.*

*Labre fauve.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

*Le labre fauve.* En anglais, *the hog-fish.*

*Turdus flavus* Catesby, Hist. nat. de la Caroline, tom. II, p. 11, fig. pl. x.

*Labrus caudâ lunatâ, corpore toto flavo... labrus rufus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 11. — Arted. Gen. pisc. gen.

*Cycla.* Klein, Misc. pisc. v. p. 48, n° 12.

(2) 17 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

# LE LABRE CEILAN (1).

## VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

» « Le ceilan, dont les dimensions sont ordinairement plus grandes que celles du fauve, a la tête bleue, la dorsale et l'anale violettes et bordées de verd, et la caudale jaune, rayée de rouge et bleue à la base » «. Les eaux salées qui baignent les côtes de l'île de Ceilan nourrissent cette espèce; elle est bonne à manger.

---

(1) » « *Labrus zeylanicus.* Par les chingulais, *dschirau malu.* A Batavia, *papagaay-visch.*

J. R. Forster, Ind. zool. tab. 13, fig. 3. » «

*Labrus caudâ lunatâ, corpore suprà viridi, subtùs pallidè purpureo... labrus zeylanicus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 47.

*Labrus zeylanicus.* Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 17.

## LE LABRE A DEUX BANDES (1).

*Voyez la planche* XLV, *fig.* 2.

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

» « La partie supérieure du labre à deux bandes est grise; sa tête violette; sa poitrine blanche; sa dorsale rougeâtre et bordée de bleu, ainsi que son anale; chacune de ses pectorales jaunes, de même que les thoracines, et la caudale brune avec une grande tache bleue. » « Les deux bandes brunes et transversales qu'il porte sur le corps le caractérisent distinctement. Il a de plus la tête sans écailles, la bouche petite, les mâchoires égales et garnies d'une rangée de dents serrées, dont celles de devant sont les plus grandes; les opercules des ouïes lisses et le postérieur terminé en angle obtus; les yeux petits et l'iris verd; les écailles grandes, minces et lisses, enfin la ligne latérale rapprochée du dos et formant une forte courbure au bout de la nageoire dorsale. On trouve ce labre aux Indes orientales.

(1) » « *Labrus bifasciatus.*
*Labre à deux bandes.* Bloch, pl. CCLXXXIII. » «
*Le labre à deux bandes.* En allemand, *das doppelband.* En anglais, *the double streaked wrasse.*

## LE LABRE MELAGASTRE (1).

### VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

» « Les écailles qui recouvrent le mélagastre sont variées de brun et de noir, excepté celles qui revêtent le ventre et qui sont noires comme les nageoires » «. Ce labre a l'opercule antérieur des ouïes écailleux, la tête courte, la bouche très-petite, les mâchoires d'égale longueur, et garnies de dents pointues et presque imperceptibles; les yeux grands à iris doré, la ligne latérale interrompue vers l'extrémité de la nageoire du dos; les nageoires de la poitrine et du ventre très-longues et celle de la queue formant le croissant.

Le docteur Bloch qui a décrit cette espèce, dit qu'elle se trouve à Surinam (2).

---

(1) » « *Labrus melagaster.*

*Labre melagastre.* Bloch, pl. CCXCVI, fig. 1. » «

*Le labre mélagastre.* En allemand, *sckwartz-bauch.* En anglais, *the black-belly.*

(2) Histoire naturelle des poissons.

» « 15 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire du dos.
5 rayons à la membrane branchiale.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.
19 rayons à la caudale. » «

## LE LABRE MALAPTÈRE (1).

### VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

» « La couleur générale du malaptère est d'un blanc bleuâtre, avec cinq taches noirâtres de chaque côté et les nageoires nuancées de jaune et de bleu (2) » «. L'iris de l'œil est jaune; une seule rangée de dents petites et aiguës arment les mâchoires; l'ouverture de la bouche est étroite. Les écailles sont grandes et lisses; il n'y en a point sur la tête.

Ce labre vit dans les mers du Japon.

---

(1) »« *Labrus malapterus.*

*Labre à nageoires molles.* Bloch, pl. CCCXCVI, fig. 2. »«

*Le labre malaptère.* En allemand, *der weichflosser.* En anglais, *the soft finned wrasse.*

(2) 20 rayons articulés et point de rayons aiguillonnés à la nageoire dorsale.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons articulés à l'anale.
16 rayons à la caudale.

## LE LABRE A DEMI-ROUGE (1).

VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

» « Nous avons trouvé une description étendue du demi-rouge dans les manuscrits de Commerson ; il fut vu par ce voyageur... dans le marché au poisson de la capitale du Brésil..... La base de la nageoire de l'anus est revêtue d'écailles, comme une partie de la base de la nageoire du dos... Commerson, dans la description manuscrite et latine que nous avons sous les yeux, dit que l'opercule de ce poisson est composé de deux pièces, et que le bord de la pièce antérieure est très-légèrement dentelé (2) » «. Voyez les autres caractères distinctifs de ce labre, dans le tableau qui est à la tête des poissons de ce genre.

(1) » « *Labrus semi-ruber.*

*Labrus semi-ruber, semi-flavus.* Commerson, manuscrits déjà cités.

*Labrus hemichrysus.* Id. ibid. » «

(2) 12 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la nageoire du dos.
5 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à l'anale.
14 rayons à la caudale.

## LE LABRE TETRACANTHE (1).

### VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

» « QUATRE rangées de taches presque rondes, à peu près égales, et très-rapprochées l'une de l'autre, paroissent sur chaque côté du tétracanthe, qui d'ailleurs a des points noirs répandus sur sa caudale..... la ligne latérale est peu sensible.... Nous ignorons la patrie du tétracanthe (2) » «. Voyez au surplus le tableau du genre des labres.

---

(1) » « *Labrus tetracanthus.* » «

(2) 4 rayons aiguillonnés et 21 rayons articulés à la nageoire dorsale.
18 rayons articulés à l'anale.

## LE LABRE DEMI-DISQUE (1), LE LABRE CERCLÉ (2), ET LE LABRE HÉRISSÉ (3).

### 29e, 30e ET 31e ESPÈCES.

» « Ces trois labres, dont nous avons trouvé la figure dans les dessins de Commerson, et dont la description n'avoit pas encore été publiée, habitent dans le grand golfe de l'Inde ou dans les mers qui communiquent avec ce golfe... Les dents des deux mâchoires sont presque égales les unes aux autres en longueur et en grosseur, dans le demi-disque et dans le cercle... Le hérissé montre sur sa queue une large bande transversale.... La ligne latérale du cerclé est très-droite pendant la plus grande partie

(1) »« *Labrus semi-discus.* »«

(2) »« *Labrus doliatus.* »«

(3) »« *Labrus hirsutus.* »«

de sa longueur (1) » «. Voyez au surplus le tableau générique des labres.

---

(1) »« 14 rayons à la nageoire de l'anus du demi-disque.
13 rayons à la caudale.
21 rayons à la nageoire dorsale.
14 rayons à la nageoire de l'anus du cerclé.
11 rayons à la caudale.
9 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à la nageoire du dos.
4 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à la nageoire de l'anus du hérissé.
13 rayons à la caudale.
11 rayons aiguillonnés et 12 rayons articulés à la dorsale. »«

## LE LABRE FOURCHE (1),

LE LABRE SIX-BANDES (2), LE LABRE MACROGASTÈRE (3), LE LABRE FILAMENTEUX (4), LE LABRE ANGULEUX (5), LE LABRE HUIT-RAIES (6), LE LABRE MOUCHETÉ (7), LE LABRE COMMERSONNIEN (8), LE LABRE LISSE (9), ET LE LABRE MACROPTÈRE (10).

32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e et 41e ESPÈCES.

» « AUCUN de ces dix labres n'est encore connu des naturalistes; nous en avons trouvé la figure dans les dessins de Commerson; et voilà pourquoi nous avons donné à l'un

(1) »« *Labrus furca.*
(2) *Labrus sexfasciatus.*
(3) *Labrus macrogaster.*
(4) *Labrus filamentosus.*
(5) *Labrus angulosus.*
(6) *Labrus octovittatus.*
(7) *Labrus punctulatus.*
(8) *Labrus Commersonnii.*
(9) *Labrus lævis.*
(10) *Labrus macropterus.* »«

de ces poissons le nom de *labre commersonnien*. La patrie de ces dix espèces est le grand golfe de l'Inde ; et on peut aussi les trouver dans la partie du grand Océan qui est comprise entre la nouvelle Hollande et le continent de l'Amérique, ainsi que dans cette mer si souvent bouleversée par les tempêtes, et qui bat la côte sud-est de l'Afrique et les rives de Madagascar..... Nous n'avons pas besoin d'ajouter beaucoup de détails à ceux que renferme le tableau générique... Le macroptère, qui tire son nom de la grandeur de ses nageoires du dos et de l'anus (1), a la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, et vraisemblablement garnie, ainsi que cette dernière, de dents très-petites; l'anguleux et le six-bandes doivent avoir des dents très-fines; celles du filamenteux et du macrogastère sont très-courtes et presque égales les unes aux autres; la ligne latérale de ce même macrogastère (2) est

---

(1) *Makros* veut dire *long* ou *grand ;* et *pteron, aile* ou *nageoire.*

(2) *Gaster* signifie *ventre.* On peut voir, sur le tableau générique, que le macrogastère a en effet le ventre très-gros.

interrompue; une tache irrégulière et foncée et cinq ou six petits points blancs sont placés sur chaque côté de la nageoire dorsale de l'anguleux; et la dorsale du huit-raies est bordée de noir ou de brun (1). » «

---

(1) 2 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire du labre fourche.
12 rayons à chaque pectorale du six-bandes.
10 rayons à l'anale.
10 rayons à chaque nageoire pectorale du macrogastère.
14 rayons à l'anale.
11 rayons à la caudale.
15 rayons à la nageoire caudale du filamenteux.
6 ou 7 rayons un peu éloignés l'un de l'autre à chaque nageoire pectorale de l'anguleux.
3 rayons aiguillonnés et 6 rayons articulés à l'anale.
14 rayons à la caudale.
16 rayons à la nageoire caudale du huit-raies.
12 ou 13 rayons à la nageoire caudale du moucheté.
12 rayons à chaque nageoire pectorale du lisse.
11 rayons à l'anale.
16 ou 17 rayons à la caudale

LE

# LE LABRE QUINZE-ÉPINES (1),

## LE LABRE MACROCÉPHALE (2), LE LABRE PLUMIÉRIEN (3), LE LABRE GOUAN (4), LE LABRE ENNÉACANTHE (5), ET LE LABRE ROUGES-RAIES (6).

## 42e, 43e, 44e, 45e, 46e ET 47e ESPÈCES.

» « CES six labres sont encore inconnus des naturalistes...

Le rouges-raies, que Commerson a décrit avec beaucoup de soin dans son recueil latin et manuscrit, habite au milieu des syrtes et des rochers de corail qui environnent les

(1) »« *Labrus quindecim-aculeatus.*

(2) *Labrus macrocephalus.*

(3) *Labrus Plumierii.*

*Turdus aureo-cæruleus.* Plumier, peintures sur vélin, conservées dans le museum d'histoire naturelle.

(4) *Labrus Gouanii.* (Un individu de cette espèce, conservé dans de l'alcool, faisoit partie de la collection hollandaise donnée à la France.)

(5) *Labrus enneacanthus.*

(6) *Labrus rubro lineatus.*

*Labrus lineis lateralibus plurimis rubris variegatus, ocello pinnæ dorsalis, latissimoque ad basim caudæ, cingulo, nigris.* Commerson, manuscrits déja cités.» «

îles de Madagascar et de la Réunion. Nous ignorons la patrie de l'ennéacanthe (1) et du gouan, que nous faisons connoître d'après des individus de la collection hollandaise cédée à la France. Le plumiérien vit en Amérique ; et le macrocéphale (2), ainsi que le quinze-épines .... se trouvent vraisemblablement dans le grand golfe de l'Inde, et auprès des îles dites de la mer du Sud.

Les dents du labre gouan sont crochues, et d'autant moins longues que leur place est plus éloignée du bout du museau.

La ligne latérale est interrompue dans le quinze-épines (3), dorée dans le plumiérien,

---

(1) »« *Ennéacanthe* désigne les neuf aiguillons de la dorsale. *Ennea* veut dire *neuf*.

(2) *Makros* signifie *long* ou *grand*, et *kephale* veut dire *tête*.

(3) 12 rayons à la nageoire caudale du labre quinze-épines.
8 rayons à chaque nageoire pectorale du macrocéphale.
6 ou 7 rayons à la membrane branchiale du plumiérien.
5 rayons à la membrane branchiale du gouan.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.

et garnie, vers la tête, de petites ramifications dans le rouges-raies. Ce dernier labre a le fond de ses couleurs d'un brun plus ou moins foncé, et ses nageoires pectorales d'un rouge incarnat; et la caudale du macrocéphale est bordée, à son extrémité, d'un liseré d'une nuance vive ou très-claire. »«

---

14 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque nageoire pectorale du labre ennéacanthe.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines

3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.

15 rayons à la caudale.

6 rayons à chacune des thoracines du rouges-raies.»«

# LE LABRE KASMIRA (1).

## QUARANTE-HUITIÈME ESPÈCE.

» « Ce beau poisson a le sommet de la tête blanc, et la couleur générale jaune, Quelquefois sa queue montre de chaque côté une tache grande et brune (2). » «

La lèvre inférieure de ce labre est plus courte que la supérieure; les dents sont en

(1) »« *Labrus kasmira.*

*Sciène tyrki.* Bonat. pl. de l'Encyclop. méthod. »«

*Le labre kasmira.* En arabe, *kasjmiri* et *tyrki.*

*Sciæna flavescens, vittis utrinque cæruleis quatuor majoribus... sciæna kasmira.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 46, n° 46. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 167, sp. 8. — Artedi, Gen. pisc. gen. 29, additament. n° 19.

(2) 7 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
17 rayons à la caudale.
10 rayons aiguillonnés et 15 rayons articulés à la dorsale.
5 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.

cône ; la pièce antérieure des opercules est échancrée et la nageoire de la queue forme le croissant. L'on voit sept petites raies bleues sur chaque côté de la tête.

Forskoel a observé cette espèce sur les côtes de l'Arabie, baignées par la mer Rouge. Le même naturaliste a rencontré une variété qui portoit une grande tache brune près de la queue.

# LE LABRE SALMOIDE (1), ET LE LABRE IRIS (2).

## 49e ET 50e ESPÈCES.

» « On devra à Bosc la connoissance du labre salmoïde et du labre iris. . . . . . . . Le salmoïde a une petite élévation sur le nez ; l'ouverture de la bouche fort large ; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure ; l'une et l'autre garnies d'une grande quantité de dents très-menues ; la langue charnue ; le palais hérissé de petites dents que l'on voit disposées sur deux rangées et sur une plaque triangulaire ; le gosier situé au dessus et au dessous de deux autres plaques également hérissées ; l'œil grand ; les côtés de la tête, revêtus de petites

(1) » « *Labrus salmoïdes.*
*Perca trutta.* Manuscrits communiqués par Bosc.

(2) *Labrus irideus.*
*Perca iridea.* Manuscrits communiqués par Bosc. » «

écailles ; la ligne latérale parallèle au dos ; une fossette propre à recevoir la partie antérieure de la dorsale ; les deux thoracines réunies par une membrane ; l'iris jaune, et le ventre blanc.

On trouve un très-grand nombre d'individus de cette espèce dans toutes les rivières de la Caroline ; on leur donne le nom de *traut* ou *truite*. On les prend à l'hameçon ; on les attire par le moyen de morceaux de cyprin. Ils parviennent à la longueur de six ou sept décimètres (environ dix-sept à vingt pouces) ; leur chair est ferme, et d'un goût très-agréable.

Le labre iris montre un aplatissement et une petite rainure sur la tête, au devant des yeux ; des dents extrêmement petites ; une membrane placée de manière à réunir les thoracines l'une à l'autre ; une longueur d'un à deux décimètres ; une couleur générale d'un gris brun ponctué et taché d'un brun plus foncé ; une raie jaune et très-peu sensible sur presque toutes les écailles ; et deux raies obliques, ainsi que plusieurs taches rouges et petites sur la nageoire du dos. Les individus de cette espèce vivent en très-grand nombre dans les eaux douces

de la Caroline........ On les y recherche particulièrement au printems (1). » «

---

(1) 6 rayons à la membrane des branchies du labre salmoïde.
13 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.
9 rayons à chaque pectorale du labre iris.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
24 rayons à la caudale.

## LE LABRE PAON (1).

### CINQUANTE-UNIÈME ESPÈCE.

» « Ce labre habite dans la Méditerranée, et particulièrement auprès des côtes de Syrie. A l'époque où on commença à l'examiner..... le labre paon dut frapper les

(1) » « *Labrus pavo.* Dans plusieurs contrées de l'Italie, *papagallo.*

*Labre paon.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonat. pl. de l'Encycl. méthod.

*Pavo.* Salvian. fol. 223, *a.* ad iconem, et fol. 94 et 234. — Aldrov. lib. 1, cap. 4, p. 29. — Jonston, lib. 1, tit. 2, cap. 1, *a.* 3, t. 13, n° 12. — Charlet. pag. 132.

*Seconde espèce de tourd, nommée paon.* Rondelet, première partie, liv. 6, chap. 6.

*Turdus secundus pavo, etc.* Gesner, p. 1016.

*Turdus perbella dictus, etc.* Willughby, Ichthyol. p. 322. — Ray, p. 137.

*Labrus pavo.* Hasselquist, It. 344, n° 77. » «

*Le labre paon.* En Languedoc, *paon.*

*Labrus viridi-cœruleo, sanguineo canoque varius... labrus pavo.* Lin. Syst. nat. édit. Gmel. gen. 166, sp. 8.

*Labrus pulchrè varius, pinnis pectoralibus in extremo rotundis.* Artedi, Gen. Pisc. gen. 27, sp. 3. — Syn. p. 55, n° 6.

observateurs par la magnificence de sa parure ; et il n'est pas surprenant qu'on lui ait donné le nom de l'oiseau que l'on regardoit comme émaillé des nuances les plus vives et les plus variées. Ce labre présente en effet presque toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, que l'on se plaît à retrouver étalées avec tant de pompe sur la belle queue de l'oiseau paon ; et d'ailleurs le poli de ses écailles, le contraste éclatant de plusieurs des tons dont il brille, et les dégradations multipliées par lesquelles ses autres nuances s'éteignent les unes dans les autres, ou s'animent pour se séparer et resplendir plus vivement, imitent les reflets rapides qui se jouent, pour ainsi dire, sur les plumes châtoyantes du paon, et les feux que l'on croiroit en voir jaillir... On admire le verd mêlé de jaune que montre la surface supérieure du labre paon, et au milieu duquel des taches rouges et des taches bleues scintillent, en quelque sorte, comme les rubis et les saphirs de l'oiseau de Junon. Des taches plus petites, mais également bleues ou rouges, sont répandues sur les opercules, sur la nageoire de la queue, et sur celle de l'anus, qui est violette ou indigo; et un bleu mêlé de pourpre distingue

le devant de la nageoire dorsale, pendant que deux belles taches brunes sont placées sur chaque côté du poisson, que les thoracines offrent un rouge très-vif, et que des teintes d'or, d'argent, rouges, orangées et jaunes, éblouissantes ou gracieuses, constantes ou fugitives, étendues sur de grandes places, ou disséminées en traits légers, complettent un des assortimens de couleurs les plus splendides et les plus agréables.

Au reste, ces beaux reflets se déploient sur un corps et sur une queue alongés et comprimés; il n'y a qu'un seul rang de dents aux mâchoires; les nageoires pectorales sont arrondies; les rayons de la dorsale et de la nageoire de l'anus ont une longueur plus considérable, à mesure qu'ils sont placés plus loin de la tête; et communément le labre-paon a trois ou quatre décimètres (environ neuf à douze pouces) de longueur totale (1). » «

---

(1) 5 rayons à la membrane branchiale du labre paon.

14 rayons à chaque nageoire pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.

3 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à l'anale.

13 rayons à la caudale.

La bonté de la chair de ce labre ne répond pas à la beauté de ses couleurs. Sans être mauvaise, elle n'a pas la délicatesse qui fait rechercher celle de la plupart des poissons dont le séjour habituel est sur un fond de roches; elle est molle et même un peu visqueuse.

# LE LABRE BORDÉ (1).

## CINQUANTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Ce poisson est de couleur brune, mais ses nageoires du dos et de la poitrine ont un liseré roux, ce qui a engagé Linnæus à distinguer cette espèce par l'épithète de *bordée* (*marginalis*). On la trouve dans l'océan Atlantique (2).

(1) »« *Labrus marginalis.*

*Labre bordé.* Daubent. et Haüy, Encycl. méthod. — Bonat. pl. de l'Encycl. méthod. — Læfl. It. 103. »«

*Le labre bordé.* En espagnol, *mero.*

*Labrus subfuscus, margine pinnarum dorsi pectoraliumque fulvo... labrus marginalis.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 13.

*Labrus pallidè fuscus, margine pinnarum dorsalium pectoraliumque fulvo..... labrus marginalis.* Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additam. n° 32.

(2) »« 2 rayons aiguillonnés et 26 rayons articulés à la nageoire du dos.
17 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE ROUILLÉ (1).

## CINQUANTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Une couleur de rouille uniforme et sans tache est répandue sur tout le corps et la queue de ce poisson ; la nageoire de sa queue n'est point échancrée. Il vit dans les mers de l'Inde (2).

(1) »« *Labrus ferrugineus:*

*Labre rouillé.* Daubenton et Haüy, Encyclop. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. »«

*Labrus ferrugineus immaculatus*. . . *labrus ferrugineus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 14.

*Labrus immaculatus ; caudâ integrâ* . . . . . . *labrus ferrugineus.* Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 47.

(2) »« 2 rayons aiguillonnés et 26 rayons articulés à la nageoire du dos.
3 rayons aiguillonnés et 14 rayons articulés à l'anale.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE ŒILLÉ (1).

## CINQUANTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

UNE tache ronde et entourée d'un cercle que ce poisson porte sur le corps, près de la nageoire de la queue, lui a fait donner le nom d'*œillé* (*ocellaris*). Les rayons de la nageoire du dos se terminent par un filament. L'on ne sait encore quelles sont les mers qui nourrissent cette espèce (2).

(1) *Labrus ocellaris*. Mus. Adolph. Fr. 2, p. 78.

*Labre œillé*. Daubenton et Haüy, Encycl. méthod. — *Idem*. Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. »«

*Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, ocello in medio ad basin caudæ..... labrus ocellaris*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 20. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 30.

(2) »« 14 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire dorsale.
5 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE MÉLOPS (1).

### CINQUANTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce labre vit dans les mers méridionales de l'Europe. Il a derrière les yeux une tache brune en forme de croissant; la nageoire anale comme panachée de diverses couleurs, et des filamens aux rayons de la nageoire du dos (2).

---

(1) »« *Labrus melops.*

*Idem.* Mus. Adolph. Frid. 2, p. 78.

*Labrus melops.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — *Idem.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. »«

*Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ anique variegatâ, lunulâ fuscâ ponè oculos...... labrus melops.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 24. — Artedi, gen. 27, additament. n° 36.

(2) »« 16 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à la nageoire du dos.
6 rayons à la membrane branchiale.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à l'anale.
12 rayons à la caudale. »«

# LE BOLTY (1).

## CINQUANTE-SIXIÈME ESPÈCE.

Dans mon Voyage en Egypte (tom. II, pag. 395 et planche 27), j'ai donné la description et la figure de ce labre qu'Hasselquist avoit déjà observé avant moi. C'est le *nébuleux* de quelques auteurs, dénomination tirée des taches obscures qui sont répandues en forme de nuages sur le fond gris des nageoires du dos, de la queue et sur l'anale. Les égyptiens l'appellent *bolty*. Ses mâchoires, à peu près d'égale longueur, sont munies d'un rang de petites dents fines et serrées, derrière lequel sont plusieurs aspérités. Les écailles sont larges, et elles

(1) »« *Le labre nil. Labrus niloticus.* Mus. Ad. Fr. 2, pag. 79.

*Labrus niloticus.* Hasselquist, It. p. 346, n° 78.

*Labre nébuleux.* Daubenton et Haüy, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth.»«

*Labrus pinnâ dorsali, ani caudâque nebulatis*.... *labrus niloticus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 25. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 54.

s'avancent sur la tête jusqu'au dessus des yeux. La couleur générale est blanchâtre; il y a de larges bandes noirâtres et transversales, dont la teinte s'éclaircit en s'éloignant du dos. On aperçoit quelques nuances de rouge et de bleu sur les côtés de la tête. L'iris de l'œil est de couleur d'or.

On pêche le bolty dans le Nil, et plus particulièrement dans les petits canaux qui en dérivent, aussi bien que dans les flaques d'eau qui subsistent après l'inondation. Il se nourrit de plantes et de vers aquatiques; sa chair est délicate et de bon goût (1)

---

(1) »« 17 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à la dorsale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale du nil.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
20 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE LOUCHE (1).

### CINQUANTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

La partie supérieure de l'œil de ce poisson est noir, ce qui lui donne quelque chose de sombre dans le regard et le fait paroître louche. Sa couleur est jaunâtre, et ses nageoires ont celle de l'or ; la nageoire de sa queue n'est pas fourchue. Il se trouve dans les mers de l'Amérique (2).

(1) »« *Labrus luscus.* Mus. Ad. Frid. 80.

*Labre louche.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonat. planches de l'Encycl. méthod. »«

*Labrus pinnis omnibus flavis, palpebrâ superiore nigrâ... labrus luscus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 30. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 57.

(2) »« 18 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à la nageoire dorsale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

14 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE TRIPLE-TACHE (1).

### CINQUANTE-HUITIÈME ESPÈCE.

»« La dorsale, l'anale et la caudale du triple-tache sont quelquefois liserées de bleu. La nourriture ordinaire de ce labre, dont les écailles réfléchissent différentes nuances d'un beau rouge, consiste dans des animaux à coquille, dont il brise l'enveloppe calcaire par le moyen de ses dents antérieures, plus longues et plus fortes que

(1) »« *Labrus trimaculatus.* En Norvège, *sudernaal.* En Angleterre, *red wrasse.*

*Labre triple-tache.* Bonaterre, planches de l'Encyc. méthodique.

*Paon rouge*, *labrus carneus.* Bloch, pl. CCLXXXIX.

*Labrus ruber*, *vel carneus.* Ascagne, 2 cah. p. 6, planche XIII.

*Trimaculated wrasse.* Pennant, Brit. zoolog. 3, pag. 206, n° 3. »«

*Labrus ruber*, *maculis duabus utrinque ad basim pinnæ dorsalis*, *tertiâque inter hanc et caudam.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166. sp. 57.

*Labrus rubens*, *maculis nigris tribus dorsalibus super caudam... labrus trimaculatus.* Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 11.

les autres; nouvel exemple de ces rapports de la qualité des alimens avec la vivacité des couleurs. »« Trois grandes taches noires, dont deux sont placées à la partie postérieure du dos et la troisième près de la nageoire de la queue, distinguent cette espèce. Elle a en outre la tête étroite, la bouche petite, les mâchoires presque d'égale longueur, une rangée de dents pointues, les écailles petites, les nageoires courtes et arrondies, enfin l'iris de couleur dorée (1).

Ce poisson habite les mers du nord, près du Danemarck, de la Norvège, etc.

---

(1) »« 6 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons aiguillonnés et 13 articulés à la nageoire du dos. »«

# LE LABRE CENDRÉ (1).

## CINQUANTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

»« Le cendré a sa partie supérieure grise et pointillée d'un gris plus foncé, et les nageoires rougeâtres avec des taches d'un jaune obscur ; »« des raies bleues sur les côtés de la tête; l'iris de couleur verte; la nageoire de la queue jaunâtre vers sa base. L'ouverture de sa bouche est petite; ses dents sont courtes, mais celles de devant ont un peu

(1) »« *Labrus cinereus.*

*Labrus griseus.* Lin. édit. de Gmelin. *Nota.* Le nom spécifique de *griseus* a été employé par Gmelin pour son cinquième et son soixante-quatrième labre.)

*Labre cendré.* Bonat. pl. de l'Encycl. méthod. »«

*Labrus corpore griseo, obscurius punctato, maculâ baseos caudæ nigrâ.* Brunnich, Ichthyol. massil. p. 58, n° 75. — *Labrus griseus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 64.

*Labrus griseus, punctatus; genis cæruleo lineatis; maculis caudæ nigrâ, pinnis rubicundis.* Walbaum, Arted. Gen. pisc. gen. 17, additament. n° 75.

plus de longueur. Il vit dans les eaux de la Méditerranée (1).

---

(1) »« 14 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la nageoire dorsale.
3 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
5 rayons à la membrane branchiale.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE CORNUBIEN (1).

### SOIXANTIÈME ESPÈCE.

Il est commun sur les côtes de la Grande-Bretagne. Son museau a la forme d'un boutoir ; on voit une tache noire sur sa queue, et la nageoire de cette partie est entière. Sa longueur n'excède jamais cinq à six pouces (2).

(1) »« *Labrus cornubius.*

*Labre goldsinny.* Bonat. pl. de l'Encycl. méth.

*Goldsinny cornubiensium.* Pennant, Brit. Zool. 3, p. 209, n° 6. — Raj. pisc. p. 163, fig. 3. »«

*Le labre cornubien.* Par les habitans de Cornouailles, *goldsinny.*

*Labrus maculâ propè caudam magnâ, pinnæque dorsalis radiis pinnis nigris, caudâ æquali... labrus cornubius.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 67.

(2) »« 16 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à la nageoire du dos.
3 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à l'anale.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine. »«

# LE LABRE MÊLÉ (1).

## SOIXANTE-UNIÈME ESPÈCE.

Un mélange de jaune et de bleu colore ce labre qui vit dans la Méditerranée. La tête et le haut de la nageoire de la queue sont bleus; le bas de cette même nageoire est jaune, aussi bien que le ventre. Les dents antérieures ont plus de longueur que les autres.

---

(1) »« *Labrus mixtus.*

*Labrus ex flavo et cœruleo varius, dentibus anterioribus majoribus.* Artedi, gen. 34, syn. 57.

*Turdus major varius præcedenti similis.* Willughb. p. 322. — Raj. p. 137.

*Labre mélangé.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique. »«

*Labrus è flavo cœruleoque varius, dentibus anterioribus majoribus... labrus mixtus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 37.

## LE LABRE JAUNATRE (1).

### SOIXANTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

On pèche cette espèce dans la mer de l'Amérique septentrionale. Sa bouche est large, sa mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure et garnie d'une double rangée de petites dents ; il y en a trois ou quatre grosses à l'extrémité de la mâchoire d'en haut, et d'autres plus petites fixées au palais. La nageoire de la queue est armée d'un fort aiguillon ; les écailles sont minces et d'une couleur orangée ; l'iris des yeux est rouge.

(1) »« *Labrus fulvus.* Catesby, Carol. 2, p. 10, tab. 10, fig. 2.

*Labre jaunâtre.* Daubenton et Haüy, Encyclop. méthod. — Bonat. planches de l'Encycl. méthod.»«

*Le labre jaunâtre.* En anglais, *the yellow fish.*

*Labrus corpore fulvo... labrus fulvus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 168, sp. 38. — Artedi, Gen. pisc. gen. 17, additam. n° 79.

## LE LABRE MERLE (1).

### SOIXANTE-TROISIÈME ESPÈCE.

» « Le noir bleuâtre que présente le labre merle, lui a fait donner, dès le tems d'Aristote, le nom spécifique qu'il porte. Il offre

(1) » « *Labrus merula.* Dans la Ligurie, *tordo d'alga.*

*Labre merle.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonat. pl. de l'Encycl. méth.

*Labrus cœruleo nigricans.* Artedi.

*O kottyphos.* Arist. lib. 8, cap. 15 et 30. — Athen. lib. 7, fol. 152, 35. — Oppian. lib. 1, p. 19, et lib. 4. — Ælian. lib. 1, cap. 14.

*Merula.* Columell. lib. 8, cap. 16. — Plin. lib. 9, cap. 15; et lib. 32, cap. 11. — Jov. cap. 20, p. 87, 88.

*Merle.* Rondelet, première partie, liv. 6, chap. 5.

*Merula.* Salvian, fol. 220, *b.* ad iconem, 87, et 223, *b.* 224 *a.* — Gesner, pag. 543; et (germ.) fol. 8, *b.* — Jonston, lib. 1, tit. 2, cap. 1, *a*, 4, t. 14, n° 2. — Charlet. p. 133. — Aldrovand. lib. 1, cap. 6, p. 35.

*Turdus niger, merula Salviani et Rondeletii.* Willugby, p. 320. — Raj. p. 137.

*Merle ou merlot.* Valmont de Bomare, Dictionn. d'histoire naturelle. » «

*Labrus cœruleo-nigricans... labrus merula.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 40.

en effet les mêmes nuances et les mêmes reflets que l'oiseau si commun en Europe et connu sous le nom de *merle* ; et il n'est pas indifférent de faire remarquer que les premiers observateurs, frappés des grands rapports qu'ils trouvoient entre les écailles et les plumes, la parure des oiseaux et le vêtement des poissons, les ailes des premiers et les nageoires des seconds, le vol des habitans de l'atmosphère et la natation des habitans des eaux, aimoient à indiquer ces ressemblances curieuses par des noms d'oiseaux donnés à des poissons. Cette intention adoptée par plusieurs naturalistes modernes, leur a fait employer les noms de *merle* et de *tourd* ou de *grive*, pour le genre des labres, dont cependant ils connoissoient à peine quelques espèces ; et comme, lorsqu'on a fait valoir une ressemblance, on aime à l'étendre de même que si elle étoit devenue son propre ouvrage, on a voulu trouver des individus blancs parmi les merles labres, comme on en voit quelquefois parmi les merles oiseaux. On est ensuite allé plus loin. On a prétendu que ce passage du noir au blanc étoit régulier, périodique, annuel et commun à toute l'espèce pour le labre qui nous occupe, tandis que, pour le merle oiseau,

il est régulier, fortuit, très-peu fréquent et propre à quelques individus de la couvée dans laquelle on compte d'autres individus qui ne présentent en rien cette sorte de métamorphose. Aristote a écrit que les merles, ainsi que les tourds, se montroient au printems, après avoir passé l'hyver dans les profondeurs des rochers des rivages marins, qu'ils étoient alors revêtus de leur beau noir châtoyant en bleu, et que pendant le reste de l'année ils étoient blancs. Il faut tout au plus croire que, dans certaines contrées, le défaut d'aliment, la qualité de la nourriture, la nature de l'eau, la température de ce fluide, ou toute autre cause semblable, affoiblissent l'éclat des écailles du labre merle, en ternissent les nuances, en altèrent les tons, au point de les rendre plutôt pâles et un peu blanchâtres que d'un bleu foncé et presque noir... Aristote a dit encore que les merles poissons fécondoient les œufs d'autres espèces de labres, et que ces autres labres rendoient féconds les œufs des poissons merles. Ce fait n'est pas impossible : mais il en a été fait de cette remarque comme de beaucoup d'aperçus d'homme de génie; l'idée d'Aristote a été dénaturée, et Oppien, par exemple, l'a altérée jusqu'à

écrire que les merles n'étoient que les mâles des tourds. Au reste, l'iris du merle labre est d'un beau rouge (1). »«

C'est un poisson des mers de l'Europe; sa chair est tendre, molle et assez succulente.

---

(1) »« 1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine. »«

Voyez aussi les généralités à la tête de l'histoire des labres.

## LE LABRE RONE (1).

### SOIXANTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Il se trouve particulièrement dans les mers de Norvège. La forme de son corps est ovale; celle de sa tête est conique; la nageoire du dos commence au dessus des yeux et s'étend presque jusqu'à celle de la queue, laquelle est entière. La longueur ordinaire de ce labre est d'environ un demi-pied; sa couleur générale est rouge, à laquelle se mêle du jaune sur le ventre; des taches vertes sont semées sur le corps et sur les nageoires.

---

(1) »« *Labrus rone.* En Danemark, *skrand karasse.* Ascagne, cah. 2, p. 6, pl. XIV. — Mull. Zoolog. danic. prodrom. p. 46.

*Labre rone.* Bonat. pl. de l'Encycl. méthod.

16 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à la nageoire du dos.

3 rayons aiguillonnés et 6 rayons articulés à l'anale.

5 rayons à la membrane branchiale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

14 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE FULIGINEUX (1),

### LE LABRE BRUN (2), LE LABRE ÉCHIQUIER (3), LE LABRE MARBRÉ (4) ET LE LABRE LARGE QUEUE (5).

### 65$^{e}$, 66$^{e}$, 67$^{e}$, 68$^{e}$ ET 69$^{e}$ ESPÈCES.

» « L'IRIS..... dans le labre fuligineux est d'un jaune doré. Ce fuligineux a d'ailleurs la dorsale d'un pourpre noir avec quelques points bleuâtres ; les pectorales rougeâtres avec une tache noire à leur base ; les thoracines variées de bleu, de pourpre, de noir et de verdâtre ; l'anale, d'un noir tirant sur le bleu ; la caudale, d'un verd mêlé de brun, et une petite tache noire à l'extrémité de chaque ligne latérale (6).

(1) » « *Labrus fuliginosus.*

(2) *Labrus fuscus.*

(3) *Labrus centiquadrus.*

(4) *Labrus marmoratus.*

(5) *Labrus macrourus.* » «

(6) 14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

Le

Le nom du labre brun vient de la teinte de son dos et de sa tête, qui est brune; sa dorsale, son anale et sa caudale sont bordées de verd, ses thoracines légèrement verdâtres, et ses pectorales jaunes à leur base, et brunes à leur extrémité (1).... On voit des points et des lignes rouges sur la dorsale et sur l'anale du labre échiquier; une tache noire paroît sur chacune des pectorales, et la caudale est jaunâtre (2).....

Quant aux formes principales de... ces labres, nous ne pouvons que renvoyer au tableau générique... Le fuligineux, le brun et l'échiquier vivent parmi les rochers qui environnent les îles de Madagascar, de France et de la Réunion; le marbré et le large-queue appartiennent au grand Océan équatorial. Ces cinq labres ont été observés par Commerson.... »«.

(1) 16 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
12 ou 14 rayons à la caudale.

(2) 14 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

# LE LABRE GIRELLE (1).

*Voyez planche* XLVI, *fig.* 1.

## SOIXANTE-DIXIÈME ESPÈCE.

» « Une couleur bleuâtre ou d'un verd foncé, répandue sur la partie supérieure de la girelle, relève avec tant de grace les raies larges et longitudinales que le tableau générique nous montre sur chacun des côtés

(1) »« *Labrus julis.* Dans la Ligurie, *donsella*, *zigorella.* Dans plusieurs contrées d'Italie, *jurella* ou *jula*, *donzellina*, *menchina oire.* Dans l'île de Rhodes, *zillo.* Dans l'île de Candie, *afdelles.* Dans quelques provinces méridionales de France, *dovella.* A Malte, *haruza.* En Arabie, *arusa.* En Allemagne, *see-fraulein*, *meerjunker*, et *regenbogenfisch.* En Angleterre, *sea junkerlin* et *rainbowfish.* En Hollande, *jonkervisch.* Mus. Ad. Frid. 2, pag. 75. * — Bloch, pl. CCLXXXVII, fig. 1.

*Labre girelle.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth.

*Labrus palmaris varius, dentibus duobus majoribus maxillæ superioris.* Artedi, gen. 34, syn. 55.

*E ioulis.* Aristot. lib. 9, cap. 2. — Athen. lib. 7, cap. 304.

*Ioulis.* Ælian. lib. 2, cap. 44, p. 123. — Oppian,

de ce labre, qu'il n'est pas surprenant qu'on le regarde comme un des poissons de l'Europe dont la parure est la plus belle et la plus agréable. La dorsale et l'anale offrent une bande jaune, une bande rouge et une bande bleue placées l'une au dessus de l'autre, et l'on croit que les mâles sont

---

lib. 1, p. 6; et lib. 2, fol. 127, 36. — Galen. class. 2, fol. 29, O. F.

*Julia* ou *julis*. Salvian, fol. 217, ad iconem, et fol. 19.

*Julis*. Plin. lib. 32, cap. 9.

*Girella*. Rondelet, seconde partie, liv. 6, chap. 7.

*Julis*. Gesner, p. 464 et 549; et (germ.) fol. 14, *a*. — Aldrovand. lib. 1, cap. 7, p. 39. — Jonston, lib. 1, tit. 2, cap. 1, *a*. 5, t. 14, n° 3. — Willughby, Ichth. p. 324. — Ray, p. 138.

*Girelle*. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »«

*Le labre girelle*. A Marseille, *girelle*. A Antibes, *demoiselle*. En Sardaigne, *zigurella*. A Naples, *menchina di re*. Dans les îles de l'Archipel de la Grèce, *illeka* et *igluqua*.

*Labrus lateribus cœrulescentibus, vittâ longitudinali fulvâ utrinque dentatâ.... labrus julis*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 15.

*Labrus oblongus nigricans, lateribus lineâ albâ utrinque sinuatâ varius, caudâ indivisâ*. Gronov. Mus. 2, n° 184.

distingués par deux taches, dont la supérieure est rouge et l'inférieure noire, et que l'on voit en effet ainsi disposées sur les premiers rayons de la nageoire du dos de plusieurs individus. Une variété de cette espèce a sa partie supérieure rouge, l'inférieure blanche, la caudale verte, et le bout des opercules bleu. Des couleurs vives, gracieuses, brillantes, variées, et distribuées de manière à se faire ressortir sans aucune dureté dans les tons, appartiennent donc à tous les individus que l'on peut compter dans cette espèce de la girelle.

Ce labre vit souvent par troupes, et se plaît parmi les rochers. . . . . On pêche la girelle dans la Méditerranée, ainsi que dans la mer Rouge (1). »«.

Ce poisson, de forme élégante et sur lequel brillent d'un doux éclat les couleurs les plus vives et les plus suaves, est commun dans la mer de Grèce, particulièrement dans

(1) 6 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à l'anale.
12 rayons à la caudale.

les rochers qui forment les rivages de plusieurs îles de l'Archipel. Sa chair est ferme et délicate; mais sa brillante parure devroit le garantir de la gloutonnerie des hommes. Il se nourrit de petits crustacés et de frai de poisson, et il mord aisément à la ligne.

L'estomac de la girelle est petit, le canal intestinal sans appendices, le foie d'un jaune pâle, la rate rougeâtre et triangulaire, la vésicule du fiel ample relativement à la grandeur du poisson, qui n'est communément guère plus long que le doigt.

# LE LABRE PAROTIQUE (1).

## SOIXANTE-ONZIÈME ESPÈCE.

»« Ce labre a le dos gris et le ventre blanchâtre ; »« les nageoires rousses et les opercules des ouïes d'un bleu céleste. C'est sans doute ce dernier attribut qui a engagé Linnæus à distinguer cette espèce par l'épithète *paroticus*, qui signifie en grec *un ornement pour les oreilles.*

La nageoire de la queue n'est point échancrée. On trouve le parotique dans les mers des Indes (2).

(1) »« *Labrus paroticus.* Mus. Ad. Frid. 2, p. 76.

*Labre parot.* Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. »«

*Labrus lineâ laterali curvâ, pinnis rufis, operculis cyaneis... labrus paroticus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 16.

*Labrus caudâ integrâ, lineâ laterali curvâ ; pinnis rufis ; operculis cyaneis... labrus paroticus.* Artedi, Gen. pisc. gen. 27, addiment. n° 25.

(2) »« 12 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
14 rayons à l'anale.
14 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE BERGSNYLTRE (1),

## SOIXANTE-DOUZIÈME ESPÈCE.

» « Le violet paroît être la couleur dominante du bergsnyltre, dont la mâchoire inférieure et les pectorales sont quelquefois d'un beau jaune. » « Il a une tache noire sur la queue. Cette espèce préfère l'océan Atlantique boréal (2).

---

(1) » « *Labrus bergsnyltrus.*

*Labre bergsnyltre.* Daubenton et Haüy, Encycl. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth.

*Sparus bergsnyltra.* It. Wgoth. 179. » «

*Le labre bergsnyltre.* En Suède, *bergsnultra.* En Norvège, *blagylta.*

*Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, maculâ nigrâ suprà caudam, spinis dorsalibus novem.... labrus suillus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 17. — Faun. suec. n° 66. — Arted. Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 21.

(2) » « 13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque nageoire des thoracines.
14 rayons à la caudale. » «

## LE LABRE GUAZE (1).

### SOIXANTE-TREIZÈME ESPÈCE.

Il vit dans l'Océan ; sa couleur est brune, sa queue arrondie et les rayons de la nageoire qui la termine dépassent la membrane (2).

---

(1) »« *Labrus guaza.* Læfl. It. 104.

*Labre guaze.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. »«

*Labrus fuscus , caudâ rotundatâ , radiis membranam superantibus.... labrus guaza.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 19. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 44.

(2) »« 16 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
13 rayons à l'anale.
15 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE TANCOIDE. (1).

### SOIXANTE-QUATORZIÈME ESPÈCE.

» « Le tancoïde habite pendant une grande partie de l'année dans les profondes anfractuosités des rochers qui ceignent les rivages britanniques, ou qui sont peu éloignés de ces rivages.

---

(1) »« *Labrus tancoïdes.* En Angleterre, *wrasse, old wife*, et *gwrach.*

*Labre tanche de mer.* Daubenton et Haüy, Encyc. méth. — Bonat. planches de l'Encyc. méth.

*Turdus vulgatissimus; tinea marina venetis.* Willughby, p. 319.

*The wrasse.* Pennant, Brit. zool. tom. III, p. 203.

*Tanche de mer.* Valmont de Bomare, Dictionn. d'histoire naturelle. »«

*Le labre tancoïde.* A Venise, *tinca marina.* A Marseille, *roucao.*

*Labrus rostro sursum reflexo, caudâ in extremo circulari... labrus tinca.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 21. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, sp. 1. Syn. pag. 56, n° 9.

*Labrus corpore viridi, regione ani nigrâ, rostro acuto reflexo..... labrus tinca.* Brunnich, Ichthyol. massil. p. 55, n° 70.

Nous croyons que quelques naturalistes ont été induits en erreur par des accidens ou des altérations que leur ont présentés des individus de cette espèce, lorsqu'ils ont écrit que la lame supérieure de l'opercule étoit dentelée ; nous pensons que la conformation qu'ils ont aperçue dans l'opercule de ces individus, étoit une sorte d'érosion plus ou moins irrégulière, et bien différente de la véritable dentelure, que nous regardons comme un des principaux caractères du genre des lutjans : mais si notre opinion se trouvoit détruite par des observations constantes et nombreuses, il seroit bien aisé de transporter le tancoïde dans ce genre des lutjans, et de l'y inscrire dans le second sous-genre. »«

On a nommé ce poisson *tanche de mer*, à cause de sa ressemblance dans la forme du corps avec la tanche de rivière. Sa longueur ordinaire est de neuf pouces. Il a le museau alongé et recourbé en dessus, les lèvres épaisses, la bouche petite, les dents semblables à celles d'une scie ; dans la bouche quatre tubercules osseux et hérissés de petites dents, le corps revêtu d'écailles assez grandes et l'extrémité de la nageoire de la queue arrondie en arc.

Les teintes et la distribution des couleurs varient beaucoup dans cette espèce. Un rouge obscur est assez généralement la couleur dominante. Quelques individus ont vers la tête des bandes bleues, rouges et jaunes, et presque tous des raies semblables sur la nageoire du dos. Les nageoires de la poitrine sont d'un jaune doré ; l'iris est tantôt de cette dernière couleur et tantôt bleu.

Quoique le tancoïde vive parmi les rochers, sa chair, au rapport de Willughby, n'est ni délicate, ni saine (1).

---

(1) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE DOUBLE-TACHE (1).

### SOIXANTE-QUINZIÈME ESPÈCE.

»« Le double-tache se trouve dans la Méditerranée, et on l'a observé aussi dans les eaux salées qui entourent la grande Bretagne. »« Il porte une tache brune sur chacun de ses côtés, près de la queue. Les rayons de la nageoire du dos se terminent par un filament (2).

(1) »« *Labrus bimaculatus.*

*Labre double-tache.* Daubenton et Haüy, Encycl. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth.

*Sciæna maculâ fuscâ in medio corporis et suprà basim caudæ.* Mus. Ad. Frid. 1, p. 66. — British. zool. 3, p. 205, n° 2. »«

*Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, maculâ fuscâ in latere medio et ad caudam.... labrus bimaculatus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 22. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 40.

(2) »« 6 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine. »«

## LE LABRE PONCTUÉ (1).

### SOIXANTE-SEIZIÈME ESPÈCE.

»« Les eaux de la mer Equatoriale qui baigne Surinam paroissent préférées par le ponctué..... Ce labre est brun, et cette teinte obscure n'est relevée que par des points d'un gris très-foncé ou noirâtres, qui composent les raies longitudinales indiquées dans le tableau générique, et par d'autres taches, ou points, ou petites raies transversales ou longitudinales, du même ton ou

(1) »« *Labrus punctatus.* En Suède, *prick snylta.*

*Labre ponctué.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth.

*Sciæna lineis longitudinalibus plurimis fusco-punctatis.* Mus. Ad. Frid. 1, p. 60. — Bloch, pl. ccxcv, fig. 1. »«

*Le labre ponctué.* En allemand, *der punktirte lippfisch.* En anglais, *the punctulated wrasse.*

*Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, lineis parallelis fusco-punctatis... labrus punctatus.* Lin. Syst nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 25. — Arted. Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 33.

à peu près, et épars sur la queue ainsi que sur une partie de la dorsale et de la nageoire de l'anus (1). »«

---

(1) 6 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

## LE LABRE OSSIFAGE (1).

### SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

On trouve ce labre dans les mers de l'Europe et principalement dans la Méditerranée. Son principal caractère distinctif consiste, selon Linnæus, dans la forme de ses lèvres qui sont plissées (2).

(1) »« *Labrus ossifagus*. Lin. édit. de Gmelin.

*Labre ossifage*. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonat. planches de l'Encycl. méth. »«

(2) »« 15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE ONITE (1).

### SOIXANTE-DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

On ne connoît pas les mers qu'habite l'onite. Il a des mouchetures de couleur cendrée sur le ventre et d'autres taches parsemées sur le corps (2).

---

(1) »« *Labrus onitis*. Mus. Ad. Frid. 2, p. 79.
*Labre onite*. Daubenton et Haüy, Encycl. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. »«
*Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, abdomine cinereo fuscoque maculato..... labrus onitis*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 28. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additam. n° 42.

(2) »« 15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale. »«

LE

## LE LABRE PERROQUET (1).

### SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Il est presqu'en entier de couleur verte, à laquelle une teinte jaune se mêle sur le ventre. Les côtés sont marqués par une raie bleue qui commence près des yeux; quelques individus ont de plus le ventre et la tête tachetés de la même couleur (2). On pêche cette espèce dans la Méditerranée.

(1) »« *Labrus psittacus.*

*Dixième espèce de tourd.* Rondelet, première partie, liv. 6, chap. 6.

*Tardus viridis*, seu *decimus Rondeletii.* Willughb. Ichthyol. p. 320.

*Labre perroquet.* Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

*Labrus pinnâ caudæ medio truncatâ, pinnarum margine, vittâ abdominali, characteribusque capitis cæruleis.... labrus psittacus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 44.

*Labrus viridis, lineâ utrinque cæruleâ.* Artedi, Gen. pisc. gen. 27, sp. 2.

(2) »« 14 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE TOURD (1).

### QUATRE-VINGTIÈME ESPÈCE.

» « Les dents antérieures du tourd sont plus grandes que les autres. Il est facile de voir, en parcourant le tableau générique, que ce labre tourd peut présenter, relativement à ses couleurs, trois variétés plus ou moins permanentes. Lorsqu'il est jaune avec des taches blanches, sa tête montre communément, et indépendamment des taches blanches, quelques taches noires vers son sommet, et quelques filets rouges sur ses côtés; son ventre est alors argenté avec des veines rouges, et ses nageoires

(1) » « *Labrus turdus.*

*Labrus oblongus viridis, iride luteâ.* Arted. gen. 34, syn. 57.

*Turdus viridis major.* Willughby, p. 322.

*Turdus oblongus, fuscus, maculosus.* Id. p. 323. — Ray, p. 137.

*Labre tourd.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod.

*Labrus oblongus, viridescens, maculatus,* etc. Brunn. Pisc. massil. p. 51, n° 67. » «

*Le labre verd.* A Marseille, *roucao verd.*

*Labrus oblongus viridis, iride aureâ...... labrus turdus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 32

dorsale, thoracine, anale et caudale sont rouges et tachées de blanc. Si ce même tourd a sa couleur générale verte, ses pectorales sont d'un jaune pâle, ses thoracines bleuâtres, et sa longueur est un peu moins grande que lorsqu'il offre une autre variété de nuances. Et enfin, quand il a des taches dorées ou bordées d'or au dessous du museau, avec la partie supérieure verte, il parvient aux dimensions ordinaires de son espèce; il est long de trois décimètres (onze pouces) environ; il a le ventre jaunâtre et parsemé de taches blanches, irrégulières, bordées de rouge; une raie formée de points blancs et rougeâtres règne avec la ligne latérale, et est placée au dessus de plusieurs autres raies longitudinales, composées de petites taches blanches et vertes (1). » «

C'est un poisson de la mer Méditerranée. Willughby remarque que le linge ou le papier, dont on l'enveloppe quand il est encore frais, se teignent de la couleur verte de ses écailles.

---

(1) » « 5 rayons à la membrane branchiale.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale. » «

# LE LABRE CINQ-ÉPINES (1).

## QUATRE-VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

» « Le cinq-épines a été rencontré dans cette mer si souvent hérissée de montagnes de glaces, et qui sépare la Norvège du Groenland. » « Il tire son nom des cinq premiers rayons de sa nageoire anale, lesquels sont épineux. Un des rayons de celle du dos se termine en long filament. Il a le corps rayé de bleu (2).

(1) »« *Labrus pentacanthus.* Faun. Suec. 331. — Müll. Prodrom. zool. dan. 386. — Strom. Sond. 267, n° 3.

*Labre cinq-épines.* Daubenton et Haüy, Encyclop. méthod. — Bonat. pl. de l'Encycl. méthod. »«

*Le labre cinq-épines.* En anglais, *striped wrasse.* En norvégien, *blaagomme*, *blaastaal*, *blaastak.* En groenlandais, *keblernak.*

*Labrus pinnâ dorsi ramentaceâ, corpore lineis cœruleis, pinnâ ani spicis quinque... labrus exoletus.* Oth. Fabric. Faun. Groenland. p. 166, n° 120. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 33. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 37.

(2) »« 13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE CHINOIS (1).

### QUATRE-VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

» « Le chinois a été vu près des côtes de la Chine. » « Il a le sommet de la tête obtus, les rayons de la nageoire du dos terminés en filament et la couleur livide (2).

(1) »« *Labrus chinensis.*

*Labre livide.* Daubenton et Haüy, Encyc. méth. — Bonat. pl. de l'Encyclop. méthod. »«

*Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, corpore livido, vertice retuso.... labrus chinensis.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 34. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 34.

(2) »« 13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE JAPONAIS (1).

### QUATRE-VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

» « HOUTTUYN a découvert le japonais près des mers du Japon. » « Il a un demi-pied de long et deux pouces de large ; ses opercules sont revêtus d'écailles ; de petites dents aiguës garnissent ses mâchoires, et sa couleur dominante est un jaune foncé (2).

---

(1) » « *Labrus japonicus.* Houttuyn, Act. Haarl. xx, 2, p. 324.

*Labre du Japon.* Bonaterre, planches de l'Encyc. méthodique. » «

*Labrus flavissimus* ....... *labrus japonicus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 49. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 66.

(2) » « 6 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale. » «

## LE LABRE LINÉAIRE (1).

### QUATRE-VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

»« Le linéaire a, comme plusieurs autres labres, et particulièrement comme le bleu et le rayé, les dents de devant plus grandes que les autres. » « Ce poisson est comprimé sur ses côtés et d'une forme alongée; la nageoire du dos s'étend sur presque toute la longueur de cette partie, et celles de la poitrine sont en fer de lance (2).

» « Le linéaire se trouve dans les Indes et près des rivages de l'Amérique méridionale. » «

(1) »« *Labrus linearis.* Amænit. acad. 1, p. 315.
*Labre linéaire.* Daubenton et Haüy, Encyc. méth.
— Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. »«

(2) » « 6 rayons à la membrane branchiale.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE LUNULÉ (1).

### QUATRE-VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

» « Le lunulé a la tête et la poitrine parsemées de taches rouges, les pectorales jaunes, les autres nageoires vertes avec des taches rouges ou rougeâtres, et quelquefois des rayons rouges autour des yeux; » « le corps et l'iris d'un brun verdâtre; chaque écaille marquée d'un trait transversal et violet foncé; un croissant roussâtre sur l'opercule postérieur des ouïes.

Forskœl a observé ce labre à Dsjedda

(1) » « *Labrus lunulatus.*

*Labre lunulé.* Bonat. planches de l'Encycl. méth. » «

*Le labre lunulé.* En arabe, *abou djabbe* et *sanuat abou djabbe.*

*Labrus fusco-virescens, fasciis obscurioribus, squamis singulis fasciâ ferrugineâ, capite pectoreque rubro guttato, lunulâ operculi ponè fulvâ... labrus lunulatus.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 37, n° 34. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 56. — Artcd. Gen. pisc. gen. 27, additam. n° 14.

sur les côtes d'Arabie ; il vit parmi les roches ; on l'y pêche à la ligne, mais il y mord difficilement, si on ne lui présente des vers marins pour appât (1).

---

(1) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE VARIÉ (1).

### QUATRE-VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

» « Les opercules du varié sont gris et rayés de jaune; ses pectorales tachées d'olivâtre à leur base, et ses thoracines, ainsi que son anale, bleues à leur sommet. » « Sa dorsale est aussi bleue à sa naissance, blanche dans son milieu et rouge dans le reste. La nageoire de la queue est arrondie et mi-partie de bleu et de jaune (2).

Ce labre vit dans les mers de la Grande-Bretagne, et particulièrement près des îles Skerry.

---

(1) »« *Labrus variegatus.*

*Striped wrasse.* Brit. zool. 3, p. 207, n° 4. »«

*Le labre varié.* En anglais, *striped wrasse.*

*Labrus ruber, striis lateralibus parallelis olivaceis quatuor totidemque cæruleis.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 58.

*Labrus ruber, vittis parallelis, olivaceis et cæruleis alternis; caudâ integrâ.... labrus vittatus.* Walb. Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 52.

(2) »« 5 rayons à la membrane branchiale.

15 rayons à chaque pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine. »«

# LE LABRE MAILLÉ (1).

## QUATRE-VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce labre qui se trouve dans la Méditerranée est d'un verd tendre avec de petites veines rouges qui en s'entrelaçant forment des espèces de mailles. L'on remarque une tache noire sur ses opercules, ainsi que sur sa nageoire dorsale. Il excède rarement trois pouces de long (2).

(1) » « *Labrus reticulatus.*

*Labre maillé.* Bonat. planches de l'Encycl. méth.» «

*Labrus viridis venis rubris anastomosantibus, maculâ operculorum pinnæque dorsalis nigris.* Brunnich, Ichthyol. massil. p. 58, n° 74. — *Labrus venosus.* Lin. Syst.nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 63. — Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additam. n° 74.

(2) » « 5 rayons à la membrane branchiale.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale. » «

## LE LABRE TACHETÉ (1).

### QUATRE-VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

Il ne devient pas plus grand que le maillé et vit, comme lui, dans la Méditerranée. Le fond de sa couleur est un rouge pâle, sur lequel sont répandus des taches noires et des points blancs; une tache plus grande que les autres paroît à la base de la nageoire de la queue. Il y a aussi deux traits noirs et obliques au dessus des yeux. Toutes les nageoires sont communément rousses; les ventrales et l'anale sont vertes sur quelques individus; cette dernière nageoire a toujours des taches blanches (2).

(1) »« *Labrus guttatus.*

*Labre tacheté.* Bonat. pl. de l'Encyc. méth. » «

*Labrus corpore rubescente nigro vario, maculâ in medio baseos pinnæ caudalis.* Brunnich, Ichthyol. massil. p. 59, n° 76. — *Labrus guttatus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 65.

*Labrus rubicundulus, albo nigroque variegatus; maculâ nigrâ in pinnâ caudali... labrus guttatus.* Walbaum, Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 76.

(2) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE COCK (1).

### QUATRE-VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

Cock est le nom que porte ce labre dans le pays de Cornouailles, près des côtes duquel on le trouve très-fréquemment. Il est fort petit, de couleur pourpre, mêlée de bleu foncé; son ventre est jaune et la nageoire de sa queue arrondie.

---

(1) »« *Labrus coquus.*

*Cock cornubiensium.* Brit. Zool. 2, p. 210, n° 8. — Ray, Pisc. p. 163, f. 4 » «.

*Labrus purpureus et obscurè cæruleus, subtùs flavus, caudâ rotundatâ* .... *labrus coquus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 69.

*Labrus dorso purpureo et indico ; ventre flavescente, caudâ rotundatâ.* Walbaum, Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 61.

## LE LABRE CANUDE (1).

### QUATRE-VINGT-DIXIÈME ESPÈCE.

» « Le canude se pêche dans la Méditerranée, où il étoit connu dès le tems d'Athénée et même de celui d'Aristote, et où on l'avoit nommé *alphestas* et *cinædus*,

(1) »« *Labrus cinædus.* Dans plusieurs provinces méridionales de France, *rochau*, *canus*, *canudo.* Dans la Ligurie, *rosa.*

*Labrus luteus, dorso purpureo, pinnâ a capite ad caudam continuâ.* Artedi, syn. 56.

*Alphestai.* Athen. lib. 7, cap. 281.

*Cinædus.* Plin.

*Canus.* Rondelet, première partie, liv. 6, chap. 4.

*Cinædus Rondeletii.* Aldrov. lib. 1, cap. 14, p. 67. — Jonston, lib. 1, tit. 2, cap. 1, *a.* 10, tab. 15, n° 1.

*Alphestes, vel cinædus.* Gesner, p. 36, 40, et (germ.) fol. 15.

*Alphestes.* Charlet. p. 135.

*Alphestes, sive cinædus.* Willughby, p. 323. — Raj. p. 137.

*Labre canude.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonat. pl. de l'Encycl. méthod.»«

*Labrus luteus, dorso purpureo, pinnâ à capite ad caudam continuatâ...... labrus cynædus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 41.

parce qu'on voyoit presque toujours les individus de cette espèce nager deux à deux à la queue l'un de l'autre. La chair de ces canudes présente les mêmes qualités que celle de la plupart des autres poissons qui vivent au milieu des rochers, et qu'on a nommés *saxatiles*; elle est, suivant Rondelet, molle, tendre, friable, facile à digérer, et fournit une nourriture convenable aux malades ou aux convalescens. » «

Rondelet ajoute que le bouillon fait avec ce labre relâche; que le poisson lui-même est meilleur cuit à la sauce que grillé ou bouilli, et qu'il est fort bon frit et mangé avec du jus d'orange (1).

Du reste, le canude est d'un rouge pourpré sur le dos et jaune sur le ventre; ses dents sont petites et serrées l'une contre l'autre; sa nageoire du dos occupe sans interruption toute la longueur de cette partie.

---

(1) Histoire des poissons, à l'endroit précédemment cité.

## LE LABRE BLANCHES-RAIES (1).

### QUATRE-VINGT-ONZIÈME ESPÈCE.

L'on ne connoît point la patrie de ce labre, qui a été décrit par Kœlreuter dans les nouveaux Mémoires de l'académie de Pétersbourg. L'individu sur lequel ce naturaliste a fait sa description avoit trois pouces cinq lignes de longueur ; il étoit d'un jaune sale et trois bandes blanches s'étendoient le long de son corps. Ses mâchoires avoient un seul rang de petites dents aiguës ; ses nageoires pectorales étoient triangulaires et celles du ventre avoient la forme d'un fer de lance ; la nageoire de la queue n'étoit point échancrée (2).

(1) »« *Labrus albo vittatus.*

*Labre rayé de blanc.* Bonat. planches de l'Encycl. méthod. — Kœlreuter, Nov. Comm. Petrop. tom. 9, p. 458. »«

(2) »« 15 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE BLEU (1).

### QUATRE-VINGT-DOUZIÈME ESPÈCE.

Tout le corps de ce poisson est agréablement varié de jaune, de bleu et de rougeâtre; les opercules des ouïes sont colorés en brun et en bleu; on voit une grande tache de la même couleur sur le devant de la nageoire du dos, et un liseré également bleu le long des nageoires ventrale, anale et caudale (2).

La longueur commune du labre bleu est de dix pouces; il se plaît sur les rives de l'Angleterre, du Danemarck et de la Norvège.

(1) »« *Labrus cœruleus*. En Danemarck, *blaastal* et *blanstak*.

*Paon bleu*. Ascagne, cah. 2, p. 5, pl. 12.

*Labre bleu*. Bonat. pl. de l'Encycl. méth. »«

(2) »« 5 rayons à la membrane branchiale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

14 rayons à la caudale. »«

# LE LABRE RAYÉ (1),

## QUATRE-VINGT-TREIZIÈME ESPÈCE.

» « Le rayé présente un liseré bleu au bout des thoracines, de l'anale et de la caudale; les rayons de cette dernière nageoire sont jaunes à leur base, et une tache bleue est placée sur la partie antérieure de la dorsale. (2) » «

Dans cette espèce, le museau est long et un peu pointu, les dents les plus grandes se trouvent en devant de la bouche, la nageoire de la queue est arrondie et la longueur ordinaire de dix pouces. Elle vit dans les mers de la Grande-Bretagne.

---

(1) » « *Labrus lineatus.* Pennant, Brit. zool. 3, pag. 249.

*Labre rayé.* Bonaterre, pl. de l'Enc. méth. » «

(2) » « 5 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

# LE LABRE BALLAN (1).

## QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME ESPÈCE.

Il habite les mêmes mers que le précédent; il est jaune et parsemé de taches de jaune orangé. On remarque une cavité toute rayonnée sur les opercules des ouïes, un sillon entre les yeux et une rainure profonde entre les nageoires du dos et de la queue; cette dernière n'est point échancrée (2).

(1) »« *Labrus ballan.* Pennant, Brit. zool. 3, pag. 246.

*Labre ballan.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

(2) »« 4 rayons à la membrane branchiale.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine. »«

## LE LABRE BERGYLTE (1).

### QUATRE-VINGT-QUINZIÈME ESPÈCE.

» « La teinte générale du bergylte est brune, et ce brun est mêlé de jaune sur les opercules. » « Toutes les nageoires ont des taches d'un brun luisant sur un fond jaune teinté de violet. L'iris est doré. La tête est obscure; les mâchoires sont d'égale longueur et munies d'une rangée de dents aiguës, outre plusieurs autres dents courtes et arrondies qui sont implantées dans l'intérieur de la bouche sur trois tubercules osseux; les écailles sont grandes, minces et lisses; elles s'étendent sur les opercules des

(1) » « *Labrus bergylta*. En Norvège, *berg-galt*, *berg-gylte*, *sea aborne*. En Danemarck, *see carpe* (*carpe de mer.*)

*Labrus bergylta*. Ascagne, pl. I.

*Labre tacheté*. Bloch, pl. CCXCIV.

*Labre bergylte*. Bonat. planches de l'Enc. méth. » «

*Le labre bergylte* ou *labre tacheté*. En allemand, *der gefleckte lippfisch*. En anglais, *the maculated wrasse*.

ouïes et sur une partie de la nageoire de la queue (1).

Les couleurs du mâle sont plus vives que celles de la femelle. Ces poissons se pêchent dans la mer du Nord, sur les haut-fonds près des rivages ; il y en a de quinze pouces de long ; ils ont beaucoup de chair, qui est en même tems grasse et de bon goût.

---

(1) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 4 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE HASSEK (1).

### QUATRE-VINGT-SEIZIÈME ESPÈCE.

» « Le hassek est verd, avec le dos brun et des taches blanchâtres sur les côtés. »« Il en a de violettes sur la tête et autour de la bouche. Ce poisson, que Forskœl a vu dans la mer Rouge, atteint la longueur d'un pied, mais il n'a guère que deux pouces de largeur. La mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure. Une rangée de dents garnit les mâchoires; les deux du milieu sont crochues et plus grosses que les autres qui toutes sont droites. Des écailles couvrent en partie les opercules des ouïes; celles du corps sont larges, ovales et non dentelées; les nageoires pectorales sont longues et obtuses.

(1) »« *Labrus hassek.*

*Labre hassek.* Bonat. pl. de l'Encycl. méthod.

*Labrus inermis.* Id. ibid. »«

*Le labre hassek.* En arabe, *ghassek.*

*Labrus radiis pinnarum spinosis nullis; corpore lineari oblongo, virenti; vittâ laterali nigro-guttatâ... labrus inermis.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. pag. 34, sp. 27.

## LE LABRE ARISTÉ (1).

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

M. Sparrman l'a trouvé dans les mers de la Chine. Il a le corps ovale, les dents écartées l'une de l'autre et les deux de devant de la mâchoire inférieure plus longues, les opercules lisses, les écailles très-courtes et relevées chacune par deux arêtes, enfin des stries transversales sur le corps (2).

(1) »« *Labrus aristatus.*

*Labre aristé.* Bonat. planches de l'Encycl. méth. — Sparrman, Amœn. acad. vol. 7, p. 505. »«

(2) »« 12 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine. »«

## LE LABRE BIRAYÉ (1).

### QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

»« Presque toutes les nageoires du birayé sont d'un violet mêlé de jaune. »« Deux raies brunes, dont l'une passe au dessus de l'œil et l'autre sur le ventre, s'étendent le long du corps et sont les attributs caractéristiques de cette espèce. Le dos et le ventre sont rouges et les côtés jaunes. Cette dernière couleur est celle de l'iris. La tête large à son sommet est comprimée sur les côtés ; le front est étroit et couvert de grandes écailles ; la nageoire de la queue est arrondie et toutes les autres se terminent en pointe (2).

C'est au docteur Bloch que l'on doit la connoissance de ce labre, dont il n'a vu qu'une dépouille sans avoir appris dans quels lieux on le trouve.

---

(1) »« *Labrus bivittatus.* Bloch, pl. CCLXXXIV, fig. 1.»« *Le labre birayé, ou labre à deux lignes.* En allemand, *der doppelstrich.* En anglais, *the double streaked wrasse.*

(2) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE GRANDES-ÉCAILLES (1).

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

» « Le labre grandes-écailles présente des nageoires coloriées en violet mêlé de jaune, des taches violettes sur ses opercules, et quelques taches bleues à l'origine de la dorsale. » « Il a la tête courte et comprimée, les mâchoires égales, un rang de dents aiguës dont les antérieures sont les plus longues; les écailles grandes, lisses, rondes et colorées en brun jaunâtre. L'on croit que cette espèce est propre aux mers des Indes orientales (2).

(1) » « *Labrus macrolepidotus*. Bloch, pl. CCLXXXIV, fig. 2. » «

(2) » « 5 rayons à la membrane branchiale.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale. » «

## LE LABRE TÊTE-BLEUE (1).

### CENTIÈME ESPÈCE.

» « Un gris tirant sur le verd distingue les nageoires du labre tête-bleue. » « Ce qui le distingue particulièrement est la belle couleur bleue de sa tête et de son dos; ses côtés sont argentés, et l'iris de ses yeux est jaunâtre. La ligne latérale est interrompue (2). Bloch, qui a décrit ce poisson, ignoroit dans quelles eaux il se trouve.

---

(1) » « *Labrus cyanocephalus.* Bloch, planche CCLXXXVI. » «

*Le labre tête bleue.* En allemand, *der blaukopf.* En anglais, *the blue head.*

(2) » « 5 rayons à la membrane branchiale.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale. » «

# LE LABRE A GOUTTES (1).

## CENT UNIÈME ESPÈCE.

»« PRESQUE toutes les taches que l'on voit sur le labre à gouttes, sont ordinairement rondes comme des gouttes de pluie. »« Son dos est brun, son ventre blanchâtre, et ses côtés, de même que sa tête, sont bleus; presque toutes les taches ont une teinte argentée comme l'iris des yeux. Du reste, ce poisson, dont on ne connoît pas la patrie, a le museau obtus, la ligne latérale rapprochée du dos et faisant l'arc vers son extrémité, les écailles dures et couvertes d'une membrane (2).

(1) »« *Labrus guttulatus.* Bloch, pl. CCLXXXVII, fig. 2. »«

*Le labre à gouttes.* En allemand, *der getropfte lippfisch.* En anglais, *the dropped wrasse.*

(2) »« 15 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE BOISÉ (1).

### CENT DEUXIÈME ESPÈCE.

» « Le boisé a les thoracines noires, les pectorales et la caudale bleues, la dorsale et l'anale variées de bleu, de jaune et de brun (2); » « les opercules et la poitrine tachetés de brun, de plus grandes taches, disposées comme une boiserie ou une marqueterie sur le corps, le dos violet, les côtés argentés, la poitrine et la queue bleues, l'iris couleur d'argent. L'on voit un petit

(1) »« *Labrus tessellatus.* Bloch, planche CCXCI, fig. 2. »«

*Le labre boisé* ou *le perroquet boisé.* En allemand, *der getafelte lippfisch.* En anglais, *the wainscotted wrasse.*

(2) »« 4 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale. »«

nombre d'écailles sur les opercules et près des yeux. La tête est comprimée, la bouche petite, le corps alongé et revêtu de très-petites écailles. Un rang de dents courtes et aiguës arment les mâchoires qui sont d'égale longueur.

Bloch a reçu cette espèce des mers de la Norvège.

## LE LABRE CINQ-TACHES (1).

### CENT TROISIÈME ESPÈCE.

Un individu de cette espèce a été envoyé de la Norvège au docteur Bloch. La couleur dominante est le jaune tirant sur le violet foncé ; on compte cinq taches noires, une au museau, une à l'opercule postérieur, une autre à la nageoire anale, et les deux autres à la dorsale (2). Des écailles couvrent la tête, et l'iris de l'œil est jaune.

(1) »« *Labrus quinque maculatus*. Bloch, pl. ccxci, fig. 1. »«

*Le labre à cinq taches*. En allemand, *der funffhekige lippfisch*. En anglais, *the five maculated wrasse*.

(2) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE MICROLEPIDOTE (1).

### CENT QUATRIÈME ESPÈCE.

Bloch, qui le premier a publié la description du microlépidote, ignoroit quelle est la patrie de ce labre.... La dorsale du microlépidote (2) est presque entièrement brune ; ses autres nageoires sont blanchâtres. »« La tête et le dos sont d'un jaune brun, les côtés et le ventre sont argentés, l'iris de l'œil est formée d'un cercle étroit de couleur jaune et d'un plus large qui a l'éclat de l'argent. La tête est étroite et sans écailles jusqu'aux opercules, la bouche petite et la ligne latérale rapprochée du dos. Les mâchoires qui sont également longues ont une seule rangée de dents aiguës et écartées l'une de l'autre (3).

(1) »« *Labrus microlepidotus.* Bloch, pl. CCXCII.»« *Le labre microlépidote* ou *labre à petites écailles.* En allemand, *der kleinschuppigen lippfisch.* En anglais, *the little scaled wrasse.*

(2) *Microlépidote* désigne les petites écailles. *Mikros* signifie *petit*; *lepis*, *écaille.* »«

(3) »« 12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE VIEILLE (1).

### CENT CINQUIÈME ESPÈCE.

» « Le labre vieille est pêché près des côtes de Norvège..... On le trouve aussi auprès des rivages occidentaux de la France..... Les deux mâchoires..... du labre vieille sont aussi longues l'une que l'autre ; elles sont de plus garnies de dents pointues et peu serrées (2). » «

Ce poisson a la tête en forme de coin, et dégarnie d'écailles jusqu'aux yeux ; la bouche petite ; les opercules écailleux, et la ligne latérale rapprochée du dos. Des taches d'une teinte plombée sont semées

(1) »« *Labrus vetula.* Sur quelques côtes occidendales de France, *carpe de mer.* Bloch. pl. CCXCII. »«

*Le labre vieille. Vieille*, *vielle* ou *carpe de mer.* A Granville, *vrac* ou *vracq.* A Tréguier et à Lannion, *crahatte.* En allemand, *seeweib.* En anglais, *sea-wife.*

(2) 14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

sur

sur le fond jaune du corps. Les nageoires sont bleuâtres ; les ventrales, l'anale et la caudale ont une bordure noire, et l'on voit des taches en forme de gouttes de pluie sur les deux dernières, de même que sur la dorsale. L'iris est bleu. La longueur ordinaire à cette espèce est d'environ un pied. On la prend aisément à la ligne, et sa chair est de bon goût. En basse Bretagne on en fait des salaisons.

## LE LABRE KARUT (1), ET LE LABRE ANÉI (2).

### 106e ET 107e ESPÈCES.

« « Le karut et l'anéi, que Bloch avoit cru pouvoir comprendre dans un genre particulier qu'il avoit consacré à son ami John, voyageur et missionnaire dans les Indes, en donnant à ce groupe le nom de *johnius*, nous ont paru devoir être inscrits avec les véritables labres d'après les principes de distribution méthodique que nous suivons.... Ce karut et cet anéi vivent dans les eaux salées des Indes orientales, et particulièrement dans celles qui baignent la grande presqu'île de l'Inde...... Ils n'offrent que des dents petites et pointues. »«

La mâchoire supérieure du karut se prolonge davantage que l'inférieure ; sa tête

(1) »« *Labrus karut.*
*Johnius karut.* Bloch, pl. CCCLVI.

(2) *Labrus aneus.* Par les malais, *anéi kattalei.*
*Johnius aneus.* Bloch, pl. CCCLVII. »«

est arrondie et revêtue d'écailles; sa bouche petite, le palais rude, le corps comprimé, la ligne latérale large et droite (1). Dans l'anéi, c'est la mâchoire inférieure qui avance; sa bouche est grande; son corps alongé; sa ligne latérale courbée en devant et rapprochée du dos (2).

» « Le dos et les flancs du karut réfléchissent un bleu d'acier; une nuance d'un beau jaune distingue son ventre et ses lignes latérales; ses nageoires offrent un brun rougeâtre, excepté la dorsale et la caudale qui sont bleues. L'anéi a le dos noirâtre, les côtés

---

(1) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.
18 rayons à la caudale. »«

(2) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.
18 rayons à la caudale. »«

blancs, les pectorales et les thoracines rougeâtres; la partie postérieure de la dorsale, l'anale et la caudale rouges à leur base et bleuâtres à leur sommet. »«

On pêche le karut dans toutes les saisons sur les côtes de Tranquebar. Il est plus gras et de meilleur goût en hyver qu'en été. La chair de l'anéi n'est pas aussi délicate que celle du karut.

# LE LABRE CEINTURE (1),

## LE LABRE DIGRAMME (2), LE LABRE HOLOLÉPIDOTE (3), LE LABRE TÆNIOURE (4), LE LABRE PARTERRE (5), LE LABRE SPAROIDE (6), LE LABRE LÉOPARD (7), ET LE LABRE MALAPTÉRONOTE (8).

108e, 109e, 110e, 111e, 112e, 113e, 114e et 115e ESPÈCES.

» « NOUS donnons les premiers la description de ces huit labres, d'après les manuscrits de Commerson, ou les dessins qui

(1) »« *Labrus cingulum.*

*Labrus saturnio anticâ medietate lividus, posticâ fuscus, cingulo intermedio exalbido, punctis atropurpureis capiti inspersis.* Commerson, manuscrits déjà cités.

*Digramme* désigne la double ligne latérale, *hololépidote* les écailles placées sur toute la surface de l'animal, *tænioure* le ruban ou la bande que l'on voit sur la caudale, et *malaptéronote* les rayons mous qui composent seuls la nageoire dorsale..... *dis* signifie deux fois, *gramma* ligne, *olos* entier, *tainia* ruban ou bande, *oura* queue, *malakos* mou, *pteron* nageoire, et *notos* dos.

(2) *Labrus digramma.*

(3) *Labrus hololepidotus.*

faisoient partie de ces manuscrits.......
Ils habitent le grand océan Equatorial, ou les mers qui en sont voisines ; et le labre ceinture a été observé particulièrement auprès de l'Isle de France....... Le bord de la dorsale et de l'anale du labre ceinture est souvent blanchâtre, et l'on voit ordinairement sur l'angle postérieur de l'opercule de ce poisson une tache noire, remarquable par un point blanc ou blanchâtre, qui lui donne l'apparence d'un iris avec sa prunelle (9). »«

---

(4) *Labrus tæniourus.*

(5) *Labrus hortulanus.*

(6) *Labrus sparoïdes.*

(7) *Labrus leopardus.*

(8) *Labrus malapteronotus.* »«

(9) »« 13 rayons à chaque nageoire pectorale du labre ceinture.
6 rayons à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.
11 rayons à chaque nageoire pectorale du digramme.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.
20 rayons à la caudale du labre hololépidote.
13 rayons à la caudale du tænioure.
12 rayons à chaque nageoire pectorale du labre parterre
16 rayons à la caudale.
17 rayons à la caudale du sparoïde.
12 rayons à la candale du léopard.
11 rayons à la nageoire caudale du malaptéronote. »«

# LE LABRE DIANE (1),

## LE LABRE MACRODONTE (2), LE LABRE NEUSTRIEN (3), LE LABRE CALOPS (4), LE LABRE ENSANGLANTÉ (5), ET LE LABRE PERRUCHE (6).

## 116e, 117e, 118e, 119e, 120e ET 121e ESPÈCES.

» « La description comparée de ces six labres n'a encore été publiée par aucun naturaliste. Suivant Noël, ........... le

(1) »« *Labrus diana.*

(2) *Labrus macrodontus.*

(3) *Labrus Neustriæ.* Auprès de Fécamp, *grande vieille.*

*Bandoulière marbrée.* Note communiquée par Noël de Rouen.

(4) *Labrus calops.* Par les pêcheurs de Dieppe, *la brune.*

*Bandoulière brune.* Note manuscrite communiquée par Noël de Rouen.

(5) *Labrus cruentatus.*

*Lupus minimus, argenteus, maculis purpureis tessellatus.* Peintures sur vélin faites d'après les dessins de Plumier, et déposées dans la bibliothèque du museum national d'histoire naturelle.

calops .......... a les deux mâchoires garnies d'une rangée de dents doubles et pointues. La dorsale du neustrien présente des nuances et une disposition de couleurs assez semblables à celles que l'on voit sur les côtés de cet animal, et les pectorales, les thoracines, l'anale et la caudale offrent des tons et une distribution de teintes pareils à ceux que montre le dos. L'iris du calops, qui est très-grand, ainsi que l'œil considéré dans son ensemble, est d'un noir si éclatant, que j'ai cru devoir tirer de ce trait de la physionomie de ce labre le nom spécifique de *calops* que j'ai donné à ce poisson, et qui signifie *bel œil* (7). Le dos du labre calops est brunâtre; mais cet osseux est revêtu sur toute sa surface, excepté celle de sa tête, d'écailles fortes, larges et très-brillantes. L'éclat des diamans et des rubis, qui charme les yeux des observateurs sur l'ensanglanté, est relevé par les nuances des

---

(6) *Labrus psittacus.*

*Turdus marinus varius*, *vulgò* petit perroquet. Peintures sur vélin faites d'après les dessins de Plumier, et déjà citées.

(7) *Kalos* veut dire beau, et *ops* œil. »«

nageoires, qui sont toutes dorées. L'anale du labre perruche est jaune avec une bordure rouge, et sa caudale est également jaune, avec quatre ou cinq bandes courbes, concentriques, inégales en largeur, et alternativement rouges et bleues (1). »«

---

(1) »« 12 rayons à la caudale du labre diane.
5 rayons à la membrane branchiale du labre macrodonte.
15 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
14 rayons à la caudale.
7 rayons à la membrane branchiale du neustrien.»«

## LE LABRE KEKLIK (1).

### CENT VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

C'est dans le canal de Constantinople que l'on pêche ce labre; les turcs lui donnent le nom de *keklik baluk*, et les grecs celui de *perdika*. Il a le dessus de la tête brun et le dessous roussâtre; les côtés sont marqués par trois raies longitudinales, celle du milieu est blanche et dentelée, la supérieure paroît peu et celle de dessous qui a le plus de largeur est jaune. On remarque une tache bleue au sommet de l'angle obtus qui termine l'opercule postérieur des ouïes, ainsi qu'à la base des nageoires pectorales; l'anale et la dorsale sont rouges (2).

---

(1) »« *Labrus keklik.*

*Labre keklik.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique. »«

*Labrus caudâ æquali; vertice glabro dorso recto; vittis utrinque dentatis, albido-flavicantibus..... labrus perdica.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 34, n° 26. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 51. — Arted. Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 27.

(2) »« 14 rayons à chacune des nageoires pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
14 rayons à la caudale. »«

## LE LABRE COMBRE (1).

### CENT VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

» « Le combre a souvent le ventre d'un jaune clair, et les nageoires rougeâtres. Il habite dans les mers Britanniques. » «

Ajoutons que ce labre est d'une forme déliée; qu'une bandelette d'un blanc argenté règne sur ses côtés; que son dos est rouge et que la nageoire de sa queue se termine en fer de lance (2).

---

(1) » « *Labrus comber.*

*Labre combre.* Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

*Comber.* Brit. zool. 3, p. 210, n° 7. — Ray, Pisc. p. 163, fig. 5. » «

*Le combre.* En anglais, *the comber.*

*Labrus corpore miniato, caudâ rotundatâ... labrus comber.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 68.

*Labrus ruber, vittâ laterali argenteâ, caudâ rotundatâ... labrus comber.* Walbaum, Artedi, Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 55.

(2) » « 14 rayons à chacune des pectorales.
5 rayons à chacune des thoracines. » «

## LE LABRE BRASILIEN (1).

### CENT VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

*Voyez la planche* XLVI, *fig.* 2.

» « Le brasilien brille, sur presque toute sa surface, de l'éclat de l'or, et cette dorure est relevée par quelques traits bleus, par le bleu des raies longitudinales qui s'étendent sur la dorsale et sur l'anale (2), et par la couleur également bleue des pectorales, des thoracines et de la caudale. » «

La tête, qui est sans écailles, est finement rayée. La bouche est petite, les mâchoires sont également longues et un rang de petites dents aiguës les garnit sur leurs côtés; mais en devant il y en a deux plus longues et recourbées à la mâchoire supérieure, et

(1) » « *Labrus brasiliensis.*

Au Brésil, *tetimixira.* Bloch, planche CCLXXX. » «

(2) » « 11 rayons à chacune des nageoires pectorales.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.

18 rayons à la caudale. » «

quatre semblables à l'inférieure. Les écailles sont grandes et lisses, toutes les nageoires se terminent en pointe.

Ce beau poisson vit dans les eaux du Brésil, et suivant le manuscrit du prince Maurice de Nassau, il parvient à la grosseur d'une carpe. On le prend à la ligne, et c'est un manger délicat.

## LE LABRE VERD (1).

### CENT VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce poisson, qui habite dans la mer du Japon, est entièrement d'un beau verd, auquel se mêle un peu de jaune en quelques endroits. Les nageoires dorsale et anale sont de cette dernière couleur, avec une bordure verte à leur base et à leur extrémité; les autres nageoires sont jaunes au milieu et vertes sur leurs bords (2).

(1) »« *Labrus viridis.* Bloch, pl. CCLXXXII. »«
*Le labre verd.* En allemand, *der grune lippfisch.* En anglais, *the green wrasse.* Par les hollandais du Japon, *der grune papagey-fisch.*

(2) »« 12 rayons à chacune des nageoires pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
14 rayons articulés à l'anale. »«

## LE LABRE TRILOBÉ (1),

### LE LABRE DEUX-CROISSANS (2), LE LABRE HÉBRAIQUE (3), LE LABRE LARGE-RAIES (4) ET LE LABRE ANNELÉ (5).

126$^{e}$, 127$^{e}$, 128$^{e}$, 129$^{e}$ ET 130$^{e}$ ESPÈCES.

» « Nous avons trouvé les dessins de ces cinq labres parmi les manuscrits de Commerson. La ligne latérale des deux derniers.... c'est-à-dire, du labre large-raie et de l'annelé, est courbe à son origine et droite vers la nageoire caudale : une grande tache, ayant à peu près la forme d'un croissant, est d'ailleurs placée sur la base de la caudale de ce labre annelé, et occupe presque toute la surface de cette nageoire ; on voit de plus une ou deux raies longitudinales sur l'anale de ce même poisson, et

(1) »« *Labrus trilobatus.*
(2) *Labrus bilunulatus.*
(3) *Labrus hebraïcus.*
(4) *Labrus latovittatus.*
(5) *Labrus annulatus.* »«

une raie oblique passe au dessus de chacun de ses yeux. La dorsale et l'anale du trilobé sont bordées d'une couleur vive ou foncée (1)...... Le verd habite dans les eaux du Japon; le trilobé, le deux-croissans, l'hébraïque, le large-raie et l'annelé ont été vus dans le grand océan Equatorial. »«

(1) »« 13 rayons à chacune des pectorales du trilobé.
13 rayons à la caudale.
13 rayons à chacune des pectorales du labre deux-croissans.
15 rayons à l'anale.
9 rayons à la caudale.
10 rayons à chacune des pectorales du labre hébraïque.
16 rayons à la caudale.
11 rayons à la caudale du large-raie.
7 rayons à chacune des pectorales de l'annelé.
13 rayons à la caudale. »«

## CENT CINQUIÈME GENRE.

### LES CHEILINES.

» « La lèvre supérieure extensible ; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure ; une seule nageoire dorsale ; cette nageoire du dos très-séparée de celle de la queue, ou très-éloignée de la nuque, ou composée de rayons terminés par un filament ; de grandes écailles ou des appendices placées sur la base de la nageoire caudale, ou sur les côtés de la queue.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le cheiline scare ; *cheilinus scarus.* — Des appendices sur les côtés de la queue.

SECONDE ESPÈCE.

Le cheiline trilobé ; *cheilinus trilobatus.* — Deux lignes latérales ; la nageoire caudale trilobée. » «

# LE CHEILINE SCARE (1).

## PREMIÈRE ESPÈCE.

» « Il est peu de poissons, et même d'animaux, qui aient été, pour les premiers

(1) » « *Cheilinus scarus.* Dans le midi de l'Europe, *sargo*, *cantheno.* Dans quelques provinces méridionales de France, *denté.*

*Labre scare.* Daubenton et Haüy, Encyclop. méth. — Bonat. pl. de l'Encycl. méth.

*Scarus auctorum.* Artedi, syn. 54.

*O skaros.* Aristot. lib. 2, cap. 17; lib. 8, cap. 2; et lib. 9, cap. 37. — Ælian. lib. 1, cap. 2, p. 5; et lib. 2, cap. 54. — Oppian, lib. 1, p. 5, 6; et lib. 2, p. 53. — Athen. lib. 7, p. 319.

*Scarus.* Plin. lib. 9, cap. 17. — Aldrovand. lib. 1, cap. 2, p. 7.

*Scare.* Rondelet, première partie, liv. 6, chap. 2. — Jonston, lib. 1, tit. 2, cap. 1, *a.* 1, t. 13.

*Scarus piscis.* Jov. cap. 1, pag. 7. — Willughby, p. 306. — Ray, p. 129.

*Scarus.* Petri Artedi Syn. piscium, auctore J. G. Schneider, p. 85 et 328.

*Scare.* Valmont de Bomare, Dictionn. d'histoire naturelle. » «

*Labrus appendicibus transversis ad caudæ latera... labrus scarus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 1.

peuples civilisés de l'Europe, l'objet de plus de recherches, d'attention et d'éloges, que le scare dont nous allons parler. Nous avons cru devoir le séparer des labres proprement dits, et le mettre à la tête d'un genre particulier dont le nom *cheiline* (1) indique la conformation des lèvres, qui rapproche des labres cette petite famille, pendant qu'elle s'en éloigne par d'autres caractères. Mais il ne faut pas sur-tout le confondre avec les osseux connus des naturalistes modernes sous le nom de *scares*, qui forment un genre très-distinct de tous les autres, et qui diffèrent de notre cheiline par des traits très-remarquables, quoique plusieurs de ces animaux habitent dans la Méditerranée, comme le poisson dont nous écrivons l'histoire.....

Ce poisson non seulement habite dans la Méditerranée, ainsi que nous venons de le dire, mais encore vit dans les eaux qui baignent et la Sicile, et la Grèce, et les îles répandues auprès des rivages fortunés de cette Grèce si fameuse. Il n'est donc pas surprenant que les premiers naturalistes grecs aient pu observer cet osseux avec

(1) *Cheilos* signifie *lèvre.*

facilité. Ce cheiline est d'une couleur blanchâtre ou livide, mêlée de rouge. Il ne parvient guère qu'à la longueur de deux ou trois décimètres (environ sept à onze pouces). Les écailles qui le recouvrent sont grandes et très-transparentes. Il montre, sur les côtés de sa queue, des appendices transversales, dont la forme et la position ont frappé les observateurs. La conformation de ses dents n'a pas été moins remarquée : elles sont émoussées, au lieu d'être pointues, et par conséquent très-propres à couper ou à arracher les algues et les autres plantes marines que le scare trouve sur les rochers qu'il fréquente. Ces végétaux marins paroissent être l'aliment préféré par ce cheiline, et cette singularité n'a pas échappé aux naturalistes d'Europe les plus anciens. Mais ils ne se sont pas contentés de rechercher les rapports que présente le scare entre la forme de ses dents, les dimensions de son canal intestinal, la qualité de ses sucs digestifs, et la nature de sa nourriture très-différente de celle qui convient au plus grand nombre de poissons ; ils ont considéré le scare comme occupant parmi ces poissons carnassiers la même place que les animaux ruminans qui ne vivent que de plantes,

parmi les mammifères qui ne se nourrissent que de proie ; exagérant ce parallèle, étendant les ressemblances, et tombant dans une erreur qu'il auroit été cependant facile d'éviter, ils sont allés jusqu'à dire que le scare ruminoit ; voilà pourquoi, suivant Aristote, plusieurs grecs l'ont appelé *merykan.*

Les individus de cette espèce vivent en troupes. . . . .

Le scare s'avançoit, lors des premiers siècles de l'ère vulgaire, dans l'Archipel et dans la mer dite alors de Carpathie, jusqu'au premier promontoire de la Troade. C'est de ces parages que, sous l'empire de Tibère Claude, le commandant d'une flotte romaine, nommé *Optatus Elipertius* ou *Elipartius*, apporta plusieurs scares vivans qu'il répandit le long du rivage d'Ostie et de la Campanie. Pendant cinq ans on eut le soin de rendre à la mer ceux de ces poissons que les pêcheurs prenoient avec leurs lignes ou dans leurs filets ; et par cette attention bien facile et bien simple, mais soutenue, les scares multiplièrent promptement et devinrent très-communs auprès des côtes italiques, dans le voisinage desquelles on n'en avoit jamais vu auparavant. . . . .

Le commentateur d'Aristote, l'égyptien

Philoponus, a écrit vers la fin du sixième siècle, ou au commencement du septième, que les scares produisoient quelque son, lorsque, placés à la surface de la mer, et élevant la tête au dessus des ondes, ils faisoient jaillir l'eau de leur bouche avec rapidité. Peut-être en effet faudra-t-il attribuer à ces cheilines la faculté de faire entendre quelque bruissement analogue, et par sa nature, et par sa cause, à celui que font naître plusieurs trigles et d'autres espèces de poissons cartilagineux ou osseux, dont nous avons déjà parlé (1).

Dans le tems du grand luxe des romains, le scare étoit très-recherché. Le poëte latin Martial nous apprend que ce poisson faisoit les délices des tables les plus délicates et les plus somptueuses; que son foie étoit la partie de ce poisson que l'on préféroit; et que même l'on mangeoit ses intestins sans les vuider, ce qui doit moins étonner lorsqu'on pense que cet osseux ne vit que de végétaux, que de voir nos gourmets modernes manger également, sans les vuider, des oiseaux dont l'aliment composé de substances animales est sujet à une véritable

(1) Voyez le Discours sur la nature des poissons.

corruption. Dans le siècle de Rondelet, ce goût pour le scare, et même pour ses intestins, étoit encore très-vif : ce naturaliste a écrit que cet osseux devoit être regardé comme le premier entre les poissons qui vivent au milieu des rochers ; que sa chair étoit légère, friable, facile à digérer, très-agréable, et que ses boyaux, qu'il ne falloit pas jeter, sentoit la violette. Mais le prix que l'on donnoit du scare, à l'époque où Rondelet a publié son Histoire des poissons, étoit bien inférieur à celui qu'on en offroit à Rome quelque tems avant que Pline ne mît au jour son immortel ouvrage. Ce poisson entroit dans la composition de ces mets fameux pour lesquels on réunissoit les objets les plus rares, et que l'on servoit à Vitellius dans un plat qui, à cause de sa grandeur, avoit été appelé *le bouclier de Minerve*. Les entrailles du scare paroissoient dans ce plat avec des cervelles de faisans et de paons, des langues de phénicoptères et des laites du poisson que les anciens appeloient *murène*, et que nous nommons *murenophis*.

Au reste, ce ne sont pas seulement les plantes marines qui conviennent au scare : il se nourrit aussi de végétaux terrestres ; et

voilà pourquoi, lorsqu'on a voulu le pêcher, on a souvent employé avec succès, pour amorce, des feuilles de pois, de fèves ou d'autres plantes analogues à ces dernières (1). »«

J'ajouterai à ce bel article du scare quelques remarques que j'ai été à portée de faire, au sujet de ce poisson, dans l'Archipel de la Grèce où il est commun. Les grecs modernes lui ont conservé le nom de *skaros*, qu'il portoit chez leurs ancêtres. On l'y prépare encore comme dans l'antiquité, c'est-à-dire, qu'on ne le vuide jamais; ses intestins communiquent à sa chair un fort bon goût, et ils sont eux-mêmes un mets délicat : aussi les anciens disoient-ils que sur la table des dieux on ne devoit pas servir de scares auxquels on auroit ôté les entrailles.

Il est certain que ces poissons vivent en sociétés nombreuses dans les trous des rochers qui bordent les rivages des îles de l'Archipel; ils en sortent difficilement. Les

---

(1) Le scare a le cœur anguleux, le foie divisé en trois lobes, l'estomac petit, le pylore entouré de quatre ou cinq cœcums, et le canal intestinal courbé plus d'une fois.

pêcheurs grecs assurent que les troupes de scares ont un chef qu'ils suivent. On ne les prend qu'à la ligne. Lorsqu'un de ces poissons a mordu à l'hameçon, on l'attache à un fil et on le laisse dans l'eau; ses compagnons quittent leurs retraites ténébreuses pour l'entourer, et finissent par se prendre eux-mêmes.

## LE CHEILINE TRILOBE (1).

### SECOND ESPÈCE.

» « SUIVANT Commerson... le trilobé a la grandeur et une partie des proportions d'une carpe ordinaire. La couleur générale de ce poisson est d'un brun bleuâtre relevé sur la tête, la nuque et les opercules, par des traits, des taches ou des points rouges, blancs et jaunes. Ses pectorales sont jaunes, particulièrement à leur base, et ses thoracines variées de rouge. La tête et le corps du trilobé sont d'ailleurs hauts et épais. Presque toute sa surface est revêtue d'écailles arrondies, grandes et lisses. Les deux dents antérieures de chaque mâchoire sont plus longues que les autres. Deux lames composent chaque opercule. Indépendamment de la forme trilobée et de la surface très-étendue de la caudale, cette nageoire est recouverte à sa base et de chaque côté par trois ou quatre appendices presque membraneuses, semblables par leur forme

(1) *Cheilinus trilobatus.*

à des écailles longues, larges et pointues, et qui flottent, pour ainsi dire, sur cette même base, à laquelle elles ne tiennent que par une petite portion de leur contour. La dorsale et l'anale se prolongent en pointe vers la caudale. Les deux lignes latérales sont très-droites : la supérieure règne depuis l'opercule jusques vers la fin de la dorsale; la seconde va depuis le point correspondant au milieu de la longueur de l'anale, jusqu'aux appendices de la nageoire de la queue (1); et chacune paroît composée de petites raies qui, par leur figure et leur position, imitent une suite de caractères chinois. Commerson a observé le trilobé... dans la mer qui baigne les côtes de l'île de France et de celle de Madagascar. »«

(1) »« 9 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire du dos.
12 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
12 rayons à la nageoire de la queue. »«

## CENT SIXIÈME GENRE.

### LES CHEILODIPTÈRES.

» « La lèvre supérieure extensible; point de dents incisives, ni molaires; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure; deux nageoires dorsales.

### PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue ou en croissant.

#### PREMIÈRE ESPÈCE.

Le cheilodiptère heptacanthe; *cheilodipterus heptacanthus.* — Sept rayons aiguillonnés et plus longs que la membrane à la première nageoire du dos; la caudale fourchue; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos.

#### SECONDE ESPÈCE.

Le cheilodiptère chrysoptère; *cheilodipterus chrysopterus.* — Neuf rayons aiguillonnés à la première dorsale, qui est arrondie; la caudale en croissant; les deux

mâchoires à peu près aussi longues l'une que l'autre ; la seconde dorsale, l'anale, la caudale et les thoracines dorées.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le cheilodiptère rayé ; *cheilodipterus lineatus*. — Neuf rayons aiguillonnés à la première dorsale ; la caudale en croissant ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure ; les dents longues, crochues et séparées l'une de l'autre ; une bande transversale, large et courbe auprès de la caudale ; huit raies longitudinales de chaque côté du corps.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le cheilodiptère maurice ; *cheilodipterus Mauritii*. — Neuf rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos ; quatorze rayons à celle de l'anus ; la caudale en croissant ; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos ; la couleur générale argentée, sans bandes, sans raies et sans taches.

## SECOND SOUS-GENRE.

### La nageoire de la queue rectiligne ou arrondie.

CINQUIÈME ESPÈCE.

LE CHEILODIPTÈRE CYANOPTÈRE; *cheilodipterus cyanopterus.* — Neuf rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; les deux dorsales et la caudale bleues; la caudale rectiligne; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure, qui est garnie d'un barbillon.

SIXIÈME ESPÈCE.

LE CHEILODIPTÈRE BOOPS; *cheilodipterus boops.* — Cinq rayons aiguillonnés à la première dorsale; les yeux très-gros; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure.

SEPTIÈME ESPÈCE.

LE CHEILODIPTÈRE ACOUPA; *cheilodipterus acoupa.* — Dix rayons aiguillonnés à la première dorsale; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; plusieurs rangs de dents crochues et inégales; plusieurs rayons de la seconde dorsale terminés par des filamens.

HUITIEME ESPÈCE.

Le cheilodiptère macrolépidote; *cheilodipterus macrolepidotus.*— Sept rayons aiguillonnés à la première dorsale du dos; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; l'entre-deux des yeux très-relevé; les opercules et la tête garnis d'écailles de même figure que celles du dos; le corps et la queue revêtus de grandes écailles.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le cheilodiptère tacheté; *cheilodipterus maculatus.* — Sept rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; la caudale lancéolée; les mâchoires égales; de petites taches sur les deux dorsales, la caudale et la nageoire de l'anus. »«

DIXIÈME ESPÈCE.

Le cheilodiptère aigle; *cheilodipterus aquila.* Deux rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; la caudale un peu arrondie; les deux mâchoires presque également avancées.

# LE CHEILODIPTÈRE HEPTACANTHE (1),

## LE CHEILODIPTÈRE CHRYSOPTÈRE (2),

## ET LE CHEILODIPTÈRE RAYÉ (3).

### PREMIÈRE, SECONDE ET TROISIÈME ESPÈCES.

» « Le premier de ces trois cheilodiptères a été dessiné sous les yeux de Commerson, qui l'a vu dans le grand océan Equatorial. Nous lui avons donné le nom d'*heptacanthe* (4), pour indiquer les sept rayons aiguillonnés, forts et longs que présente la première nageoire dorsale du dos, et à la suite desquels on aperçoit un huitième

(1) »« *Cheilodipterus heptacanthus.*

(2) *Cheilodipterus chrysopterus.*

*Cheloniger ex auro et argenteo virgatus.* Peintures sur vélin, d'après les dessins de Plumier.

(3) *Cheilodipterus lineatus.*

(4) *Epta* signifie *sept*, et *akantha*, *piquant*, *épine*, *aiguillon.*

rayon

rayon très-petit. La seconde dorsale est un peu en forme de faux (1).....

La seconde espèce de ce genre, celle que nous appelons *le chrysoptère* (2), est encore inconnue des naturalistes, de même que l'heptacanthe, le rayé, le cyanoptère et l'acoupa. Cet osseux chrysoptère vit dans les eaux de l'Amérique méridionale, où Plumier l'a dessiné. Ses couleurs sont très-belles. Indépendamment de celle qu'indique le tableau générique, il présente le ton et l'éclat de l'argent sur une très-grande partie de sa surface. Une nuance d'un noir rougeâtre ou violet est répandue sur le dos, sur les côtés, où elle forme, à la droite ainsi qu'à la gauche de l'animal, neuf grandes taches ou bandes transversales, un peu triangulaires et inégales sur le premier rayon de l'anale, et sur le premier et le dernier rayon de la nageoire de la queue. Quatre raies longitudinales et dorées règnent d'ailleurs de

(1) »« 24 rayons à la seconde dorsale de l'heptacanthe.

13 rayons à l'anale.

15 rayons à la caudale.

(2) *Chrysos* veut dire *or*, et *pteron* nageoire. »«

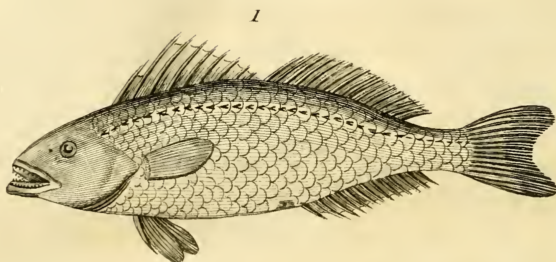
chaque côté du chrysoptère, dont l'iris brille comme une topaze (1).

Le rayé (2)...... habite, comme l'heptacanthe, dans le grand océan Equatorial. Ses yeux sont gros, très-brillans, et entourés d'un cercle dont la nuance est très-éclatante. »«

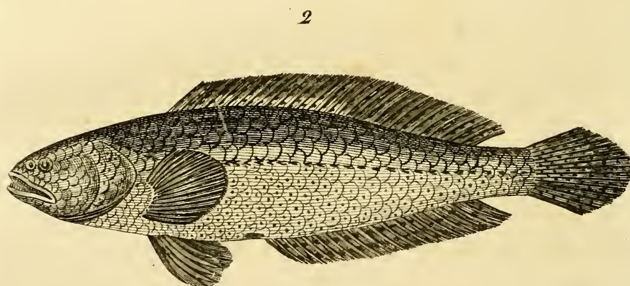
(1) »« 10 rayons à la seconde dorsale du chrysoptère.
11 rayons à l'anale.

(2) 10 rayons à la seconde dorsale du rayé.
8 rayons à chaque nageoire pectorale.
12 rayons à l'anale.
15 rayons à la caudale. »«

1



2



De Seve del. J. B. Racine S.

1. CHEILODIPTÈRE maurice.

2. OPHICÉPHALE karruvey.

# LE CHEILODIPTÈRE MAURICE (1).

*Voyez la planche* XLVII, *figure* 1.

QUATRIÈME ESPÈCE.

» « Nous rapportons au premier sous-genre des cheilodiptères ce poisson, que Bloch a compris parmi les thoracins auxquels il a donné le nom de *sciènes*....... Cet habile naturaliste a décrit cette espèce d'après un dessin et un manuscrit du prince J. Maurice de Nassau-Siegen, qui, au commencement du dix-septième siècle, gouverna une partie du Brésil, et dont il a donné le nom à ce thoracin, pour rendre durable le témoignage de la reconnoissance des hommes instruits envers un ami éclairé des sciences et des arts. Le cheilodiptère maurice vit dans les eaux du Brésil, où il

(1) »« *Cheilodipterus Mauritii.* Au Brésil, *guaru.*
*Sciæna Mauritii.* Bloch, pl. cccvii, fig. 1. »«
*Le cheilodiptère maurice.* En allemand, *der moritzischer umber.*

parvient à la grandeur de la perche. Sa ligne latérale est dorée ; ses nageoires présentent des teintes couleur d'or mêlées à des nuances bleuâtres; et ce même bleu règne sur le dos du poisson (1), »« qui, dans le reste, a la couleur et l'éclat de l'argent.

Sa tête est lisse, ses mâchoires ont une longueur égale et de petites dents aiguës; toutes ses nageoires sont petites.

---

(1) »« 2 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la seconde dorsale.
10 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
17 rayons à celle de la queue. »«

## LE CHEILODIPTÈRE CYANOPTÈRE (1),

## LE CHEILODIPTÈRE BOOPS (2),

## ET LE CHEILODIPTÈRE ACOUPA (3).

### 5e, 6e ET 7e ESPÈCES.

» « Le cyanoptère et l'acoupa n'ont pas encore été décrits.... Ces deux espèces vivent dans l'Amérique méridionale, ou dans la partie de l'Amérique comprise entre les tropiques. Quant au boops, il se trouve

(1) » « *Cheilodipterus cyanopterus. Gry-gry. Gro-gro. Chromis, seu tembra aureo-cœrulea, lnuris fuscis variegata.* Peintures sur vélin d'après les dessins de Plumier.

(2) *Cheilodipterus boops.* Houttuyn, Mém. de Haarl. vol. XX, p. 326.

*Labre grand-œil.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. » «

*Le cheilodiptère boops.* En hollandais, *grot oog lipvish.*

*Labrus maxillâ inferiore longiore, pinnis dorsalibus duabus.... labrus boops.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 50. — Arted. Gen. pisc. gen. 27, additament. n° 84.

(3) » « *Cheilodipterus acoupa.* » «

dans les eaux du Japon. Le nom spécifique de ce dernier, qui veut dire *œil de bœuf*, désigne la grandeur du diamètre de ses yeux, qui, par une suite de leurs dimensions, sont très-rapprochés l'un de l'autre, et occupent presque la totalité de la partie supérieure de la tête. Ses opercules sont garnis d'écailles semblables à celles du dos. Ceux de l'acoupa sont composés chacun de deux pièces. On compte une pièce de plus dans l'opercule du cyanoptère; et cette troisième pièce est échancrée du côté de la queue, assez profondément pour y présenter deux saillies ou prolongations, dont la supérieure a le bout un peu arrondi, et l'inférieure l'extrémité très-aiguë. L'acoupa montre une ligne latérale prolongée jusqu'à la fin de la nageoire caudale. La ligne latérale du cyanoptère (1) divise d'une manière très-tranchée les couleurs de la partie supérieure de l'animal et celles de la partie inférieure (2).

---

(1) »« *Kyaneios* signifie *bleu*, et *cyanoptère* désigne la couleur bleue des dorsales et de la caudale du poisson auquel nous avons cru devoir donner ce nom spécifique. »«

(2) »« 1 rayon aiguillonné et 18 rayons articulés à la seconde dorsale du cyanoptère.

Au dessus de cette ligne, le cyanoptère est varié de nuances dorées, vertes et rouges, disposées par bandes étroites, inégales, ondulées, et inclinées vers la caudale; tandis qu'au dessous de cette même latérale on voit des bandes plus irrégulières, plus sinueuses, plus inclinées, et qui n'offrent guère que des teintes vertes et brunes. Au reste, les pectorales, les thoracines et l'anale du cyanoptère réfléchissent l'éclat de l'or. »«

---

11 ou 12 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 6 rayons articulés à chacune des thoracines.
12 rayons à la caudale.

12 rayons à la seconde dorsale du boops.
14 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
11 rayons à l'anale.
22 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane des branchies de l'acoupa.
1 rayon aiguillonné et 18 rayons articulés à la seconde nageoire du dos.
17 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
1 rayon aiguillonné et 7 rayons articulés à l'anale.
20 rayons à la caudale. »«

## LE CHEILODIPTERE MACROLÉPIDOTE (1),

## ET LE CHEILODIPTÈRE TACHETÉ (2).

### HUITIÈME ET NEUVIÈME ESPÈCES.

» « Le macrolépidote... vit dans les Indes.... Les deux mâchoires de ce cheilodiptère sont hérissées de dents petites, aiguës et égales. Ses écailles sont grandes, mais unies et tendres. Sa couleur générale est d'un jaune doré, avec six ou sept bandes transversales violettes. Les pectorales sont d'un jaune clair; les thoracines, d'un rouge couleur de brique; les dorsales, l'anale, et la nageoire de la queue, jaunes dans la plus grande partie de leur surface, bleuâtres à leur base,

(1) »« *Cheilodipterus macrolepidotus.*

*Sciène à grandes écailles.* Bloch, pl. CCXCVIII. »«

*Le cheilodiptère macrolépidote.* En allemand, *der grosschuppige umber.* En anglais, *the great scaled umber.*

(2) »« *Cheilodipterus maculatus.*

*Sciæna maculata, umbre tachetée.* Bloch, pl. CCXCIX, fig. 2. »«

*Le cheilodiptère tacheté.* En allemand, *der fleckige umber.* En anglais, *the spotted umber.*

et marquées de plusieurs rangs de taches petites, arrondies et brunes (1).

Les taches que l'on voit sur la caudale, l'anale et les dorsales du cheilodiptère tacheté, sont d'une nuance plus foncée, mais d'ailleurs presque semblables à celles du macrolépidote, et disposées de même. Les..... thoracines du tacheté sont jaunes, et non pas rouges; et de plus, au lieu de bandes violettes sur un fond d'un jaune doré, le corps et la queue offrent des taches brunes, grandes et irrégulières, placées sur un fond jaune. Le devant de la tête est, en outre, dénué d'écailles semblables à celles du dos; la langue lisse et un peu libre; et chaque mâchoire garnie de dents courtes, pointues, et séparées les unes des autres (2) » «.

---

(1) »« 10 rayons à la seconde dorsale du macrolépidote.
13 à chaque pectorale.
6 à chaque thoracine.
1 rayon aiguillonné et 10 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
18 rayons à la caudale.

(2) 4 rayons à la membrane branchiale du tacheté.
9 rayons à la seconde nageoire du dos.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
1 rayon aiguillonné et 7 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
15 rayons à celle de la queue.»«

## LE CHEILODIPTERE AIGLE (1).

### DIXIÈME ESPÈCE.

» « Nous allons décrire ce poisson, que les naturalistes ne paroissent pas connoître encore, d'après des notes manuscrites que Noël de Rouen, et Mesaize, pharmacien de la même ville, ont bien voulu nous envoyer.... Les pêcheurs de Dieppe et de Fécamp l'appellent *aigle de mer*. . . .

Ses mâchoires sont armées de deux rangées de dents; une rainure sépare ces deux rangées : les dents de la première sont fortes; celles de la seconde sont plus petites. La lèvre supérieure est extensible, les os du palais sont unis comme la langue, qui d'ailleurs est courte et cartilagineuse. On peut voir au fond de la bouche deux éminences hérissées d'aiguillons. L'ouverture de la gueule est large; deux orifices appartiennent à chaque narine; l'œil est un peu alongé et incliné vers le bout du museau. Deux pièces composent chaque opercule; la se-

(1) *Cheilodipterus aquila. Aigle de mer.*

conde est terminée par une sorte d'appendice; les deux nageoires du dos ont peu d'élévation. Des écailles grandes, un peu ovales, minces, très-serrées l'une contre l'autre, et fortement attachées à la peau, revêtent le bout du museau, le tour des yeux, une portion des opercules, le corps et la queue. La couleur générale est blanchâtre (1) » «.

---

(1) 7 rayons à la membrane branchiale du cheilodiptère aigle.
2 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à la première nageoire du dos.
29 rayons à la seconde dorsale.
17 à chaque pectorale.
6 à chaque thoracine.
9 à l'anale.
16 à la nageoire de la queue.

## CENT SEPTIÈME GENRE.

### LES OPHICEPHALES.

» « Point de dents incisives ni molaires; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure; une seule nageoire dorsale; la tête aplatie, arrondie par devant, semblable à celle d'un serpent, et couverte d'écailles polygones, plus grandes que celles du dos, et disposées à peu près comme celles que l'on voit sur la tête de la plupart des couleuvres; tous les rayons des nageoires articulés.

#### PREMIÈRE ESPÈCE.

L'OPHICÉPHALE KARRUWEY; *ophicephalus karruwey.* — Trente-un rayons à la nageoire du dos; tout le corps parsemé de points noirs.

#### SECONDE ESPÈCE.

L'OPHICÉPHALE WRAHL; *ophicephalus wrahl.* — Quarante-trois rayons à la nageoire dorsale; un grand nombre de bandes étroites, transversales et irrégulières. » «

## L'OPHICÉPHALE KARRUWEY (1),

*Voyez la planche* XLVII, *fig.* 2.

## ET L'OPHICÉPHALE WRAHL (2).

1e ET 2e ESPECES.

» « INDÉPENDAMMENT de la conformation particulière de la tête de ces poissons que nous venons de décrire dans le tableau générique, et qui leur a fait donner par Bloch le nom d'*ophicéphale*, lequel veut dire *tête de serpent* (3), les osseux compris dans cette petite famille sont remarquables par la forme des écailles qui recouvrent leurs opercules, leur corps et leur queue. Ces écailles, au lieu d'être ou lisses, ou rayonnées, ou relevées par une arête, sont parsemées, dans

(1) »« *Ophicephalus karruwey.*

*Ophicephalus punctatus.* Bloch, pl. CCCLVIII. » «

*L'ophicephale karruvey.* Par les tamouls, *karruvei.* En allemand, *der punktirter schlangenkopf.* En anglais, *the punctalated snake-head.*

(2) »« *Ophicephalus striatus.* Bloch, pl. CCCLIX. »«

*L'ophicéphale wrahl.* En allemand, *gesteiften schlangenkopf.* En anglais, *the streaked snakehead.*

(3) »« *Ophis* signifie *serpent*; et *kephalé*, tête. »«

la portion de leur surface qui est découverte, de petits grains ou de petites élévations arrondies qui les rendent rudes au toucher. Les eaux des rivières et des lacs de la côte de Coromandel, et particulièrement du Tranquebar, nourrissent ces animaux; ils s'y tiennent dans la vase, et ils peuvent même s'enfoncer dans le limon d'autant plus profondément, que la pièce postérieure de chacun de leurs opercules est garnie intérieurement d'une sorte de lame osseuse, perpendiculaire à ce même opercule, et qui, en se rapprochant de la lame opposée, ne laisse pas de passage à la bourbe ou terre délayée, et ne s'oppose pas cependant à l'entrée de l'eau nécessaire à la respiration de l'ophicéphale. Le côté concave des arcs des branchies est d'ailleurs garni d'un grand nombre de petites élévations hérissées de pointes, et qui contribuent à arrêter le limon que l'eau entraîneroit dans la cavité branchiale....

On ne compte encore que deux espèces d'ophicéphales.... La première a l'ouverture de la bouche médiocre, les deux mâchoires aussi longues l'une que l'autre et garnies de dents petites et pointues, le palais rude, la langue lisse, l'orifice branchial assez

large, la membrane branchiale cachée sous l'opercule, le ventre court, la ligne latérale droite, le corps et la queue alongés, la caudale arrondie, la couleur générale d'un blanc sale, l'extrémité des nageoires noire, et presque toute la surface parsemée de points noirs (1). C'est un de ces poissons que l'on trouve dans les rivières de la partie orientale de la presqu'île de l'Inde, et particulièrement du Kaiveri, lorsque, vers le commencement de l'été et dans la saison des pluies, les eaux découlant abondamment des montagnes de Gate, les fleuves et les lacs sont gonflés, et les campagnes arrosées ou inondées. Il présente communément une longueur de deux ou trois décimètres (sept à onze pouces environ); est recherché à cause de la salubrité et du bon goût de sa chair; se nourrit de racines d'algue, et fraie dans les lacs vers la fin du printems, ou le milieu de l'été....

---

(1) »« A la membrane branchiale du karruwey. . . . . . . . . . . . . . 5 rayons.

A chacune de ses pectorales. . . 16

A chaque thoracine. . . . . . . . 6

A l'anale. . . . . . . . . . . . . 22

A la nageoire de la queue. . . 14 »«

Le second ophicéphale a sa partie supérieure d'un verd noirâtre, sa partie inférieure d'un jaune blanchâtre, et ses bandes transversales jaunes et brunes. Il parvient quelquefois à la longueur de douze ou treize décimètres (quatre pieds environ). Sa chair est agréable et saine; et comme il se tient le plus souvent dans la vase, on ne cherche pas à le prendre avec des filets, mais avec des bires ou paniers d'osier, ronds, hauts de six ou sept décimètres (deux pieds environ), larges vers le bas de quarante-cinq ou cinquante centimètres (un pied et demi environ), plus étroits vers le haut, et ouverts dans leur partie supérieure. On enfonce ces paniers en différens endroits plus ou moins limoneux; on sonde, pour ainsi dire; et le mouvement du poisson avertit de sa présence dans la bire le pêcheur attentif, qui s'empresse de passer son bras par l'orifice supérieur du panier, et de saisir l'ophicéphale (1) » «.

---

(1) »« A la membrane branchiale du wrahl. . . . . . . . . . . . . . . 5 rayons.

| | |
|---|---|
| A chaque pectorale. . . . . . . . | 17 |
| A chaque thoracine. . . . . . . . | 6 |
| A la nageoire de l'anus. . . . . | 26 |
| A la caudale, qui est arrondie. . | 17 »« |

CENT

## CENT HUITIÈME GENRE.

### LES HOLOGYMNOSES.

» « Toute la surface de l'animal dénuée d'écailles facilement visibles; la queue représentant deux cônes tronqués, appliqués le sommet de l'un contre le sommet de l'autre, et inégaux en longueur; la caudale très-courte; chaque thoracine composée d'un ou plusieurs rayons mous, et réunis ou enveloppés de manière à imiter un barbillon charnu.

#### ESPÈCE.

L'hologymnose fascé; *hologymnosus fasciatus*. — Dix-huit rayons à la nageoire du dos, qui est longue et basse; quatorze bandes transversales, étroites, régulières et inégales, et trois raies très-courtes et longitudinales de chaque côté de la queue. » «

# L'HOLOGYMNOSE FASCÉ (1).

» « AUCUN auteur n'a encore parlé de ce genre, dont le nom *hologymnose* (entièrement nu) (2) désigne l'un de ses principaux caractères distinctifs, son dénuement de toute écaille facilement visible. Nous ne comptons encore dans ce genre... qu'une espèce... que nous avons nommée *hologymnose fascé*, à cause du grand nombre de ses bandes transversales. La forme de sa queue, qui va en s'élargissant à une certaine distance de la nageoire caudale, est très-remarquable, ainsi que la brièveté de cette caudale, qui est presque rectiligne. Les deux mâchoires sont à peu près égales et garnies de dents petites et aiguës. La dernière pièce de chaque opercule se termine par une prolongation un peu arrondie à son extrémité. L'anale est moins longue, mais aussi étroite que la dorsale. Cette der-

(1) »« *Hologymnosus fasciatus.*

(2) *Olos* veut dire *entier*, et *gymnos* signifie *nu.* »«

nière offre, avant chacun des dix derniers rayons qui la composent, une tache singulière qui, en imitant un petit segment de cercle dont la corde s'appuyeroit sur le dos du poisson, présente une couleur vive ou très-claire, et montre dans sa partie supérieure une première bordure foncée, et une seconde bordure plus foncée encore. Les quatorze bandes que l'on voit sur chaque côté de la queue, n'aboutissent ni au bord supérieur ni au bord inférieur du poisson. Les trois raies qui les suivent ne touchent pas non plus à la caudale. On distingue une raie étroite et quelques taches irrégulières sur l'anale, et d'autres taches nuageuses paroissent sur la tête et sur les opercules (1). L'hologymnose fascé vit dans le grand océan Equatorial... » «

(1) »« 16 rayons à l'anale.
10 à la caudale.»«

## CENT NEUVIÈME GENRE.

### LES SCARES.

» « Les mâchoires osseuses, très-avancées, et tenant lieu de véritables dents; une seule nageoire dorsale.

### PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue ou en croissant.

#### PREMIÈRE ESPÈCE.

Le scare sidjan; *scarus sidjan.* — Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; les denticules des mâchoires filiformes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus éloignées du bout du museau; des raies longitudinales et ondulées.

#### SECONDE ESPECE.

Le scare etoilé; *scarus stellatus.* — Treize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; sept rayons aiguillonnées et dix rayons articulés à l'anale;

point de ligne latérale visible; l'anus caché par les thoracines; un grand nombre de taches hexagones.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le scare ennéacanthe; *scarus enneacanthus.* — Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; la ligne latérale interrompue; les denticules des mâchoires très-distinctes et arrondies.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le scare pourpré; *scarus purpureus.* — Huit rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; la ligne latérale rameuse; trois raies longitudinales pourpres de chaque côté du corps.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le scare harid; *scarus harid.* — Point de rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à la nageoire du dos; treize rayons à celle de l'anus; quatre rayons à la membrane branchiale; deux lignes latérales; deux denticules plus saillantes que les autres à chaque mâchoire.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le scare chadri; *scarus chadri.* — Point de rayons aiguillonnés et vingt rayons à la dorsale; douze rayons à l'anale; deux denticules plus saillantes que les autres à la mâchoire supérieure; la couleur générale noirâtre ou d'un beau bleu; des raies ou des points pourpres, ou d'un verd foncé ou bleuâtre, sur la tête; les nageoires bordées de bleu ou de verd plus ou moins foncé.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le scare perroquet; *scarus psittacus.* — Point de rayons aiguillonnés et vingt rayons à la nageoire du dos; onze rayons à celle de l'anus; cinq rayons à la membrane branchiale; deux lignes latérales; ces deux lignes rameuses; deux denticules plus saillantes que les autres à la mâchoire inférieure, et six à la supérieure; la couleur générale verte; des traits bleus et quelquefois mêlés de jaune sur la tête; les nageoires bordées de bleu.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le scare kakatoe; *scarus kakatoe.* — Point de rayons aiguillonnés et vingt rayons à la dorsale; onze rayons à celle de l'anus; la ligne latérale très-rameuse; la caudale

en croissant; la tête et les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos; la partie supérieure de l'animal d'un verd foncé; l'inférieure d'un verd jaunâtre; point de taches.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le scare denticulé; *scarus denticulatus.* — Point de rayons aiguillonnés et dix-huit rayons à la nageoire du dos; onze rayons à celle de l'anus; la caudale en croissant; les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos; les dentelures des os des deux mâchoires très-fines, très-séparées et égales.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le scare bridé; *scarus frenatus.* — Point de rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons à la nageoire du dos; dix rayons à celle de l'anus; une seule ligne latérale; la caudale en croissant; les premiers et les derniers rayons de cette caudale beaucoup plus longs que les autres; point de dentelure sensible aux os des mâchoires; deux bandes placées l'une au dessus et l'autre au dessous du museau, réunies auprès de l'œil, et prolongées ensuite jusqu'au bord postérieur de l'opercule.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le scare catesby; *scarus catesby.* — Trente-trois rayons à la dorsale ; la caudale en croissant ; la couleur générale verte ; un croissant rouge sur la caudale.

## SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue rectiligne ou arrondie.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le scare verd; *scarus viridis.* — Vingt rayons à la nageoire du dos ; onze rayons à celle de l'anus; la caudale rectiligne; quatre rayons à la membrane branchiale; les écailles arrondies, rayonnées et bordées de verd.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le scare ghobban; *scarus ghobban.* — Dix-neuf rayons à la dorsale; douze à celle de l'anus; quatre à la membrane branchiale; la caudale rectiligne; deux lignes latérales de chaque côté de l'animal; chaque écaille marquée de deux taches, l'une brune et placée à sa base, et l'autre bleuâtre et située à son milieu ou près de son extrémité.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le scare ferrugineux; *scarus ferrugineus.* — Vingt rayons à la nageoire du dos ;

douze à celle de l'anus; la caudale rectiligne; la ligne latérale double; chaque mâchoire séparée en deux os, et d'une couleur verte, ainsi que le bord des nageoires; la couleur générale d'un brun couleur de rouille; le corps et la queue un peu hauts.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Le scare forskœl; *scarus forskœl.*—Vingt rayons à la nageoire du dos; douze à celle de l'anus; la caudale rectiligne; la ligne latérale double; chaque mâchoire séparée en deux os, et d'une couleur rougeâtre; le corps et la queue étroits et alongés.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Le scare schlosser; *scarus Schlosseri.* —Quatre rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la couleur générale d'un jaune doré; cinq taches brunes de chaque côté.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le scare rouge; *scarus ruber.*—Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et dix rayons articulés à l'anale; la caudale

arrondie ; la ligne latérale rameuse ; la couleur générale d'un rouge mêlé d'argenté ; quelquefois deux raies longitudinales blanches ou argentées.

## TROISIÈME SOUS-GENRE.

### La nageoire de la queue trilobée.

#### DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le scare trilobé ; *scarus trilobatus*.— Deux rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois lobes très-marqués à la nageoire de la queue.

#### DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le scare tacheté ; *scarus maculosus*. — Point de rayons aiguillonnés et vingt-un rayons à la nageoire du dos ; neuf rayons à celle de l'anus ; point de dentelure sensible aux os des mâchoires ; l'opercule d'une seule pièce ; une petite tache sur presque toutes les écailles du corps et de la queue.

## LES SCARES.

»« La conformation du museau des scares est très-remarquable. Elle suffiroit seule pour les distinguer des autres poissons osseux...... Leurs mâchoires sont osseuses, très-dures, très-saillantes au delà des lèvres, au moins à leur volonté, convexes à l'extérieur, concaves à l'intérieur, quelquefois lisses sur leurs bords, quelquefois crénelées ou dentelées comme une lame de scie, composées chacune, suivant quelques observateurs, d'une seule pièce dans certaines espèces, formées de deux portions très-distinctes dans les autres, et presque toujours dénuées de dents proprement dites..... Ce museau, dont l'ensemble offre souvent l'extérieur d'une portion de sphère creuse, a été comparé non seulement à celui des tortues, qui sont, comme les scares, dépourvues de véritables dents, mais même au bec de quelques oiseaux, et particulièrement à celui des perroquets. On a saisi d'autant plus cette analogie, que les mâchoires du scare sont fortes, et propres à couper, trancher et

écraser, comme celle des perroquets.........
Les scares emploient avec succès leur museau pour réduire en pièces les petits têts et les coquilles des crustacés et des mollusques dont ils aiment à se nourrir. Un long exercice de leurs mâchoires et une pression fréquemment renouvelée de ces instrumens de nutrition contre des substances très-compactes et très-difficiles à entamer ou à casser, altèrent les bords de ces os convexes et avancés, et en les usant inégalement, y produisent souvent des saillies et de petits enfoncemens irréguliers. Mais il est toujours aisé de distinguer ces effets accidentels que le tems amène, d'avec les formes constantes que présentent ces mêmes mâchoires dans certaines espèces, même au moment où l'individu vient de sortir de l'œuf, et qui, consistant dans des denticules plus ou moins sensibles, ont toujours une disposition symétrique, signe non équivoque de leur origine naturelle...... Les scares sont de très-beaux poissons........

## LE SCARE SIDJAN (1).

### PREMIÈRE ESPÈCE.

» « Le sidjan est d'un bleuâtre très-agréable à la vue, et relevé par des taches noires, ainsi que par le jaune clair ou doré de ses raies longitudinales. » « Il a les dentelures des mâchoires effilées et rapprochées l'une de l'autre; les écailles fort petites; des appendices membraneuses derrière les rayons de la nageoire du dos; un aiguillon

(1) » « *Scarus sidjan.*

*Scare sidjan.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. » «

*Le scare sidjan.* En arabe, *sidjan*, *sigian* et *djezavi.*

*Scarus rivulatus; maxillis continuis, complanatis, margine serrato denticulatis : denticulis approximatis, filiformibus, à medio labro paulatim decrescentibus...... scarus siganus.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 25, n° 9. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 165 *bis*, sp. 1. — Artedi, Gen. pisc. additament. Gen. Forskœlii, n° 10.

devant cette même nageoire, et celle de la queue fourchue (1).

Les poissons de cette espèce atteignent, suivant Forskoel, jusqu'à une aune de longueur; on les pêche dans la mer Rouge, où ils se nourrissent de différentes herbes aquatiques, particulièrement de zostera. »« Leur chair..... est agréable au goût; cependant, comme les blessures faites par les aiguillons de leurs nageoires ont souvent été douloureuses et ont causé des inflammations assez vives, on les a regardés comme venimeux. »«

Les arabes attribuent à la chair de ce poisson une propriété échauffante, et à sa graisse fondue et appliquée chaudement sur les articulations, la vertu de soulager dans les douleurs de la goutte.

---

(1) »« 15 rayons à chaque pectorale.
2 rayons aiguillonnés (le premier et le dernier) et 2 ou 3 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale. »«

# LE SCARE ÉTOILÉ (1).

## SECONDE ESPÈCE.

»« L'ÉTOILÉ se montre couvert presque en entier de taches hexagones ou de petites étoiles blanches ou jaunes, ou d'un beau noir, disséminées sur un fond noirâtre...... et accompagnant...... le jaunâtre des pectorales, le jaune de la dorsale, ainsi que de l'anale, et les raies dorées que l'on voit sur la caudale de quelques individus. »«

Ce poisson n'a guère que neuf à dix pouces de longueur; sa forme est ovale, et la nageoire de la queue partagée en deux lobes; ses opercules sont couverts d'écailles. »« Il a, de même que le sidjan, au devant de la nageoire du dos un aiguillon communément tourné vers la tête, et caché sous la peau, au moins en grande partie;

(1) »« *Scarus stellatus.*

*Scare étoilé.* Bonat. pl. de l'Encycl. méthod. »«

*Le scare étoilé.* En arabe, *ghæfthan.*

*Scarus ovalis, fasciis annulis cæruleo-pallidis, subhexagonis, undique contiguis.... scarus stellatus.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 26, n° 10.

les écailles qui revêtent ces poissons sont petites ; et ils paroissent préférer pour leur nourriture les plantes marines qui croissent au milieu des coraux ou des rochers, auprès des rivages arabiques (1). »«

L'étoilé paroît moins commun que le sidjan ; il ne mord point à la ligne, et on ne le prend qu'avec des nasses (2).

---

(1) »« 16 rayons à chaque pectorale de l'étoilé.
2 rayons aiguillonnés (le premier et le dernier) et 2 ou 3 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale. »«

(2) Forskœl, *loco suprà citato.*

# LE SCARE ENNÉACANTHE (1).

## TROISIÈME ESPÈCE.

»« L'ENNÉACANTHE se trouve........ dans le grand océan Équinoxial, où il a été pêché sous les yeux de Commerson. Nous ignorons de quelles couleurs ce thoracin a été peint par la Nature ; mais ses nuances doivent être vives, puisque ses écailles sont très-grandes (2). »« Voyez au surplus le tableau générique.

---

(1) »« *Scarus enneacanthus.*

(2) 13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la caudale. »«

# LE SCARE POURPRÉ (1).

## QUATRIÈME ESPÈCE.

»« Les raies pourpres et longitudinales du pourpré se marient, par une sorte de châtoiement très-varié, avec le verdâtre de la partie supérieure de ce poisson, le bleu de sa partie inférieure, la tache noire et carrée, et la bordure pourprée de chaque opercule, le croissant noir que l'on voit sur chaque pectorale et sur la dorsale, le verd de ces mêmes nageoires, celui de la

(1) »« *Scarus purpureus.*

*Scare pourpré.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

*Le scare pourpré.* En arabe, *durrat el bahr*, c'est-à-dire, *perroquet de mer.*

*Scarus obscurè-viridis; vittis utrinque tribus purpureis; ventre cæruleo; pinnis dorsi et ani lineâ purpureâ: caudâ medio truncatâ.... scarus purpureus.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 27, n° 12.

*Labrus pinnâ caudali medio truncatâ, dorsali anique vittâ ad basin longitudinali purpureâ repandâ pictis....... labrus purpureus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 43. — Artedi, additament. nov. gen. Forskœlii, n° 14.

caudale qui d'ailleurs est tachée de pourpre ; et le bleu de l'anale, ainsi que des deux thoracines. Ces tons si diversifiés sont au reste l'attribut bien naturel d'animaux qui, en s'approchant de la surface des mers, peuvent facilement, dans le climat qu'ils habitent, être fréquemment imprégnés de rayons solaires nombreux et éclatans........

Le pourpré vit près des côtes de l'Arabie, où il a été observé par Forskœl.......

Le pourpré est bon à manger............ Ses écailles.... sont très-larges ; elles ont de plus une forme rhomboïdale, montrent une ciselure en rayons, et ne sont attachées que foiblement à la peau. On voit au devant de ses narines un petit trou et une sorte de barbillon ; ses opercules sont dénués d'écailles semblables à celles du dos (1). »«

(1) »« 5 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale. »«

## LE SCARE HARID (1),

### LE SCARE CHADRI (2), LE SCARE PERROQUET (3), LE SCARE KAKATOE (4), LE SCARE DENTICULÉ (5), ET LE SCARE BRIDÉ (6).

### 5e, 6e, 7e, 8e, 9e ET 10e ESPECES.

»« C'est dans les eaux de la mer Arabique que Forskœl a vu le harid, le chadri,

(1) »« *Scarus harid.*

*Scare harid.* Bonat. planches de l'Encyc. méth. »«

*Scarus caudâ bifurcâ, mediâ basi squamis septâ. . . scarus harid.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 30, n° 17. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 165 *bis*, sp. 63. — Arted. Gen. pisc. additament. nov. gen. Forskœlii, n° 7.

(2) »« *Scare chadri.*

*Scare chadri.* Bonat. pl. de l'Encycl. méthod.

*Odax odon, odax, toto corpore cœruleus, circulo oculos ambiente, purpureo.* Commerson, manuscrits déjà cités. »«

*Le scare chadri.* En arabe, *chadri.*

*Scarus ovato-oblongus, nigro fuscus, labris rubris: maxillis lituris capitis pinnarumque, exceptis pectoralibus; margine exteriori viridi cœruleis. . . . scarus niger.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 28, n° 14.

le perroquet. Le kakatoe, auquel nous avons dû d'autant plus conserver le nom

---

*Labrus caudâ medio truncatâ, gulâ vittâ longitudinali obscurè viridi.... labrus niger.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 45. — Artedi, Gen. pisc. additam. nov. gen. Forskœlii, n° 9.

(3) »« *Scarus psittacus.*

*Labrus psittacus.*

*Scare bec de perroquet.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

*Le scare perroquet.* En arabe, *durrat el barr*, perroquet de terre.

*Scarus virescens, lineis flavicantibus pinnarum margine, vittâ abdominali, characteribusque capitis cæruleis... scarus psittacus.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 29, n° 16. — *Labrus psittacus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 44. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. Forskœlii, n° 5.

(4) »« *Scarus kakatoe.* Dans les Indes, *kakatoeka, capitano.*

*Labre aiolé.* Daubenton et Haüy, Encyclop. méth. — Bonat. pl. de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. ccxx.

*Labrus tetraodon virescens, caudâ bifurcâ.* Artedi, gen. 34, syn. 57.

*Scarus cretensis.* Aldrov. p. 229. — Ray, p. 129.

*Turdus viridis indicus.* Lister, App. Willughby, p. 23, tab. X, 10. « «

*Labrus dentibus quatuor, virescens... labrus cretensis.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 2.

(5) »« *Scarus denticulatus.*

(6) *Scarus frenatus.* »«

qu'il porte dans les Indes, où il est très-commun, que cette dénomination indique les rapports que lui donne la forme de son museau avec les *kakatoès*, ou perroquets huppés, vit non seulement dans plusieurs mers asiatiques, mais encore dans celle qui baigne et les rivages de Crète, et les côtes de Syrie, et les bords septentrionaux de l'Égypte.

Le denticulé et le bridé ont été observés dans le grand océan Equinoxial par Commerson, qui en a laissé des dessins parmi ses manuscrits, et qui a trouvé le chadri dans cette même grande bande marine située entre les deux tropiques. D'après ce célèbre voyageur, le chadri, qui présente de chaque côté deux lignes latérales composées de traits petits et rameux, est couvert d'écailles très-grandes et entièrement lisses; les opercules présentent des écailles semblables à celles du dos; et l'on voit dans l'intérieur de la bouche deux plaques osseuses, que plusieurs rangs d'élévations ou de très-petites dents hérissent ou font paroître comme chagrinées, et qui sont très-propres à écraser les tiges des coraux et les fragmens des madrépores..... Le harid aime à s'en nourrir....... Il n'est pas surprenant qu'il ne soit pas

recherché à l'Isle de France, où Commerson l'a décrit, et qu'il y soit regardé comme mal-faisant..... Commerson a remarqué que ce scare avoit autour des yeux un anneau ou cercle coloré en pourpre. Quant aux couleurs des autres cinq scares nommés dans cet article, le tableau générique indique les principales de celles qui sont répandues sur quelques-uns de ces animaux. Disons de plus, que le harid a les pectorales jaunâtres, et le dessous du corps violet, ainsi que la dorsale, la caudale et la nageoire de l'anus; que le perroquet a la base de ses nageoires pourprée; que le kakatoe a les côtés d'un verd clair, et les nageoires jaunes à leur base et vertes à leur extrémité; que la plus grande partie de la queue du bridé est d'une teinte plus claire que le reste de la surface de l'animal (1); que la ligne qui sépare les

---

(1) »« 15 rayons à chaque pectorale du harid.
6 à chaque thoracine.
11 à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du chadri.
15 à chaque pectorale.
7 à chaque thoracine.
13 à la nageoire de la queue.

deux nuances générales de ce thoracin est courbe; et que la dorsale ainsi que l'anale de ce poisson présentent, à leur base et à leur bord extérieur, une raie longitudinale très-étroite, et d'une couleur foncée ou très-vive.

---

| | | |
|---|---|---|
| 13 | rayons | à chaque pectorale du perroquet. |
| 6 | | à chaque thoracine. |
| 12 | | à la nageoire de la queue. |
| 4 | rayons | à la membrane branchiale du kakatoe. |
| 16 | | à chaque pectorale. |
| 6 | | à chaque thoracine. |
| 18 | | à celle de la queue. |
| 14 | rayons | à chaque pectorale du denticulé. |
| 11 | | à la caudale. |
| 16 | rayons | à chaque pectorale du bridé. |
| 10 | | à la caudale. »« |

## LE SCARE CATESBY (1).

### ONZIÈME ESPÈCE.

» « CATESBY a observé ce scare qui vit dans les eaux de la mer voisine de la Caroline..... La dorsale de ce thoracin est très-longue, et sa caudale très-haute; les denticules de ses deux mâchoires sont très-grandes, très-fortes et égales. L'ensemble formé par son corps et sa queue est très-élevé..... il n'est pas recherché pour la délicatesse de sa chair, mais il plaît par sa beauté. Le verd dont brillent ses écailles est relevé par le brun du dessus de la tête de la dorsale, des pectorales et des thoracines; ces thoracines et ces pectorales sont d'ailleurs bordées de bleu. L'opercule est bleu, bordé de rouge du côté de la queue, et marqué, sur sa pièce postérieure, d'une tache jaune et éclatante; et enfin une raie rouge règne sur toute la longueur de la nageoire de l'anus. » «

(1) » « *Scarus catesby*. Catesb. Carolin. 2, p. 29, tab. 29.

*Scare, poisson verd*. Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. » «

# LE SCARE VERD (1),

*Voyez la planche* XLVIII, *fig.* 1.

LE SCARE GHOBBAN (2), LE SCARE FERRUGINEUX (3), LE SCARE FORSKŒL (4), LE SCARE SCHLOSSER (5), ET LE SCARE ROUGE (6).

12e, 13e, 14e, 15e, 16e ET 17e ESPÈCES.

» « DANS plusieurs individus de l'espèce du scare verd, on voit, de chaque côté, la dernière dentelure de l'une et l'autre des

(1) »« *Scarus viridis.* Au Japon, *cacatoea yoc.* Bloch, pl. CCXXII. »«

*Le scare verd.* Par les français, *badian.* Par les hollandais, *der groene cacatoea.* Par les allemands, *der grune papageifisch.*

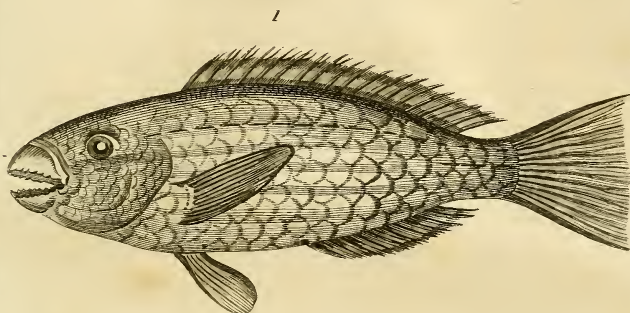
(2) »« *Scarus ghobban.*

*Scare ghobban.* Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. »«

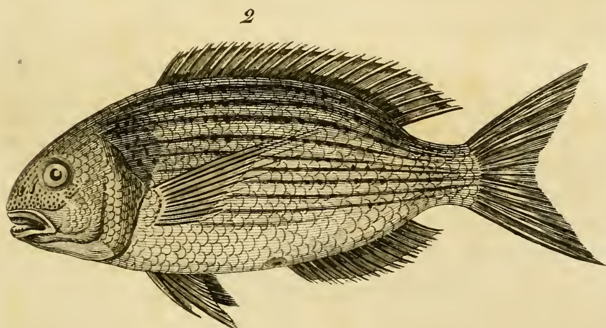
*Le scare ghobban.* En arabe, *ghobban.*

*Scarus caudâ æquali, maxillis albidis; lituris capitis et pinnarum margine exteriori viridi cæruleis... scarus ghobban.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. pag. 28, n° 13. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 165 *bis*, sp. 3. — Artedi, Gen. pisc. additament. nov. gen. Forskœlii, n° 2.

1



2



De Seve del. J.B. Racine S.

1. LE SCARE *verd*.

2. LA DORADE.

deux mâchoires recourbée en arrière comme

---

(3) »« *Scarus ferrugineus.*

*Scare ferrugineux.* Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. »«

*Le scare ferrugineux.* En arabe, *abou meles.*

*Scarus corpore fusco-ferrugineo ; maxillis marginеque pinnarum exteriori viridibus : caudâ æquali.... scarus ferrugineus.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 29, n° 15. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 165 *bis*, sp. 4. — Artedi, Gen. pisc. additament. nov. gen. Forskœlii, n° 3.

(4) »« *Scarus forskœl.*

*Scare sale.* Bonat. pl. de l'Encycl. méth. »«

*Le scare forskœl.* En arabe, *biss.*

*Scarus maxillis rubentibus, corpore fusco ferrugineo ; pinnis obscurioribus, caudâ surgente pinnâ æquali.... scarus sordidus.* Forskœl, Faun. ægypt. arab. pag. 30, n° 18. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 165 *bis*, sp. 5. — Artedi, Gen. pisc. additament. nov. gen. Forskœlii, n° 8.

(5) »« *Scarus Schlosseri.* Pallas, Spic. zool. 8, p. 41.»«

*Scarus aureus maculis utrinque quinque fuscis, dorso fuscescente, caudâ subæquali... scarus Schlosseri.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 165 *bis*, sp. 7. — Artedi, Gen. pisc. additament. nov. gen. Forskœlii, *species adhuc dubiæ*, n° 12.

(6) »« *Scarus ruber.* Au Japon, *ican cacatoea merra.* Bloch, pl. CCXXI. »«

*Le scare rouge.* Par les hollandais qui fréquentent le Japon, *de rode papagaivish.* En allemand, *der rothe papageifisch.*

une sorte de crochet, et beaucoup plus longue que les autres..... Le ghobban..... a deux lignes latérales rameuses, dont l'inférieure commence avant la fin de la supérieure...

Le rouge a, sur la partie supérieure de son museau, un grand nombre de pores très-sensibles; on voit deux petits barbillons auprès de chacune de ses narines, et cinq ou six denticules plus grosses et plus longues que les autres à la mâchoire supérieure (1).

On doit le compter parmi les poissons dont la parure est la plus riche et la plus élégante. L'éclat de l'argent et la vivacité du rouge le plus agréable sont réunis pour former ce qu'on est tenté de nommer un assortiment de couleurs du meilleur goût. La partie inférieure de l'animal est argentée; deux larges bandes argentées aussi s'étendent de chaque côté de plusieurs individus, depuis les yeux jusqu'à l'extrémité ou auprès de l'extrémité de la queue; et la base des pectorales, des thoracines et de la caudale est dorée.

Les couleurs qui distinguent le forskœl sont bien moins brillantes. A la vérité, ses

---

(1) »« Une sorte d'aiguillon tourné vers la queue est placé au côté extérieur de chaque thoracine. »«

pectorales et sa caudale sont jaunâtres : mais ses thoracines sont violettes; sa dorsale est brune, et sa partie supérieure d'un brun foncé, ou gris de fer.

Le même gris de fer, ou un brun presque semblable, mêlé de teintes couleur de rouille, compose la couleur générale du ferrugineux, dont la dorsale et la caudale sont jaunâtres, et les thoracines, ainsi que l'anale, d'un rouge violet.

Le rouge violet caractérise aussi les nageoires du ghobban, dont la dorsale et l'anale sont bordées à l'intérieur ou à l'extérieur, et quelquefois en haut et en bas, d'un verd tirant sur le bleu; dont la caudale, et souvent les pectorales et les thoracines, sont liserées de verdâtre; et dont la tête montre des raies du même ton, ou à peu près.

Ce ghobban vit dans la mer d'Arabie, ainsi que le ferrugineux et le forskœl (1).....

---

(1) »« 4 rayons à la membrane branchiale du verd.
14 à chaque pectorale.
6 à chaque thoracine.
13 à celle de la queue.
14 rayons à chaque pectorale du ghobban.
6 à chaque thoracine.
12 à la caudale.

Le verd habite dans les eaux du Japon; le schlosser à Java, et le rouge dans la mer des Antilles, aussi bien que dans celle des Indes orientales. » «

---

| | | |
|---|---|---|
| 13 | rayons | à chaque pectorale du ferrugineux. |
| 6 | | à chaque thoracine. |
| 13 | | à la caudale. |
| 14 | rayons | à chaque pectorale du forskœl. |
| 6 | | à chaque thoracine. |
| 12 | | à la caudale. |
| 4 | rayons | à la membrane branchiale du schlosser. |
| 14 | | à chaque pectorale. |
| 1 | | aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine. |
| 17 | | à la caudale. |
| 4 | rayons | à la membrane branchiale du rouge. |
| 12 | | à chaque pectorale. |
| 1 | | aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine. |
| 15 | | à la caudale. »« |

## LE SCARE TRILOBÉ (1) ET LE SCARE TACHETÉ (2).

### 18e ET 19e ESPÈCES.

» « Nous avons trouvé dans les manuscrits de Plumier le dessin du scare trilobé... Son nom spécifique indique la forme trilobée, très-remarquable, ou le double croissant très-marqué, que présente sa nageoire caudale. La mâchoire supérieure de ce thoracin est plus longue que l'inférieure; et de plus, son museau s'avance en s'arrondissant au dessus et au delà de la mâchoire d'en haut. Ses couleurs sont diversifiées. Il habite dans les eaux de l'Amérique méridionale (3).

---

(1) »« *Scarus trilobatus.*

*Turdus varius, rictu obtuso, caudâ fuscinulatâ.* Manuscrits de Plumier, déposés à la bibliothèque nationale.

(2) *Scarus maculosus.*

(3) 9 rayons à chaque pectorale du trilobé.

5 rayons aiguillonnés et 6 rayons articulés à la nageoire de l'anus.

13 rayons à la caudale. »«

Le tacheté a été vu dans le grand océan Equinoxial par Commerson.... L'anale de ce scare offre deux raies longitudinales très-petites, et situées la première au bord extérieur, et la seconde au bord intérieur de cette nageoire.

Les autres traits de ce poisson et du trilobé sont indiqués dans les notes de cet article, ou sur le tableau générique (1). » «

---

(1) »« 13 rayons à chaque pectorale du tacheté. »«

CENT

## CENT DIXIÈME GENRE.

### LES OSTORHINQUES.

» « Les mâchoires osseuses très-avancées; et tenant lieu de véritables dents; deux nageoires dorsales.

ESPÈCE.

L'OSTORHINQUE FLEURIEU; *ostorhinchus fleurieu.* — Huit rayons aiguillonnés à la première dorsale; la caudale en croissant. » «

## L'OSTORHINQUE FLEURIEU (1).

» « Les ostorhinques ne diffèrent des scares que parce qu'ils ont deux nageoires sur le dos, au lieu de ne présenter qu'une seule nageoire dorsale; et leur museau, composé de deux mâchoires osseuses et très-avancées, ressemble, comme celui des scares, au devant de la bouche des diodons, des ovoïdes, des tétrodons, des tortues, et même au bec des perroquets.

Ils ne composent encore qu'une espèce, dont nous publions la description d'après les manuscrits de Commerson, qui en a dessiné les traits.....

L'ostorhinque que nous examinons a la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les yeux gros; la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos; les nageoires dorsales et de l'anus assez

(1) »« *Ostorhinchus fleurieu.* »«

courtes ; la caudale très-grande, et une bande transversale d'une couleur vive ou foncée auprès de cette nageoire de la queue. La ligne latérale n'est pas sensible (1). »«

---

(1) »« 14 rayons à la seconde dorsale.
8 à chaque pectorale.
9 à la nageoire de l'anus.
18 à celle de la queue. »«

## CENT ONZIÈME GENRE.

### LES SPARES.

»« Les lèvres supérieures peu extensibles ou non extensibles, ou des dents incisives, ou des dents molaires, disposées sur un ou plusieurs rangs ; point de piquans ni de dentelure aux opercules ; une seule nageoire dorsale ; cette nageoire éloignée de celle de la queue, ou la plus grande hauteur du corps proprement dit, supérieure, ou égale, ou presque égale à la longueur de ce même corps.

### PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue ou en croissant.

#### PREMIÈRE ESPÈCE.

Le spare dorade; *sparus auratus.* — Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; six dents incisives à chaque mâchoire ; un croissant doré au-dessus des yeux ; une tache noire sur la queue.

SECONDE ESPÈCE.

Le spare sparaillon; *sparus sparulus.* — Onze rayons aiguillonnées et treize articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze articulés à la nageoire de l'anus; les dents incisives un peu pointues; une appendice écailleuse auprès de chaque thoracine; la couleur générale jaunâtre; une tache à la queue.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le spare sargue; *sparus sargus.* — Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à l'anale; huit incisives larges à leur bout; deux rangées de molaires arrondies de chaque côté; des bandes transversales noirâtres; une tache noire à la queue.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le spare oblade; *sparus oblada.* — Onze rayons aiguillonnés et quatorze articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; quatre incisives comme tronquées à leur extrémité, et dentelées à la mâchoire supérieure; plusieurs taches et

des raies longitudinales de chaque côté de l'animal ; une tache à la queue.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le spare smaris ; *sparus smaris.*—Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à l'anale ; des dents incisives comme tronquées, et mêlées à des dents plus petites et plus serrées ; un grand nombre de pores sur la partie antérieure de la tête ; la couleur générale argentée ; le dos rougeâtre.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le spare mendole ; *sparus mendola.* — Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale ; chaque mâchoire garnie d'une rangée de dents très-serrées l'une contre l'autre, semblables à un poinçon.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare argenté ; *sparus argenteus.* — Neuf rayons aiguillonnés et vingt-six articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus ; des écailles argentées sur presque toute la surface du poisson ; une tache noire auprès des branchies.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le spare hurta; *sparus hurta.* — Onze rayons aiguillonnés et douze articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six articulés à la nageoire de l'anus; des dents molaires arrondies; les dents antérieures de la mâchoire supérieure conformées comme des dents laniaires, et très-avancées; des bandes transversales rouges.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le spare pagel; *sparus pagel.* — Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; un double rang de dents molaires; les dents antérieures fortes et pointues; une couleur rouge très-vive sur presque toute la surface du poisson.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le spare pagre; *sparus pagrus.* — Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; une membrane placée au dessus de la base des rayons articulés de la dorsale et de l'anale, et autour du dernier rayon de chacune de ces deux nageoires; deux rangs de dents molaires arrondies; les dernières de ces mo-

laires plus grosses que les autres; la partie supérieure de l'animal rougeâtre; l'inférieure argentée.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le spare porte-épine; *sparus spinifer.* — Sept rayons aiguillonnés et dix-huit ou vingt rayons articulés à la dorsale; les deux premiers rayons aiguillonnés de cette nageoire très-courts, les cinq autres plus longs et filiformes; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; quatre dents incisives et coniques à chaque mâchoire; un grand nombre de molaires hémisphériques, et serrées les unes contre les autres; la couleur générale d'un rouge argenté; le dos et des raies d'une nuance obscure.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le spare bague; *sparus boops.* — Trente rayons à la nageoire du dos; seize rayons à celle de l'anus; les dents de la mâchoire supérieure obtuses et dentelées; un grand nombre de raies longitudinales; les quatre raies inférieures dorées ou argentées.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le spare canthère; *sparus cantharus.* — Onze rayons aiguillonnés et treize rayons

articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale ; plusieurs rangées de dents ; les antérieures de la mâchoire supérieure très-grosses ; les antérieures de la mâchoire inférieure fort petites ; la ligne latérale très-large ; une vingtaine de raies longitudinales et jaunes de chaque côté du poisson.

### QUATORZIÈME ESPÈCE.

LE SPARE SAUPE ; *sparus salpa.* — Onze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus ; vingt dents incisives, ou environ, à chaque mâchoire ; ces dents placées sur un seul rang à la mâchoire d'en haut et à celle d'en bas ; chaque incisive de la mâchoire supérieure un peu échancrée pour recevoir la pointe de l'incisive correspondante de la mâchoire inférieure ; onze raies longitudinales, jaunes ou dorées, de chaque côté du poisson.

### QUINZIÈME ESPÈCE.

LE SPARE SARBE ; *sparus sarba.* — Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de

l'anus; les dents incisives serrées et un peu coniques; les molaires nombreuses et hémisphériques; seize ou dix-sept raies longitudinales et brunes, de chaque côté de l'animal.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Le spare synagre; *sparus synager.* — Seize rayons aiguillonnés et quatorze articulés à la nageoire du dos; cette nageoire longue et échancrée; l'anale arrondie; la couleur générale d'un violet pourpre; sept raies longitudinales et dorées de chaque côté du poisson; la caudale rouge.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare élevé; *sparus altus.* — Douze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la hauteur de l'animal égale, à peu près, à la moitié de la longueur totale; la couleur générale jaunâtre; la tête argentée.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le spare strié; *sparus virgatus.* — Huit rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et huit articulés à la nageoire de l'anus; le museau arrondi; le corps alongé,

déprimé, et couvert d'écailles conformées et disposées de manière à le faire paroître strié.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le spare haffara; *sparus haffara.* — Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; chaque mâchoire garnie de dents incisives fortes, émoussées, et un peu éloignées les unes des autres; des tubercules hémisphériques auprès du gosier; la couleur générale argentée; treize ou quatorze raies longitudinales d'un brun jaunâtre, de chaque côté de l'animal.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Le spare berda; *sparus berda.* — Douze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; l'ensemble du corps et de la queue présentant de chaque côté une sorte d'ovale; quatre dents incisives et longues à chaque mâchoire; les molaires nombreuses et demi-sphériques; les molaires les plus éloignées du museau, plus grandes que les autres;

la lèvre supérieure plus longue que l'inférieure; les écailles grandes et arrondies.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Le spare chili; *sparus chilensis.* — Treize rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; les yeux gros et rapprochés; les incisives un peu coniques; les molaires émoussées; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter de chaque côté une sorte d'ovale; les écailles grandes, rhomboïdales, et tachées de blanc.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le spare éperonné; *sparus calcaratus.* — Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; un piquant recourbé vers le museau au devant de la dorsale; le premier et le dernier rayon de chaque thoracine aiguillonnés; des raies bleues et tortueuses.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Le spare morme; *sparus mormyrus.* — Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguil-

lonnés et dix rayons articulés à l'anale ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure ; trois ou quatre rangées de petits tubercules arrondis, ou petites dents molaires, sur le bord intérieur de la mâchoire d'en haut, et deux rangées de dents semblables sur le bord intérieur de la mâchoire d'en bas ; plusieurs bandes transversales étroites, et alternativement argentées et noirâtres.

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

LE SPARE BRUNATRE; *sparus fuscescens.* — Treize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus ; la hauteur de l'animal assez grande relativement à sa longueur ; la couleur brunâtre.

VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

LE SPARE BIGARRÉ ; *sparus variegatus.* — Douze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la nageoire de l'anus ; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter de chaque côté une sorte d'ovale ; les incisives serrées l'une contre l'autre ; les

opercules revêtus d'écailles semblables à celles du dos; une pièce écailleuse auprès de chaque thoracine; de grandes taches ou bandes transversales noires.

VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

Le spare osbeck; *sparus osbeck.* — Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nagaeoire du dos; quatorze rayons à l'anale; la mâchoire inférieure recourbée et garnie de quatre dents assez grandes; la tête panachée de bleu et de rouge; des raies alternativement bleues et jaunes de chaque côté de l'animal.

VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare marseillais; *sparus massiliensis.* — Douze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les incisives de la mâchoire inférieure un peu saillantes au delà des lèvres; le lobe inférieur de la queue plus court que le supérieur; la couleur générale d'un or pâle; des raies longitudinales bleues, courtes, plus ou moins voisines de la caudale, et une ou plusieurs taches brunes de chaque côté du corps.

VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

LE SPARE CASTAGNOLE; *sparus castaneola*. — Trois rayons aiguillonnés et trente-cinq rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et trente rayons articulés à celle de l'anus; les rayons de ces deux nageoires couverts de petites écailles; le devant de la tête élevé et arrondi; le museau avancé et arrondi; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; le dos noir; les côtés bleus; la partie inférieure argentée.

VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

LE SPARE BOGARAVÉO; *sparus bogaraveo*. — Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter une sorte d'ovale de chaque côté de l'animal; toute la surface du poisson argentée, et sans taches.

TRENTIÈME ESPÈCE.

LE SPARE MAHSÉNA; *sparus mahsena*. — Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à

l'anale; dix-huit dents coniques et fortes à chaque mâchoire; les molaires émoussées et larges; des dents sétacées auprès du gosier; la première pièce de chaque opercule dénuée de petites écailles; des bandes transversales argentées et nébuleuses.

TRENTE-UNIÈME ESPÈCE.

Le spare harak; *sparus harak*. — Dix rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; quatre dents incisives à chaque mâchoire; les molaires émoussées et disposées sur un seul rang; les antérieures de ces molaires larges, les postérieures hémisphériques; des dents sétacées et nombreuses auprès de ces dernières; la première pièce de chaque opercule garnie de petites écailles; la couleur générale verdâtre; une tache noirâtre et souvent bordée de brun, de chaque côté de l'animal.

TRENTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le spare ramak; *sparus ramak*. — Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; les rayons de cette nageoire de l'anus d'autant plus grands

grands qu'ils sont plus éloignés de la tête; les dents antérieures un peu plus grandes que les autres; la couleur générale d'un blanc verdâtre; des raies longitudinales d'un jaune violet.

TRENTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Le spare grand-œil; *sparus grandoculis.* — Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; six incisives à chaque mâchoire; les molaires larges, planes et courtes; la lèvre inférieure renflée; l'entre-deux des yeux tuberculeux; la membrane de la caudale couverte de petites écailles; l'œil très-grand; la couleur générale bleuâtre.

TRENTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le spare queue-rouge; *sparus erythrourus.* — Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; un seul rang de dents très-petites à chaque mâchoire; la tête et l'ouverture de la bouche petites; les opercules, la nageoire du dos, l'anale et la caudale revêtus, en partie, d'écailles plus petites que celles du dos; l'anus plus

proche de la caudale que de la tête; la couleur générale argentée; le dos bleu; les nageoires rouges.

TRENTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

Le spare queue-d'or; *sparus chrysurus.* — Dix rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à celle de l'anus; l'œil très-petit; chaque opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; l'anus plus près de la tête que de la caudale; la couleur générale d'un violet argenté; une raie longitudinale et dorée depuis la tête jusqu'à la nageoire de la queue; une seconde raie dorée depuis les thoracines jusqu'à l'anale; cette nageoire de l'anus, la caudale et la dorsale, dorées.

TRENTE-SIXIÈME ESPÈCE.

Le spare cuning; *sparus cuning.* — Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; chaque opercule composé de trois pièces, terminé par une prolongation arrondie, et garni de petites

écailles ; le dos et le ventre carénés ; le dos violet ; les côtés argentés et rayés d'or.

TRENTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

LE SPARE GALONNÉ ; *sparus lemniscatus.* — Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale ; les dents serrées ; l'anus plus près de la caudale que de la tête ; le dos violet ; deux bandes transversales et noires, l'une sur l'œil, et l'autre sur la poitrine ; sept raies jaunes et longitudinales de chaque côté du poisson.

TRENTE-HUITIÈME ESPÈCE.

LE SPARE BRÊME ; *sparus brama.* — Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les dents de la mâchoire supérieure plus larges et plus serrées que celles de l'inférieure ; la ligne latérale large, et courbée d'abord vers le haut, ensuite vers le bas ; les écailles placées au dessus de la ligne latérale, plus petites que celles qui sont placées au dessous ; les unes et les autres rudes au toucher ; le dos gris ; les

côtés d'un argenté mêlé de doré; le ventre blanc.

TRENTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le spare gros-œil; *sparus macrophthalmus.* — Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; le devant de la mâchoire supérieure garni de plusieurs rangs de dents; les huit dents antérieures de la mâchoire inférieure plus grandes que les autres; les yeux gros; des raies longitudinales rouges, placées au dessus des raies longitudinales jaunes, de chaque côté du poisson.

QUARANTIÈME ESPÈCE.

Le spare rayé; *sparus vittatus.* — Onze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; cinq rayons à la membrane branchiale; un grand nombre de dents; celles de la mâchoire inférieure plus grandes que celles de la mâchoire supérieure; trois raies longitudinales et bleues de chaque côté de l'animal; la plus élevée de ces raies plus courte que les autres.

QUARANTE-UNIÈME ESPÈCE.

Le spare ancre; *sparus anchorago.* — Treize rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; plusieurs dents de la mâchoire inférieure tournées en dehors et courbées en dedans; les yeux très-rapprochés l'un de l'autre; la couleur générale jaune; des bandes transversales bleuâtres.

QUARANTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le spare trompeur; *sparus insidiator.* — Neuf rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus; le museau très-alongé en forme de tube; les mâchoires situées à l'extrémité de ce tube; deux dents droites, coniques et plus grandes que les autres à chaque mâchoire; deux lignes latérales; la caudale en croissant; le dos rouge; les côtés jaunâtres.

QUARANTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Le spare porgy; *sparus porgy.* — Treize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à celle de

l'anus ; la caudale en croissant ; un sillon longitudinal sur le dos ; l'iris doré ; des raies bleues sur la tête ; toutes les nageoires rouges, excepté la dorsale.

QUARANTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

LE SPARE ZANTURE ; *sparus zanturus.* — Douze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; quinze rayons à l'anale ; la caudale en croissant ; un sillon sur le dos ; l'iris argenté ; les dents de devant coniques ; un long filament à chacun des trois premiers rayons de la dorsale.

QUARANTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

LE SPARE DENTÉ ; *sparus dentex.* — Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus ; la partie supérieure et antérieure de la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos ; quatre dents plus grandes que les autres à chaque mâchoire ; les yeux rapprochés l'un de l'autre ; la dorsale, les pectorales, l'anale et la caudale garnies, en partie, de petites écailles ; la couleur générale ou blanche, ou pourpre, ou d'un jaune argenté.

QUARANTE-SIXIÈME ESPÈCE.

Le spare fascé; *sparus fasciatus.* — Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; cinq rayons à la membrane branchiale; la caudale en croissant; la ligne latérale double; des dents coniques, et des molaires petites et arrondies; la dorsale, l'anale et la caudale garnies, en partie, de petites écailles; la couleur générale jaunâtre; six ou sept bandes transversales brunes.

QUARANTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare faucille; *sparus falcatus.* — Quatorze rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; quatre dents grandes et recourbées au devant de chaque mâchoire; plusieurs molaires petites et arrondies; la dorsale, l'anale et la caudale couvertes, en partie, d'écailles petites, minces, et semblables à celles du dos; les derniers rayons de la dorsale et de l'anale plus longs que les autres; la tête et les nageoires vertes, au moins en partie.

QUARANTE-HUITIÈME ESPÈCE.

Le spare japonais; *sparus japonicus.* — Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; cinq rayons à la membrane branchiale; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; le sommet de la tête arrondi et élevé; les yeux rapprochés l'un de l'autre; le dos brun; les côtés argentés; des raies jaunes et longitudinales.

QUARANTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le spare surinam; *sparus surinamensis.* — Quinze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la ligne latérale interrompue; la caudale en croissant; la couleur générale jaune; des bandes transversales rouges; trois taches grandes et noires de chaque côté du poisson.

CINQUANTIÈME ESPÈCE.

Le spare cynodon; *sparus cynodon.* — Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la mâchoire supérieure garnie de

quatre dents plus grandes que les autres, et semblables à des canines de mammifère ; les opercules garnis d'écailles petites, minces et lisses comme celles du dos ; la dernière pièce, de chaque opercule, terminée en angle ; la caudale en croissant ; le dos d'un verd brunâtre ; la tête et les côtés jaunes ; le ventre d'un jaune argenté ; les pectorales, les thoracines et la caudale rouges.

CINQUANTE-UNIÈME ESPÈCE.

Le spare tétracanthe ; *sparus tetracanthus*. — Onze rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos ; quatre rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus ; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine ; le dos violet ; la tête et les nageoires d'un violet jaunâtre ; le ventre argentin.

CINQUANTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le spare vertor ; *sparus viridi-aureus*. — Treize rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale, dont la partie antérieure est arrondie, et la postérieure triangulaire ; quatorze rayons à la nageoire de l'anus ; chaque mâchoire garnie de dents incisives qui se touchent ; la seconde lame de chaque opercule terminée par une ou

deux petites prolongations arrondies à leur bouts; cinq rayons à la membrane des branchies; la couleur générale dorée et mêlée de verd et de brun; cinq bandes transversales un peu larges et noires.

CINQUANTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Le spare mylostome; *sparus mylostomus.* — Dix rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à la dorsale, dont presque tous les rayons sont inégaux en longueur; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale un peu en croissant; le sommet de la tête et le dos très-relevés; le fond du palais pavé de dents molaires; sept rayons à la membrane des branchies; plusieurs raies longitudinales plusieurs fois interrompues, et alternativement bleues et dorées.

CINQUANTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le spare mylio; *sparus mylio.* — Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; cette anale couverte de petites écailles sur près de la moitié de sa surface; cinq rayons à la membrane branchiale; tout le palais pavé de dents molaires

arrondies; plusieurs raies longitudinales, brunes et interrompues; deux bandes transversales noires, l'une sur le devant de la tête, et l'autre sur l'opercule.

CINQUANTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

LE SPARE BRETON; *sparus britannus.* — Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la hauteur de l'animal très-grande relativement à la longueur totale, dont elle égale à peu près le tiers; cinq rayons à la membrane des branchies; les plus longs rayons des pectorales atteignant jusqu'à la nageoire de l'anus; la couleur générale argentée; le dos légèrement bleuâtre; les côtés parsemés de taches, ou de petites raies longitudinales, interrompues et brunes.

CINQUANTE-SIXIÈME ESPÈCE.

LE SPARE RAYÉ D'OR; *sparus aureo-lineatus.* — Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; une écaille alongée en forme d'aiguillon auprès du bout extérieur de la base de chaque thoracine; deux pièces à chacun des opercules qui sont cou-

verts de petites écailles ; la première pièce terminée par une ligne droite, et la seconde par une ou deux prolongations anguleuses ; des raies longitudinales et dorées ; une tache alongée et brillante d'or et d'argent au dessous de l'extrémité de la dorsale ; toutes les nageoires rouges.

### CINQUANTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare catesby; *sparus catesby*. — Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; cette nageoire du dos composée de deux parties réunies, mais distinctes ; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure ; la caudale noire et bordée de blanc ; des raies bleues sur la tête ; des raies longitudinales et jaunes de chaque côté du poisson.

### CINQUANTE-HUITIÈME ESPÈCE.

Le spare sauteur; *sparus saltator*. — Huit rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus ; la dorsale composée de deux parties réunies, mais distinctes ; trois forts aiguillons à la partie antérieure de la caudale ; le ventre jaune et rayé de gris ; la caudale

rouge à l'extrémité; de grandes taches d'un jaune obscur au dessus de la ligne latérale.

CINQUANTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le spare venimeux; *sparus venenosus.* — Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; douze rayons à l'anale; la caudale en croissant; la dorsale composée de deux parties réunies, mais distinctes; les écailles minces et unies; la couleur générale brune; un grand nombre de petites taches rouges et bordées de noir.

SOIXANTIÈME ESPÈCE.

Le spare salin; *sparus salin.* — Douze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; celle de la queue en croissant; les deux mâchoires également avancées; la hauteur du poisson très-grande relativement à la longueur totale; une tache noire de chaque côté sur le corps et au dessous de la ligne latérale; des raies longitudinales dorées.

SOIXANTE-UNIÈME ESPÈCE.

Le spare jub; *sparus jub.* — Douze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf

rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; les deux mâchoires également avancées; la hauteur du poisson très-grande relativement à la longueur totale; la couleur générale argentée; six raies jaunes et longitudinales de chaque côté de l'animal; le dos violet; une bande noire et bordée de jaune s'étendant jusques sur l'œil; deux taches brunes sur la caudale.

SOIXANTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le spare mélanote; *sparus melanotus.* — Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; l'anus près de deux fois plus éloigné de la tête que de la caudale; le corps et la queue alongés; la couleur générale argentée; le dos noirâtre; les pectorales, les thoracines et l'anale grises, avec la base rougeâtre; point de taches.

SOIXANTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Le spare niphon; *sparus niphon.* — Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus; cinq rayons à la membrane des branchies; la caudale en croissant; la couleur générale

blanche; le dos brunâtre; des raies longitudinales jaunâtres; les nageoires grisâtres.

SOIXANTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Le spare demi-lune; *sparus semiluna.* — Vingt rayons à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; les deux cornes du croissant très-alongées; la hauteur de l'animal supérieure à la longueur du corps proprement dit; les pectorales deux fois plus longues que les thoracines; la lame postérieure des opercules terminée par une prolongation molle et anguleuse; la couleur générale rouge; plusieurs taches dorées et irrégulières sur la partie supérieure des côtés, et sur le dos qui est bleu; une raie longitudinale, dorée, très-large, et s'étendant directement depuis la première pièce de l'opercule jusqu'à la base de la caudale, vers laquelle elle s'élargit; la caudale dorée; la dorsale dorée, avec une raie longitudinale large et rouge.

SOIXANTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

Le spare holocyaneose; *sparus holocyaneos.* — Onze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; dix rayons à la nageoire de l'anus; la caudale en crois-

sant; les deux cornes de ce croissant très-éloignées l'une de l'autre; les pectorales falciformes; les mâchoires également avancées; la tête et les opercules dénués de petites écailles; les écailles du corps et de la queue grandes, hexagones et rayonnées; toute la surface de l'animal bleue et sans taches.

SOIXANTE-SIXIÈME ESPÈCE.

Le spare lépisure; *sparus lepisurus*. — Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; de petites écailles sur les opercules; la seconde pièce de chaque opercule terminée par un prolongement anguleux; une grande partie de la nageoire caudale et de l'anale recouverte de petites écailles; deux taches rondes ou ovales sur le dos, et de chaque côté de l'animal.

SOIXANTE-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare bilobé; *sparus bilobatus*. — Onze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; quatre rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale fourchue et divisée en deux lobes arrondis à leur bout; la tête et les

les opercules garnis d'écailles semblables à celles du dos; l'entre-deux des yeux relevé en bosse; les yeux gros; quatre ou six dents longues, pointues et crochues, placées au bout de la mâchoire supérieure, au devant d'une rangée de molaires hémisphériques; de petites écailles sur la base de la caudale.

SOIXANTE-HUITIÈME ESPÈCE.

Le spare cardinal; *sparus cardinalis.* — Vingt-un rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; cinq rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; une sorte de calotte élevée d'un rouge de cinabre, placée entre les yeux, et avancée jusqu'au dessus de la mâchoire supérieure; la partie supérieure de l'animal d'un rouge foncé; la partie inférieure d'un rouge clair, séparé du rouge foncé d'une manière tranchée.

SOIXANTE-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le spare chinois; *sparus chinensis.* — Un long filament au lobe supérieur de la nageoire de la queue; la partie supérieure du poisson rouge, l'inférieure jaune; les pectorales et les thoracines jaunes; quatre raies longitudinales jaunes, placées à chaque côté

du corps, et prolongées jusqu'à l'extrémité de la caudale.

SOIXANTE-DIXIÈME ESPÈCE.

Le spare bufonite; *sparus bufonites.* — Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; quinze rayons à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; une partie de cette caudale couverte de petites écailles; cette portion figurée en croissant; le dos élevé; de petites écailles sur les opercules; six dents incisives, grosses et émoussées au devant de la mâchoire supérieure; quatre dents incisives semblables au devant de la mâchoire inférieure; l'intérieur de la bouche pavé de molaires hémisphériques et très-inégales en grandeur; onze ou douze raies longitudinales de chaque côté de l'animal.

SOIXANTE-ONZIÈME ESPÈCE.

Le spare perroquet; *sparus psittacus.* —Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; l'occiput et le dos arqués et très-élevés; la tête et les opercules dénués de petites écailles; le museau semblable au bec d'un perroquet; le palais pavé de

dents molaires; onze ou douze raies longitudinales de chaque côté de l'animal.

## SECOND SOUS-GENRE.

## La nageoire de la queue rectiligne ou arrondie.

### SOIXANTE-DOUZIÈME ESPÈCE.

LE SPARE ORPHE; *sparus orphus.* — Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les yeux grands; le corps d'un rouge pourpré; la tête roussâtre; une tache noire auprès de la caudale.

### SOIXANTE-TREIZIÈME ESPÈCE.

LE SPARE MARRON; *sparus chromis.* — Quatorze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; des dents obtuses aux mâchoires; la ligne latérale cessant avant d'aboutir à la caudale; les écailles grandes; trois petits aiguillons au dessus et au dessous de la queue; la couleur générale brune; une tache noire à la base de chaque pectorale; sept ou huit raies longitudinales.

### SOIXANTE-QUATORZIÈME ESPÈCE.

LE SPARE RHOMBOÏDE; *sparus rhomboïdes.*

— Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale ; les incisives larges, égales et pointues ; plusieurs rangs de molaires obtuses ; des raies longitudinales jaunes ; une tache noire entre la dorsale et chaque pectorale.

SOIXANTE-QUINZIÈME ESPÈCE.

Le spare bridé ; *sparus capistratus*. — Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos ; un rayon aiguillonné et quinze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la hauteur de l'animal très-grande relativement à sa longueur ; la dorsale très-longue ; les deux dents antérieures de la mâchoire supérieure, et les quatre de la mâchoire d'en bas plus grandes que les autres ; les écailles foiblement attachées ; chaque écaille présentant auprès de son extrémité une raie blanche et coudée en équerre.

SOIXANTE-SEIZIÈME ESPÈCE.

Le spare galiléen ; *sparus galilæus*. — Dix-sept rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; cinq rayons à la mem-

brane des branchies; sept rayons à chaque thoracine; la partie supérieure de l'animal verdâtre, et l'inférieure blanche.

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare carudse; *sparus carudse.* — Dix-sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; les rayons aiguillonnés de la nageoire du dos garnis d'un filament; les plus grosses molaires placées au milieu de la mâchoire supérieure; une tache brune sur le bord supérieur de la caudale, et souvent sur la partie antérieure de la dorsale.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le spare paon; *sparus pavo.* — Dix-huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; les rayons aiguillonnés de la dorsale garnis d'un ou plusieurs filamens; la ligne latérale interrompue; les écailles dures et dentelées; la caudale arrondie; une raie longitudinale noire sur chaque opercule; une tache noire et bordée de blanc auprès de la base de chaque pectorale, et de chaque côté de l'extrémité de la queue; des taches

noires et blanches distribuées sur la caudale; la partie postérieure de la dorsale, et la partie postérieure de la nageoire de l'anus.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le spare rayonné; *sparus radiatus.* — Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la ligne latérale composée de petites écailles divisées chacune en trois rameaux, partagés chacun en deux; le dos verd; des stries ou rayons bleus, jaunes et verds sur la tête; deux taches, l'une pourpre et l'autre jaune, sur chaque opercule.

QUATRE-VINGTIÈME ESPÈCE.

Le spare plombé; *sparus lividus.* — Dix-huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; des molaires arrondies; les rayons aiguillonnés de la dorsale filamenteux; la ligne latérale courbe, et ensuite droite; la couleur générale d'un brun livide; le dessous de la tête et le bord des nageoires d'un bleu foncé.

QUATRE-VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Le spare clavière; *sparus claviera.* — Les dents de la mâchoire supérieure larges et serrées; la caudale arrondie; la couleur générale variée de pourpre, de verd, de bleu et de noir; deux taches d'un rouge de pourpre au bas du ventre.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le spare noir; *sparus niger.* — Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; une rangée de molaires arrondies à chaque mâchoire; deux dents laniaires à la mâchoire supérieure; deux autres tournées en dehors à la mâchoire d'en bas; les yeux bordés de pores; la ligne latérale droite jusqu'à la fin de la dorsale, courbée ensuite vers le bas, et enfin droite jusqu'à la caudale; les nageoires, excepté les pectorales, entièrement noires.[1]

QUATRE-VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Le spare chloroptère; *sparus chloropterus.* — Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; chaque mâchoire garnie

de deux dents alongées, saillantes et placées sur le devant, et de deux rangées de molaires arrondies et inégales en grandeur; de petites écailles sur une partie de la caudale; la couleur générale verdâtre; toutes les nageoires vertes.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

LE SPARE ZONÉPHORE; *sparus zonephorus*. — Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; un rang de molaires arrondies à chaque mâchoire; les lèvres très-grosses; les écailles grandes et lisses; de petites écailles sur la première pièce de chaque opercule; la couleur générale olivâtre; cinq ou six bandes transversales brunes.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

LE SPARE POINTILLÉ; *sparus punctulatus*. — Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la pièce postérieure de l'opercule terminée par une prolongation échancrée; la couleur géné-

rale blanchâtre; presque toute la surface de l'animal parsemée de petites taches ou points bleuâtres; du rouge sur le dos.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

Le spare sanguinolent; *sparus cruentatus.* — Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; la ligne latérale droite; presque toute la surface de l'animal rouge, et parsemée de petites taches d'un rouge foncé.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare acara; *sparus acara.* — Quinze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la partie supérieure de l'animal brune, l'inférieure argentée; deux taches brunes de chaque côté, l'une au dessus de la pectorale, et l'autre auprès de la caudale.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

Le spare nhoquunda; *sparus nhoquunda.* — Point de rayons aiguillonnés et

vingt-trois rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; la ligne latérale droite; les écailles petites et dures; la couleur générale argentée; les nageoires dorées; une double rangée de taches ovales et noires le long de la ligne latérale.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le spare atlantique; *sparus atlanticus*.—Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les écailles grandes; l'opercule terminé par une prolongation molle; la couleur générale blanchâtre; presque toute la surface de l'animal parsemée de petites taches rouges.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME ESPÈCE.

Le spare chrysomelane; *sparus chrysomelanus*. — Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la partie antérieure de la dorsale arrondie; trois

pièces à chaque opercule, la seconde dépassant la troisième par une prolongation arrondie à son extrémité ; la couleur générale dorée ; neuf bandes transversales presque noires.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME ESPÈCE.

LE SPARE HÉMISPHÈRE ; *sparus hemisphœrium*. — Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à l'anale ; la tête arrondie en demi-sphère, et dénuée de petites écailles, ainsi que les opercules ; les dents antérieures de la mâchoire supérieure plus longues que les autres ; la ligne latérale double de chaque côté ; la caudale arrondie ; une bande transversale et courbe à l'extrémité de cette dernière nageoire ; une tache noire à la base de chaque pectorale et à la partie antérieure de la dorsale.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME ESPÈCE.

LE SPARE PANTHÉRIN ; *sparus pantherinus*. — Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; la nuque relevée et

arrondie ; de petites écailles sur la tête et les opercules ; ces opercules arrondis dans leur contour ; la mâchoire inférieure garnie de quatre dents plus grandes que les autres, et semblables à des laniaires de mammifère ; cette même mâchoire relevée contre la supérieure lorsque la bouche est fermée ; de très-petites taches arrondies, noires et inégales, répandues sur la tête, les opercules et le ventre.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME ESPÈCE.

Le spare brachion ; *sparus brachion.*— Vingt rayons à la nageoire dorsale ; quatorze rayons à l'anale ; la caudale arrondie ; chaque pectorale attachée à une prolongation charnue ; dix incisives larges et plates sur le devant de la mâchoire supérieure ; huit incisives presque semblables sur le devant de la mâchoire d'en bas ; la tête et les opercules dénués de petites écailles.

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le spare méaco ; *sparus meaco.* — Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; les deux dents de devant de chaque

mâchoire plus grandes que les autres; les écailles grandes, ovales et striées; la couleur générale brune; six bandes transversales blanches; une tache grande et brune au milieu de la queue ou de la caudale.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME ESPÈCE.

Le spare desfontaines; *sparus Desfontainii.* — Vingt-trois rayons à la nageoire du dos; onze rayons à celle de l'anus; une tache noire sur la partie supérieure du bord postérieur de l'opercule.

## TROISIÈME SOUS-GENRE.

### La nageoire de la queue divisée en trois lobes.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME ESPÈCE.

Le spare abildgaard; *sparus Abildgaardi.* — Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; les rayons aiguillonnés de la dorsale garnis d'un ou plusieurs filamens; douze rayons à la nageoire de l'anus; un rang de dents fortes à chaque mâchoire; les lèvres grosses; des pores auprès des yeux; la ligne latérale rameuse et interrompue; les écailles grandes,

minces et hexagones; le dos violet; la tête, les côtés et les nageoires variés de violet et de jaune.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le spare queue-verte; *sparus chlorourus*. — Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; les rayons aiguillonnés de la dorsale filamenteux; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; chaque mâchoire garnie de deux laniaires recourbées et d'un rang de molaires courtes et séparées les unes des autres; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; la ligne latérale interrompue; le corps et la queue comprimés; les écailles larges et minces; les premiers et les derniers rayons de la caudale très-alongés; cette caudale d'un verd foncé, ainsi que l'anale et les thoracines; la couleur générale verte.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le spare rougeor; *sparus aureoruber*. — Neuf rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos; un ou deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés

à la nageoire de l'anus ; la mâchoire inférieure plus courte que la supérieure et garnie de douze incisives fortes et rapprochées ; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos ; la couleur de presque toute la surface de l'animal d'un rouge plus ou moins foncé ; chaque écaille grande, arrondie, bordée d'or, et marquée dans son centre d'une petite tache d'un rouge brunâtre.

# LE SPARE DORADE (1).

*Voyez planche* XLVIII, *fig.* 2.

PREMIÈRE ESPÈCE.

» « PLUSIEURS poissons présentent un vêtement plus magnifique que la dorade ; aucun

(1) »« *Sparus aurata.* Dans plusieurs contrées de France, *daurade*, *aourade*, *aurado.* Dans plusieurs provinces méridionales de France, *sauquesme*, lorsque l'animal est encore très-jeune, et qu'il n'a pas deux décimètres (sept pouces quatre lignes) de long ; *méjane,* lorsque l'animal est moins jeune, mais qu'il n'a pas encore quatre décimètres (quatorze pouces neuf lignes) de longueur ; *subre daurade*, lorsque l'animal est très-grand. Sur quelques côtes françaises de la Méditerranée, *saucanelle*, lorsque l'animal est encore très-jeune, et qu'il n'a pas deux décimètres (sept pouces quatre lignes) de long ; *poumerengue* ou *paumergrav*, lorsque l'animal est moins jeune, mais qu'il n'a pas encore quatre décimètres (quatorze pouces neuf lignes) de long. A Rome et à Gênes, *orata.* A Venise, *ora.* En Sardaigne, *canina.* A Malte, *aurada.* A Alger, *orada.* Par les grecs modernes, *sipparis.* En Hollande, *vergulde*, *goud braassem.* En Angleterre, *gilt head*, *gilt-poll.* En Allemagne, *gold brassem.* Mus. Ad. Frid. 2, p. 72.

*Spare dorade.* Daubenton et Haüy, Encycl. méth.

aucun n'a reçu de parure plus élégante. Elle ne réfléchit pas l'éclat éblouissant de

---

— Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. — Bloch, pl. CCLXVI.

*Sparus dorso acutissimo, lineâ arcuatâ aureâ inter oculos.* Artedi, gen. 25, syn. 63.

*O chrysophrys.* Arist. lib. 1, cap. 5; lib. 2, cap. 17; lib. 4, cap. 10; lib. 5, cap. 10; lib. 6, cap. 17, et lib. 8, cap. 2, 13, 15 et 19.

*Krousophrys.* Ælian, lib. 13, cap. 28; lib. 11, cap. 33; et lib. 16, cap. 12. — Athen. lib 7 et lib. 8. — Oppian. lib. 1, p. 7, et lib. 3, fol. 135, *b*.

*Chrysophrys.* Varron, Rust. lib. 3, cap. 5.

*Aurata.* Columell. lib. 8, cap. 16. — Martial. Epig. lib. 13, 90. — Plin. lib. 9, cap. 16. — Cuba, lib. 3, cap. 4, fol. 71, *b*. — P. Jov. cap. 11, p. 68. — Wott. lib. 8, cap. 174, fol. 156.

*Daurade.* Rondelet, première partie, lib. 5, ch. 2.

*Aurata.* Salv. fol. 174, *b*. 175. — Gesner, p. 110, 128; et (germ.) fol. 23, *c*. — Jonston, lib. 1, tit. 3, cap. 1, *a*. 8, tab. 19, fig. 2. — Charlet. p. 140. — Willughby, p. 307. — Raj. p. 131.

*Aurata vulgaris.* Aldrov. lib. 2, cap. 15, p. 171.

*Sparus aurata.* Gronov. Mus. 1, n° 90. — Hasselquist, It. 337.

*La daurade.* Duhamel, Traité des pêches, part. 2. sect. 4, chap. 2, art. 1, pl. XI, fig. 1.

*Dorade.* Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.

*Sparus lunulâ aureâ inter oculos... sparus aurata.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 115, sp. 1.

l'or et de la pourpre; mais elle brille de la douce clarté de l'argent et de l'azur. Le bleu céleste de son dos se fond avec d'autant plus de grace dans les reflets argentins qui se jouent sur presque toute sa surface, que ces deux belles nuances sont relevées par le noir de la nageoire du dos, par celui de la nageoire de la queue, par les teintes foncées ou grises des autres nageoires, et par des raies longitudinales brunes qui s'étendent comme autant d'ornemens de bon goût sur le corps argenté du poisson. Un croissant d'or forme une sorte de sourcil remarquable au dessus de chaque œil; une tache d'un noir luisant contraste, sur la queue et sur l'opercule, avec l'argent des écailles; et une troisième tache d'un beau rouge, se montrant de chaque côté au dessus de la pectorale, et mêlant le ton et la vivacité du rubis à l'heureux mélange du bleu et du blanc éclatant, termine la réunion des couleurs les plus simples, et en même tems les mieux ménagées, les plus riches, et cependant les plus agréables. Les grecs, qui ont admiré avec complaisance ce charmant assortiment, et qui cherchoient dans la Nature la règle de leur goût, le type de leurs arts, et même l'origine de leurs

modes, l'ont choisi sans doute plus d'une fois pour le modèle des nuances destinées à parer la jeune épouse, au moment où s'allumoit pour elle le flambeau de l'hyménée. Ils avoient du moins consacré la dorade à Vénus. Elle étoit pour elle l'emblème de la beauté féconde: elle étoit donc celle de la Nature; elle étoit le symbole de cette puissance admirable et vivifiante, qui crée et qui coordonne, qui anime et qui embellit, qui enflamme et qui enchante, et qu'un des plus célèbres poëtes de l'antique Rome, pénétré de l'esprit mythologique qu'il cherchoit cependant à détruire, et lui rendant hommage même en le combattant, invoquoit sous le nom de la déesse des graces et de la reproduction, dans un des plus beaux poëmes que les anciens nous aient transmis.

La dorade vit dans tous les climats. Toutes les eaux lui conviennent : les flots des rivières, les ondes de la mer, les lacs, les viviers, l'eau douce, l'eau salée, l'eau trouble et épaisse, l'eau claire et légère entretiennent son existence et conservent ses propriétés, sans les modifier, au moins profondément. La diversité de température paroît n'altérer non plus, ni ses qualités, ni ses formes : elle

supporte le froid du voisinage des glaces flottantes, des rivages neigeux et congelés, et de la croûte endurcie de la mer du Nord; elle n'y succombe pas du moins lorsqu'il n'est pas excessif. Elle résiste à la chaleur des mers des tropiques; et nous verrons en parcourant l'histoire des animaux de sa famille, qui peut-être sont des races plus ou moins anciennes, lesquelles lui doivent leur origine, que le spare, auquel nous avons donné le nom de notre savant ami Desfontaines, se plaît au milieu des eaux thermales de la Barbarie. Cette analogie avec les eaux thermales ne pourroit-elle pas être considérée d'ailleurs comme un reste de cette convenance de l'organisation, des besoins et des habitudes, avec des fluides plus échauffés que l'eau des fleuves ou des mers de nos jours, qui a dû exister dans les espèces contemporaines des siècles où nos continens étoient encore cachés sous les eaux, au moins si nous devons penser avec les Leibnitz, les Buffon et les Laplace, que la température générale de notre planète, et par conséquent celle des mers de notre globe, étoit beaucoup plus élevée avant le commencement de l'ère de l'existence de nos continens, que dans les siècles qui viennent de s'écouler?

Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, faisons remarquer que parmi ces dépouilles de dorade qui attestent en même tems et plusieurs des révolutions qui ont changé la face de la terre, et l'ancienneté de l'espèce dont nous écrivons l'histoire, les fragmens les plus nombreux et les mieux conservés appartiennent à ces portions des animaux, dont la conformation toujours la même prouve le mieux la durée des principaux caractères de l'espèce, parce que de la constance de leur manière d'être on doit conclure la permanence de la manière de vivre de l'animal, et de ses autres principales habitudes, toujours liées avec les formes extérieures et les organes intérieurs les plus importans. Ces restes d'anciennes dorades qui habitoient l'Océan il y a des milliers d'années, sont des portions de mâchoires, ou des mâchoires entières garnies de leurs dents incisives et de leurs rangées nombreuses de dents molaires. Pour comparer avec soin ces antiques dépouilles avec les dents des dorades actuellement vivantes, il ne faut pas perdre de vue qu'indépendamment de six incisives arrondies et séparées les unes des autres, que l'on trouve sur le devant de chaque mâchoire de ces spares, la mâ-

choire supérieure est armée ordinairement de trois rangs de molaires. Le premier de ces rangs contient dix mâchelières de chaque côté. Le second et le troisième n'en comprennent pas un aussi grand nombre; mais celles de la troisième rangée, et particulièrement les plus éloignées du bout du museau, sont plus grandes et plus fortes que les autres. On remarque le plus souvent, dans la mâchoire inférieure, des linéamens d'un quatrième rang de molaires, ou une quatrième rangée intérieure très-bien conformée; et en général, la quantité de rangées et de molaires paroît augmenter avec la grandeur, et par conséquent avec l'âge du poisson. La configuration de ces mâchelières varie aussi vraisemblablement avec les dimensions de l'animal; mais le fond de cette configuration reste, et ces dents destinées à broyer ont le plus fréquemment une forme ovale ou demi-sphérique, plus ou moins régulière, convexe ou aplatie, et même quelquefois un peu concave, peut-être suivant le nombre et la résistance des corps durs que le spare a été contraint d'écraser, et qui par leur réaction ont usé ces instrumens de nutrition ou de défense journalières.

Ce sont ces molaires fossiles, ou arrachées

à une dorade morte depuis peu de tems, mais particulièrement les fossiles les plus grandes et les plus régulières que l'on a nommées *crapaudines* ou *bufonites*, de même que les mâchelières de l'*anarhique loup*, et celles de quelques autres poissons, parce qu'on les a crues, comme ces dernières, des pierres produites dans la tête d'un crapaud. On les a recherchées, achetées assez cher, enchâssées dans des métaux précieux, et conservées avec soin, soit comme de petits objets d'un luxe particulier, soit comme douées de qualités médicinales utiles. On a sur-tout attaché un assez grand prix, au moins à certaines époques, aux molaires de dorade que l'on trouve dans l'intérieur des couches de la terre, et qui, plus ou moins altérées dans leur couleur par leur séjour dans ces couches, offrent différentes nuances de gris, de brun, de roux, de rouge brunâtre. On a estimé encore davantage ces mâchelières dont on ignoroit la véritable nature, lorsque leurs teintes, distribuées par zones, ont montré dans leur centre une tache presque ronde et noirâtre. On a comparé cette tache foncée à une prunelle; on a vu, dans ces molaires ainsi colorées, une grande ressemblance avec un œil; on leur

a donné le nom d'*œil de serpent*; on les a supposées des yeux de serpent pétrifiés; on leur a dès-lors attribué des vertus plus puissantes; on les a vendues plus cher, et en conséquence on les a contrefaites dans quelques endroits voisins des parages fréquentés par les dorades, et particulièrement dans l'île de Malte, en faisant avec de l'acide nitreux une marque noire au centre de molaires de spare dorade non fossiles, et prises sur un individu récemment expiré.

Les mâchoires qui sont garnies de ces dents molaires ou incisives dont nous venons de parler, n'avancent pas l'une plus que l'autre. Chaque lèvre est charnue; l'ouverture de la bouche un peu étroite; la tête comprimée, très-relevée à l'endroit des yeux, et dénuée de petites écailles sur le devant; la langue épaisse, courte et lisse; l'espace compris entre les deux orifices de chaque narine, marqué par un sillon; l'opercule revêtu d'écailles semblables à celles du dos, et arrondi dans son contour; le corps élevé; le dos caréné; le ventre convexe; l'anus plus voisin de la caudale que de la tête, et l'ensemble du corps et de la queue couvert d'écailles tendres et lisses, qui s'étendent sur une portion de la dorsale et de la nageoire de l'anus.

Telles sont les formes principales de la dorade. Sa grandeur est ordinairement considérable. Si elle ne pèse communément que cinq ou six kilogrammes (dix à douze livres) dans certains parages, elle en pèse jusqu'à dix (vingt livres) dans d'autres, particulièrement auprès des rivages de la Sardaigne; et le voyageur suédois Hasselquist en a vu dans l'Archipel, et notamment auprès de Smyrne, qui avoient plus de douze décimètres (environ trois pieds neuf pouces) de longueur. Ce spare, suivant son âge et sa grandeur, reçoit des pêcheurs de quelques côtes maritimes, des noms différens que l'on trouvera dans la synonymie placée au commencement de cet article, et qui seuls prouveroient combien on s'est occupé de ce poisson, et combien on a cherché à reconnoître et à distinguer ses diverses manières d'être.

L'estomac de la dorsale est long; le pylore garni de trois appendices ou cœcums; le canal intestinal proprement dit, trois fois sinueux; le péritoine noir, et la vessie natatoire placée au dessous du dos.

Indépendamment du secours que ce spare tire de cette vessie pour nager avec facilité, il reçoit de la force de ses muscles, et de la vîtesse avec laquelle il agite ses nageoires,

une grande légèreté dans ses mouvemens, et une grande rapidité dans ses évolutions: aussi peut-il, dans un grand nombre de circonstances, satisfaire la voracité qui le distingue; il le peut d'autant plus, que la proie qu'il préfère ne lui échappe ni par la fuite, ni par la nature de l'abri dans lequel elle se renferme. La dorade aime à se nourrir de crustacés et d'animaux à coquille, dont les uns sont constamment attachés à la rive ou au banc de sable sur lequel ils sont nés, et dont les autres ne se meuvent qu'avec une lenteur assez grande. D'ailleurs, ni le têt des crustacés, ni même l'enveloppe dure et calcaire des animaux à coquille ne peuvent les garantir de la dent de la dorade : ses mâchoires sont si fortes, qu'elles plient les crochets des haims lorsque le fer en est doux, et les cassent s'ils ont été fabriqués avec du fer aigre; elle écrase avec ses molaires les coquilles les plus épaisses; elle les brise assez bruyamment pour que les pêcheurs reconnoissent sa présence aux petits éclats de ces enveloppes concassées avec violence; et afin qu'elle ne manque d'aucun moyen d'appaiser sa faim, on prétend qu'elle est assez industrieuse pour découvrir, en agitant vivement

sa queue, les coquillages enfouis dans le sable ou dans la vase.

Ce goût pour les crustacés et les animaux à coquille détermine la dorade à fréquenter souvent les rivages comme les lieux où les coquillages et les crabes abondent le plus. Cependant il paroît que, sous plusieurs climats, l'habitation de ce spare varie avec les saisons : il craint le très-grand froid; et lorsque l'hyver est très-rigoureux, il se retire dans les eaux profondes, où il peut assez s'éloigner de la surface, au moins de tems en tems, pour échapper à l'influence des gelées très-fortes.

Les dorades ne sont pas les seuls poissons qui passent la saison du froid dans les profondeurs de la mer, qu'ils ne paroissent quitter, pour venir à la surface de l'eau, que lorsque la chaleur du printems à commencé de se faire sentir, et qui, bien loin d'y être engourdis, y poursuivent leur proie, s'y agitent en différens sens, y conservent presque toutes leurs habitudes ordinaires, quoique séparés, par des couches d'eau très-épaisses, de l'air de l'atmosphère, et même de la lumière, qui ne peut du moins parvenir jusqu'à leurs yeux qu'extrêmement affoiblie. Si ce grand phénomène étoit

entièrement constaté, il donneroit l'explication des observations particulières, en apparence contraires à ce fait très-remarquable, et qui ont été publiées par des physiciens très-estimables. Il montreroit peut-être que si quelques espèces de poissons, soumises à des circonstances extraordinaires, et placées, par exemple, dans de très-petits volumes d'eau, paroissent forcées, pour conserver leur vie, de venir de tems en tems à la surface du fluide dans lequel elles se trouvent plongées, elles y sont quelquefois moins contraintes par le besoin de respirer l'air de l'atmosphère, que par la nécessité d'échapper à des émanations délétères produites dans le petit espace qui les renferme et les retient captives.

On a écrit que la dorade craignoit le chaud, aussi bien que le très-grand froid. Cette assertion ne nous paroît fondée en aucune manière, à moins qu'on n'ait voulu parler d'une chaleur très-élevée, et par exemple, supérieure à celle qui paroît très-bien convenir au spare desfontaines. Si en général une température chaude étoit contraire à la dorade, on ne trouveroit pas ce poisson dans des mers très-voisines de la ligne ou des tropiques. En effet, quoique la

dorade habite dans la mer du nord, et dans toute la partie de la mer Atlantique qui sépare l'Amérique de l'Europe; on la pêche aussi dans la Méditerranée, non seulement auprès des côtes de France, mais encore auprès de celles de la campagne de Rome, de Naples, de la Sardaigne, de la Sicile, de Malte, de la Syrie, de la Barbarie. Elle est abondante au cap de Bonne-Espérance, dans les mers du Japon, dans celles des grandes Indes; et lorsque dans quelques-unes de ces dernières contrées, comme, par exemple, auprès des rochers que l'on voit sur une grande étendue des bords de la Méditerranée, la dorade passe une partie assez considérable du jour dans les creux et les divers asyles que ces rochers peuvent lui présenter, ce n'est pas, au moins le plus souvent, pour éviter une chaleur trop importune, produite par la présence du soleil sur l'horizon, mais pour se livrer avec plus de calme au sommeil, auquel elle aime à s'abandonner pendant que le jour luit encore, et qui, suivant Rondelet, est quelquefois si profond quand la nuit, préférée presque toujours par la dorade pour la recherche de sa proie, n'a pas commencé de régner, qu'on peut alors prendre facilement ce spare

en le harponnant, ou en le perçant avec une fourche attachée à une longue perche.

Dans le tems du frai, et par conséquent dans le printems, les dorades s'approchent non seulement des rivages, mais encore des embouchures des rivières, dont l'eau douce paroît alors leur être au moins très-agréable. Elles s'engagent souvent à cette époque, ainsi que vers d'autres mois, dans les étangs ou petits lacs salés qui communiquent avec la mer : elles s'y nourrissent des coquillages qui y abondent ; elles y grandissent au point qu'un seul été suffit pour que leur poids y devienne trois fois plus considérable qu'auparavant ; elles y parviennent à des dimensions telles, qu'elles pèsent neuf ou dix kilogrammes (dix-huit à vingt-une livres environ) ; et en y engraissant elles acquièrent des qualités qui les ont toujours fait rechercher beaucoup plus que celles qui vivent dans la mer proprement dite. On a préféré sur-tout, dans les provinces méridionales de la France, celles qui avoient vécu dans les étangs d'Hières, de Martigues et de Lattes, près du cap de Cette. Les anciens romains, les plus difficiles dans le choix des objets du luxe des tables, estimoient aussi les dorades des étangs beau-

coup plus que celles de la Méditerranée : voilà pourquoi ils en faisoient transporter dans les lacs intérieurs qu'ils possédoient, et particulièrement dans le fameux lac Lucrin. Columelle même, dans ses ouvrages sur l'économie rurale, conseilloit de peupler les viviers de ces spares ; ce qui prouve qu'il n'ignoroit pas la facilité avec laquelle on peut accoutumer les poissons marins à vivre dans l'eau douce, et les y faire multiplier. Cette convenance des eaux des lacs non salés, des rivières et des fleuves, avec l'organisation des spares dorades, et la supériorité de goût que leur chair contracte au milieu de ces rivières, de ces lacs et des viviers, n'ont pas échappé à Duhamel ; et nous partageons bien vivement le desir que Bloch a exprimé en conséquence, de voir l'industrie de ceux qui aiment les entreprises utiles, se porter vers l'acclimation ou plutôt le transport et la multiplication des dorades au milieu de ces eaux douces qui perfectionnent leurs qualités.

Au reste, lorsqu'on veut jouir de ce goût agréable de la chair des dorades, il ne suffit pas de préférer celles de certaines mers, et particulièrement de la Méditerranée, à celles de l'Océan, comme Rondelet et d'autres

écrivains l'ont recommandé, de rechercher plutôt celles des étangs salés que celles qui n'ont pas quitté la Méditerranée, et d'estimer, avant toutes les autres, les dorades qui vivent dans de l'eau douce : il faut encore avoir l'attention de rejeter ceux de ces spares qui ont été pêchés dans des eaux trop bourbeuses et sales, les dorades trop grandes, et par conséquent trop vieilles et trop dures ; et enfin d'attendre, pour s'en nourrir, l'automne, qui est la saison où les propriétés de ces poissons ne sont altérées par aucune circonstance. C'est pour n'avoir pas usé de cette précaution, que l'on a souvent trouvé des dorades difficiles à digérer, ainsi que Celse l'a écrit ; et c'est, au contraire, parce que les anciens romains ne la négligeoient pas, qu'ils avoient des dorades d'un goût exquis, et d'une chair légère et très-salubre : aussi en ont-ils donné de très-grands prix, et un romain nommé *Serge* attachoit-il une sorte d'honneur à être surnommé *Orata*, à cause de sa passion pour ces spares.

Les qualités médicinales qu'on a attribuées à ces poissons, et particulièrement la vertu purgative, et la faculté de guérir

de

de certaines indigestions, ainsi que de préserver des mauvais effets de quelques substances vénéneuses, ont de même, pendant quelques siècles, fait rechercher ces osseux. Du tems d'Élien on les prenoit en formant sur la grève, que la haute mer devoit couvrir, une sorte d'enceinte composée de rameaux plantés dans la vase ou dans le sable. Les dorades arrivoient avec le flux; et arrêtées par les rameaux lorsque la mer baissoit et qu'elles vouloient suivre le reflux, elles étoient retenues dans l'enceinte, où même des femmes et des enfans les saisissoient avec facilité. Rondelet dit qu'on employoit, à l'époque où il écrivoit, un moyen à peu près semblable pour se procurer des dorades dans l'étang de Latte, sur les bords duquel on se servoit aussi de filets pour les pêcher; et il y a peu d'années qu'on usoit dans différentes mers, pour la pêche des dorades, du bregin, du verveux, du tremail, et des haims garnis de chair de scombre et de crustacés, ou d'animaux à coquille.

Lorsqu'on prend une très-grande quantité de dorades, on en fait saler, pour pouvoir en envoyer au loin; et lorsqu'on a voulu

les manger fraîches, on les a préparées d'un très-grand nombre de manière, que Rondelet a eu l'attention de décrire avec beaucoup d'exactitude. »«

*Fin du neuvième Volume.*

# TABLE

Des matières contenues dans ce neuvième Volume.

*Avertissement.* Page 5
*Quatre-vingt-seizième genre. Les trigles.* 7
*Les trigles.* 11
*La trigle asiatique, première espèce.* 14
*La lyre, seconde espèce, pl.* XLIII. 15
*La trigle caroline, troisième espèce.* 19
—— *ponctuée, quatrième espèce.* 22
—— *lastoviza, cinquième espèce.* 24
*Le perlon, sixième espèce, pl.* XLIII. 27
*La trigle pin, septième espèce.* 30
*Le gurnau, le grondin*, 8^e^ *et* 9^e^ *espèces.* 32
*Le milan de mer, dixième espèce.* 38
*La trigle menue, onzième espèce.* 42
*La cavillonne, douzième espèce.* 44
*Quatre-vingt-dix-septième genre. Les péristédions.* 46
*Le malarmat, première espèce, pl.* XLIII. 47
*Pêche du malarmat.* 51
*Le péristédion chabrontère, seconde espèce.* 53
*Quatre-vingt-dix-huitième genre. Les istiophores.* 54
*Le voilier.* 55
*Quatre-vingt-dix-neuvième genre. Les gymnètres.* 60
*Les gymnètres.* 61
*Le gymnètre hawken.* 62
*Centième genre. Les mulles.* 63
*Le rouget, première espèce, pl.* XLIV. 68
*Le surmulet, seconde espèce.* 79

*Le mulle japonais, troisième espèce.* 84
*L'ambir, quatrième espèce.* 85
*Le mulle rayé, cinquième espèce.* 87
—— *tacheté, sixième espèce.* 89
—— *deux-bandes, le mulle cyclostome, le mulle trois-bandes et le mulle macronème*, 7^e^, 8^e^, 9^e^ et 10^e^ *espèces.* 92
—— *barberin, le mulle rougeâtre, le mulle rougeor, et le mulle cordon-jaune*, 11^e^, 12^e^, 13^e^ *et* 14^e^ *espèces.* 94
*Cent unième genre. Les apogons.* 100
*Le roi des rougets.* ibid
*Cent deuxième genre. Les lonchiures.* 102
*Le lonchiure dianème, pl.* XLV. 103
*Cent troisième genre. Les macropodes.* 105
*Le macropode verd-doré.* 106
*Nomenclature des labres, cheilines, cheilodiptères, ophicéphales, hologymnoses, scares, ostorhinques, spares, diptérodons, lutjans, centropomes, bodians, tænianotes, sciènes, microptères, holocentres et persèques.* 108
*Cent quatrième genre. Les labres.* 112
*Les labres.* 161
*Le labre hépate, première espèce.* 167
—— *mouche, seconde espèce.* 169
—— *aurite, troisième espèce.* 170
—— *faucheur, quatrième espèce.* 171
—— *oyène, cinquième espèce.* 172
—— *sagittaire, sixième espèce.* 174
—— *cappa, septième espèce.* 175
—— *lépisme, huitième espèce.* 176
—— *unimaculé, neuvième espèce.* 177

*Le labre bohar, dixième espèce.* 178
—— *bossu, onzième espèce.* 180
—— *noir, douzième espèce.* 182
—— *argenté, treizième espèce.* 184
—— *nébuleux, quatorzième espèce.* 186
—— *grisâtre, quinzième espèce.* 188
—— *armé, seizième espèce.* 190
—— *chapelet et le labre long-museau*, 17e *et* 18e *espèces.* 192
—— *thunberg, dix-neuvième espèce.* 193
—— *grison, vingtième espèce.* 194
—— *croissant, vingt-unième espèce.* 195
—— *fauve, vingt-deuxième espèce.* 197
—— *ceilan, vingt-troisième espèce.* 198
—— *à deux bandes, vingt-quatr. espèce, pl.* XLV, 199
—— *mélagastre, vingt-cinquième espèce.* 200
—— *malaptère, vingt-sixième espèce.* 201
—— *à demi-rouge, vingt-septième espèce.* 202
—— *tétracanthe, vingt-huitième espèce.* 203
—— *demi-disque, le labre cerclé et le labre hérissé*, 29, 30 *et* 32e *espèces.* 104
—— *fourche, le labre six-bandes, le labre macrogastère, le labre filamenteux, le labre anguleux, le labre huit-raies, le labre moucheté, le labre commersonnien, le labre lisse et le labre macroptère*, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 *et* 41e *espèces.* 206
—— *quinze-épines, le labre macrocéphale, le labre plumiérien, le labre gouan, le labre ennéacanthe et le labre rouges-raies*, 42, 43, 44, 45, 46 *et* 47e *espèces.* 209

*Le labre kasmira, quarante-huitième espèce.* 212
—— *salmoïde et le labre iris*, 49^e^ *et* 50^e^ *espèces.* 214
—— *paon, cinquante-unième espèce.* 217
—— *bordé, cinquante-deuxième espèce.* 221
—— *rouillé, cinquante-troisième espèce.* 222
—— *œillé, cinquante-quatrième espèce.* 223
—— *mélops, cinquante-cinquième espèce.* 224
*Le bolty, cinquante-sixième espèce.* 225
*Le labre louche, cinquante-septième espèce.* 227
—— *triple-tache, cinquante-huitième espèce.* 228
—— *cendré, cinquante-neuvième espèce.* 230
—— *cornubien, soixantième espèce.* 232
—— *mêlé, soixante-unième espèce.* 233
—— *jaunâtre, soixante-deuxième espèce.* 234
—— *merle, soixante-troisième espèce.* 235
—— *rone, soixante-quatrième espèce.* 239
—— *fuligineux, le labre brun, le labre échiquier, le labre marbré et le labre large-queue*, 65, 66, 67, 68 *et* 69^e^ *espèces.* 240
—— *girelle, soixante-dixième espèce, pl.* XLVI. 242
—— *parotique, soixante-onzième espèce.* 246
—— *bergsnyltre, soixante-douzième espèce.* 247
—— *guaze, soixante-treizième espèce.* 248
—— *tancoïde, soixante-quatorzième espèce.* 249
—— *double-tache, soixante-quinzième espèce.* 252
—— *ponctué, soixante-seizième espèce.* 253
—— *ossifage, soixante-dix-septième espèce.* 255
—— *onite, soixante-dix-huitième espèce.* 256
—— *perroquet, soixante-dix-neuvième espèce.* 257
—— *tourd, quatre-vingtième espèce.* 258
—— *cinq-épines, quatre-vingt-unième espèce.* 260
—— *chinois, quatre-vingt-deuxième espèce.* 261

*Le labre japonais, quatre-vingt-troisième espèce.* 262
—— *linéaire, quatre-vingt-quatrième espèce.* 263
—— *lunulé, quatre-vingt-cinquième espèce.* 264
—— *varié, quatre-vingt-sixième espèce.* 266
—— *maillé, quatre-vingt-septième espèce.* 267
—— *taché, quatre-vingt-huitième espèce.* 268
—— *cock, quatre-vingt-neuvième espèce.* 269
—— *canude, quatre-vingt-dixième espèce.* 270
—— *blanches-raies, quatre-vingt-onzième espèce.* 272
—— *bleu, quatre-vingt-douzième espèce.* 273
—— *rayé, quatre-vingt-treizième espèce.* 274
—— *ballan, quatre-vingt-quatorzième espèce.* 275
—— *bergylte, quatre-vingt-quinzieme espèce.* 276
—— *hassek, quatre-vingt-seizième espèce.* 278
—— *aristé, quatre-vingt-dix-septième espèce.* 279
—— *birayé, quatre-vingt-dix-huitième espèce.* 280
—— *grandes-écailles, quatre-vingt-dix-neuvième espèce.* 281
—— *tête-bleue, centième espèce.* 282
—— *à gouttes, cent unième espèce.* 283
—— *boisé, cent deuxième espèce.* 284
—— *cinq-taches, cent troisième espèce.* 286
—— *microlépidote, cent quatrième espèce.* 287
—— *vieille, cent cinquième espèce.* 288
—— *karut et le labre anéi*, 106 *et* 107<sup>e</sup> *espèces.* 290
—— *ceinture, le labre digramme, le labre hololépidote, le labre tænioure, le labre parterre, le labre sparoïde, le labre léopard et le labre malaptéronote,* 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114 *et* 115<sup>e</sup> *espèces.* 293
—— *diane, le labre macrodonte, le labre neustrien, le labre calops, le labre ensanglanté et le labre*

*perruche*, 116, 117, 118, 119, 120 *et* 121e *espèces.* 295
—— *keklik, cent-vingt-deuxième espèce.* 298
—— *combre, cent vingt-troisième espèce.* 299
—— *brasilien, cent vingt-quatr. espèce, pl.* XLVI. 300
—— *verd, cent vingt-cinquième espèce.* 302
—— *trilobé, le labre deux-croissans, le labre hébraïque, le labre larges-raies et le labre annelé*, 126, 127, 128, 129 *et* 130e *espèces.* 303
*Cent cinquième genre. Les cheilines.* 305
*Le cheiline scare, première espèce.* 306
—— *trilobé, seconde espèce.* 314
*Cent sixième genre. Les cheilodiptères.* 316
*Le cheilodiptere heptacanthe, le cheilodiptère chrysoptère et le cheilodiptère rayé*, 1re, 2 *et* 3e *espèces.* 320
—— *maurice, quatriéme espèce, pl.* XLVII. 323
—— *cyanoptère, le cheilodiptère boops, et le cheilodiptere acoupa*, 5, 6 *et* 7e *espèces.* 325
—— *macrolépidote et le cheilodiptère tacheté*, 8 *et* 9e *espèces.* 328
—— *aigle, dixième espèce.* 330
*Cent septième genre. Les ophicéphales.* 332
*L'ophicéphale karruwey, pl.* XLVII, *et l'ophicéphale wrahl*, 1re *et* 2e *espèces.* 333
*Cent huitième genre. Les hologymnoses.* 337
*L'hologymnose fascé.* 338
*Cent neuvième genre. Les scares.* 340
*Les scares.* 347
*Le scare sidjan, première espece.* 349
—— *étoilé, seconde espèce.* 351

*Le scare ennéacanthe, troisième espèce.* 353
—— *pourpré, quatrième espèce.* 354
—— *harid, le scare chadri, le scare perroquet, le scare kakatoe, le scare denticulé et le scare bridé,* 5, 6, 7, 8, 9 *et* 10ᵉ *espèces.* 356
—— *catesby, onzième espèce.* 361
—— *verd, pl.* XLVIII, *le scare ghobban, le scare ferrugineux, le scare forskœl, le scare schlosser et le scare rouge,* 12, 13, 14, 15, 16 et 17ᵉ *espèces.* 362
—— *trilobé et le scare tacheté,* 18 *et* 19ᵉ *espèces.* 367
*Cent dixième genre. Les ostorhinques.* 369
*L'ostorhinque fleurieu.* 370
*Cent onzième genre. Les spares.* 372
*Le spare dorade, première espèce, pl.* XLVIII. 416

**Fin de la Table.**

